Le magazine du Port Autonome d'Abidjan • Janvier 2021 • n° 106

Une Référence Internationale

PAA-Infos MAGAZINE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SEM ALASSANE OUATTARA LANCE LES TRAVAUX DE SUPERSTRUCTURES DU TC2

DEVOIR DE MEMOIRE À SE Feu AMADOU GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du gouvernement

LA GESTION DE LA COVID-19 PAR LE PAA

LE 2e TERMINAL A CONTENEURS

PEFC IMPRESSION DURABLE

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

UN HUB PORT EN AFRIQUE

Site Web: www.portabidjan.ci - E-mail: info@paa.ci
Facebook: facebook.com/portabidjan

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement

sommaire

Éditorial p.02

Evénement

Pose de la première pierre des travaux de Superstructures du TC2 p.06

Focus

Le 2e terminal à conteneurs p.30

Hommage

Devoir de mémoire à SE Feu Amadou Gon Coulibaly p.38

Dossier

Gestion de la Covid-19 au Port d'Abidjan p.42

Au port d'Abidjan

Brèves p.82

Echos du secteur p.93

PAA-Infos MAGAZINE
Publication d'informations
du Port Autonome d'Abidjan

BP V 85 Abidjan
Tél.: +225 21 23 80 00
Fax: +225 21 23 80 80
Site web : www.portabidjan.ci
Mail : info@paa.ci

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Hien Y. SIÉ
Directeur Général du PAA

DIRECTEUR DE RÉDACTION
OKOU Coulibaly D. GON
Directeur commercial, marketing, et de la communication

RÉDACTEUR EN CHEF
Yves Alexis GUIÉ
Chef du Département Communication

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Clarisse K. TRAORÉ

RÉDACTEURS
Serge KIMOU
Fathime DIÉNÉPO
Jérôme SANSAN
Céna RICHMOND-DIA
Naférima CISSE.

PHOTOGRAPHIE
Anicet ADJOBI
Katianafowa SORO

PUBLICITÉ
AFRIQUE MEDIAS CÔTE D'IVOIRE

CORRECTION
ALAKAGNI Hala

CONCEPTION ET RÉALISATION
TRC

IMPRESSION
Chevillon Imprimeur

PEFC
Le papier de ce magazine est issu de pâtes produites à partir de forêts gérées durablement.

2020, les travaux de développement portuaire suivent leurs cours malgré la crise sanitaire

Hien Y. SIE

2020 aura été une année inédite, marquée par une crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19.
La Côte d'Ivoire, a pris des mesures appropriées pour non seulement assurer la continuité d'activités dans les secteurs stratégiques de l'économie nationale, mais aussi et surtout limiter la propagation du virus.

Conformément aux instructions gouvernementales, l'Autorité Portuaire, en collaboration avec toutes les administrations, les opérateurs de la plateforme, a pris des mesures urgentes qui ont permis de réduire considérablement les risques de contamination sur la plateforme portuaire d'Abidjan, à travers la pratique des gestes barrières, tels que le port du masque, se laver régulièrement les mains et respecter la distanciation physique. D'autres mesures ont consisté à trouver de façon proactive des solutions pour assurer la continuité des activités sur notre port. A cet effet, nous avons mis en place un comité de veille et de suivi des répercussions de cette crise sanitaire sur les activités portuaires.
En somme, nous pouvons affirmer que notre stratégie de lutte contre la Covid-19 s'est avérée efficace, eu égard au maintien du dynamisme de notre port qui a permis d'assurer régulièrement le passage des produits d'importations et d'exportations aussi bien pour les besoins de la Côte d'Ivoire que ceux des pays de l'hinterland.
Au final, nous avons enregistré à fin octobre 2020, un trafic global de 20 932 201 millions de tonnes, en recul de 3,5 % par rapport à la même période en 2019 (21 687 956). Quant aux trafics en transit et en transbordement, ils ont connu des taux de croissance respectifs de +13,7% et +55,7%. Ces résultats indiquent bien que les actions menées par l'Autorité Portuaire ont bien contenu les effets de cette crise sanitaire.

En outre, malgré la conjoncture difficile, l'Autorité Portuaire a poursuivi son ambitieux programme de développement de ses infrastructures.

En effet, deux projets majeurs contenus dans notre vision stratégique ont connu des avancées notables. D'abord, nous avons procédé au lancement des travaux de construction du terminal céréalier le 16 janvier 2020, en présence du Ministre des Transports, M. Amadou KONE. Avec cette infrastructure qui devrait être opérationnelle au deuxième trimestre 2022, nous comptons faire du port d'Abidjan le principal hub pour la redistribution des céréales dans la sous-région.
Ensuite, nous avons eu l'honneur d'accueillir le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, le 05 octobre 2020, dans le cadre de la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de réalisation des superstructures du deuxième terminal à conteneurs (TC2) du port d'Abidjan. Ces travaux dureront 18 mois. Ce nouveau Terminal de 1.250 mètres linéaires avec 3 postes à quai pour une profondeur de 18 mètres, pourra recevoir les porte-conteneurs de 14.000 TEU qui peuvent maintenant franchir le Canal de Vridi depuis l'élargissement et l'approfondissement de celui-ci. Dès lors, nous aurons acquis un atout fort pour nous positionner confortablement comme un grand port de transbordement sur la façade Atlantique du continent.
Outre la modernisation des infrastructures, nos efforts ont également porté sur l'amélioration continue de la qualité de nos prestations et conditions d'exploitation, en vue du maintien des certifications aux normes qualité ISO 9001 et 14001 versions 2015, acquises depuis 2018.
Les efforts de gouvernance financière ont été également de mise. Au résultat, la note A-, pour le court terme avec perspective stable et AA- pour le long terme avec perspective stable, a été attribuée au PAA par l'agence de notation Bloomfield Investment Corporation. Nous renforçons ainsi notre image auprès des partenaires financiers et des investisseurs.
Au regard de tous ces résultats enregistrés dans un contexte particulier de crise sanitaire, je voudrais saluer la mobilisation de toute une communauté portuaire qui a tout mis en uvre pour maintenir ce maillon de la chaine logistique essentiel au fonctionnement de notre pays.
Je tiens à féliciter tous les travailleurs de la zone portuaire, qu'ils aient été en télétravail ou présents sur les différents sites. Leurs engagements individuels et collectifs ont été déterminants.
Je me réjouis également de la bonne disposition d'esprit de nos clients, armateurs et chargeurs, qui nous ont facilité la tâche par leur patience et leur compréhension dans la mise en uvre des mesures nécessaires à la gestion efficace de cette crise.
A cette reconnaissance, j'associe le Conseil d'Administration et le gouvernement qui ont su apporter le soutien institutionnel et financier nécessaires, à travers différents dispositifs permettant aux entreprises d'amortir le choc de la crise et atténuer son impact.
L'année 2020 a été inédite. Celle qui s'ouvre pourrait s'inscrire dans le même contexte. Mais gardons bon espoir et abordons-la avec confiance car les fondamentaux de notre port restent solides et nous travaillerons davantage à les améliorer, pour garantir la croissance de demain.

Bonne et heureuse année 2021 à toutes et à tous.

CONSTRUIRE AUJOURD' HUI LE PORT D'ABIDJAN DE DEMAIN

Le port d'Abidjan, est au service de l'économie de la Côte d'Ivoire et de la sous-région depuis 1950.

Depuis son inauguration en février 1951, le Port d'Abidjan a connu un développement continu de ses infrastructures grâce à une politique de planification rigoureuse des investissements mise en uvre pour répondre à l'évolution du volume et de la nature du trafic et faire ainsi face aux mutations rapides du transport maritime.

Okou D. GON Coulibaly
Directeur commercial, marketing et de la communication

Le développement du Port d'Abidjan s'est fait principalement grâce à la mise en uvre de plans directeurs qui ont permis à la plateforme portuaire d'Abidjan de disposer d'infrastructures modernes qui l'ont longtemps maintenue à la première place des ports en Afrique de l'ouest.

Après près d'une trentaine d'années qui a vu l'arrêt des investissements de modernisation et de renouvellement des infrastructures portuaires, un vaste programme a été lancé en 2012 à la faveur de l'accession au pouvoir d'Etat de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République.

Le programme d'investissement dans les infrastructures portuaires qui guide l'action du Chef de l'Etat, à travers les Plans Nationaux de développement 2011-2016 et 2016-2021, prévoit plus de 1000 milliards de F CFA pour la réalisation de nombreux projets de repositionnement durable du Port d'Abidjan comme Hub port avec des infrastructures modernes et performants.

Il s'agit notamment de :

- La construction d'un port de pêche qui, inauguré en septembre 2015, permet d'accueillir des thoniers avec des tirants d'eau de 10 mètres, et un espace de 5 hectares, entièrement réservé aux industries du secteur.
L'ouvrage a été inauguré et la croissance du trafic de pêche qui s'en est suivi témoigne de la pertinence de sa réalisation.

- De l'élargissement et l'approfondissement de la passe d'entrée du Canal de Vridi pour l'accueil des navires de 16 m de tirant d'eau sans limitation de longueur avec 14 000 conteneurs.

Le Canal redimensionné a été inauguré le 21 février 2019 par SE Feu Amadou GON COULIBALY, Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du Gouvernement.

- la construction d'un terminal RORO opérationnel depuis mars 2020. Il dispose de 8 hectares de terre-pleins et de 2 postes à quai avec 14 mètres de tirant d'eau. Ce terminal permettra de traiter 70 000 véhicules et engins/an induisant de fait une décongestion des espaces, sous-douanes du PAA.

- Un autre projet d'infrastructure majeur concourant à la modernisation de notre port est la construction du 2ème terminal à conteneurs.

La réalisation de ce second terminal à conteneurs permettra de passer la capacité annuelle de traitement des conteneurs du port d'Abidjan de 1 million à 2,5 millions de conteneurs. Ce projet sera réalisé sur une superficie remblayée de 37,5 ha et disposera de 3 postes à quai avec 16 m de tirant d'eau.
Cette infrastructure vient consolider le positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que plaque tournante du commerce extérieur sous régional.
Le remblai pour le TC2 étant achevé, le 05 octobre 2020, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre des travaux de réalisation des superstructures de ce terminal par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA.

Les travaux de construction d'un nouveau terminal céréalier. Ce projet permettra de répondre aux normes internationales en matière d'accueil navires conventionnels, et des vraquiers avec un tirant d'eau de 13,5 m.

Comme on peut le constater, malgré la situation de crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid 19, le port d'Abidjan continue son programme de modernisation des infrastructures portuaires.

Dans le viseur de l'Autorité portuaire, beaucoup reste encore à faire dans le développement du port d'Abidjan, malgré ces acquis.

C'est pourquoi elle ambitionne avec l'appui de l'État de faire de la plateforme portuaire d'Abidjan un véritable complexe industrialo portuaire avec des zones franches, intégrées au grand Abidjan.

Cela passe par la mise en uvre de projets, notamment, la dématérialisation des opérations, le développement des activités portuaires sur les réserves foncières de l'île Boulay et à l'ouest du canal de Vridi, la construction d'une Plateforme logistique dans la nouvelle zone industrielle du Pk24, la réalisation d'un tunnel sous le canal connecté au pont de Jacqueville et au PK 24.

Tous ces projets sont la preuve de la volonté des autorités gouvernementales et portuaires de doter le port d'Abidjan de moyens adéquats, en termes d'infrastructures et d'équipements, pour soutenir davantage la croissance d'une économie nationale bien engagée sur la voie de l'émergence.

vitrine

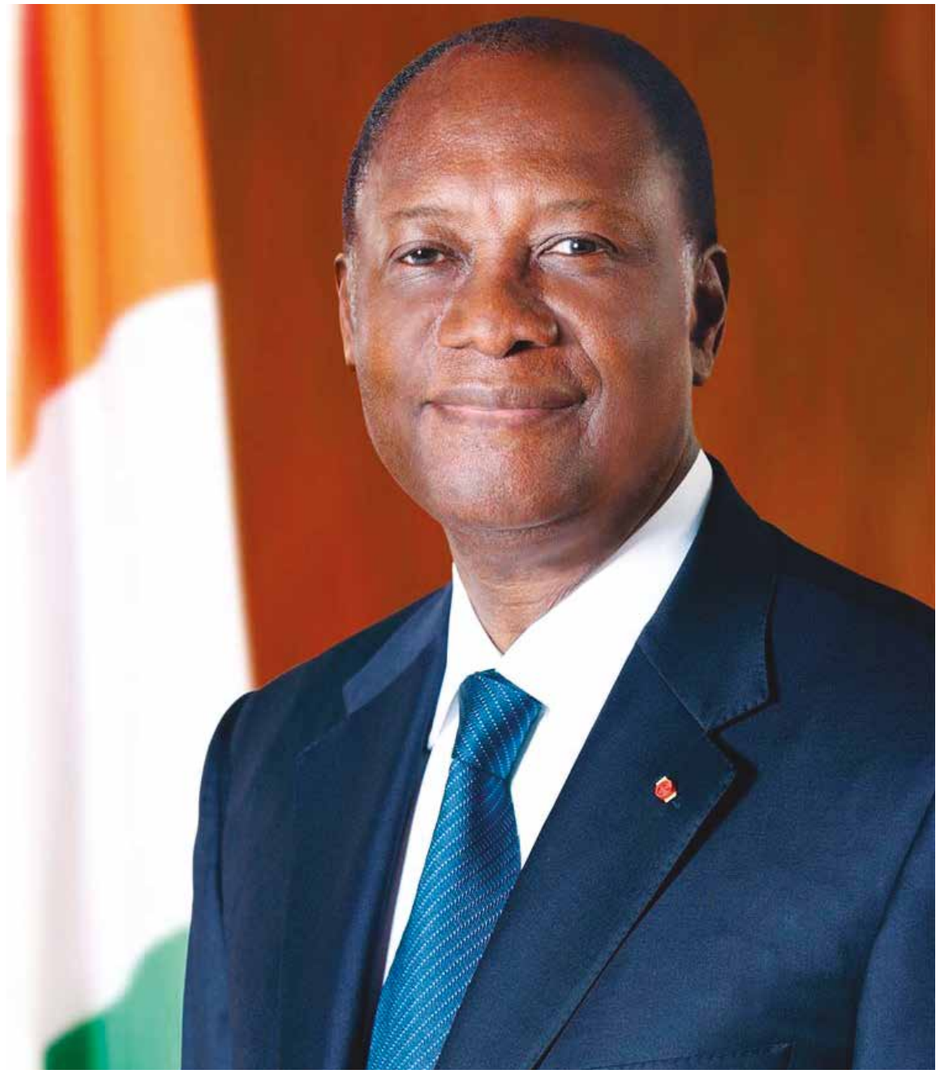

SEM. Alassane OUATTARA
Président de la République de Côte d'Ivoire

Vision "... Faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent..."

« Ce deuxième terminal à conteneurs permettra de créer de nombreux emplois »

« C'est un gros investissement qui va bénéficier non seulement à la Côte d'Ivoire mais également aux pays amis et voisins tels que le Mali, le Burkina Faso et le Niger »

« Ce projet est la preuve de la stabilité de notre pays, de la confiance des investisseurs »

Evènement

Pose de la première pierre des travaux de Superstructures du TC2

PEFC

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES SUPERSTRUCTURES DU TC2

LE TERMINAL À CONTENEURS ULTRA-MODERNE SERA OPÉRATIONNEL DANS 18 MOIS

La première pierre des travaux de réalisation des superstructures du deuxième terminal à conteneurs a été posée par le Président de la République, Alassane Ouattara, le 5 octobre 2020

A partir de mars 2022, la plate-forme portuaire d'Abidjan disposera d'un deuxième terminal à conteneurs. Ce projet, comme l'indique le Directeur général, M. Hien SIÉ Yacouba, est, avec l'élargissement de la passe d'entrée du canal de Vridi, l'infrastructure qui fait entrer le port d'Abidjan dans la catégorie des ports leaders sous-régionaux et en fait un hub port.
Les caractéristiques annoncées, lors de la cérémonie de lancement de la réalisation des superstructures, le 5 octobre 2020, le présagent.
Ce terminal sera équipé, dès sa première phase, de 6 portiques à quai, 13 portiques de parc et 36 tracteurs électriques.

Compte tenu de ce qu'il bénéficie d'un tirant d'eau de 18 mètres, il pourra accueillir les gigantesques navires de 14 mille conteneurs contre 3500 actuellement.
Ainsi, le Port d'Abidjan passera d'une capacité de traitement d'un million à 2,5 millions de conteneurs par an.
C'est « un terminal ultra-moderne » qui va sortir de terre juste à la droite du premier (celui d'Abidjan terminal). A ce propos, le vice-président du groupe Bolloré, Philippe LABONNE, annonce qu'«il offrira des solutions digitales et connectées ».
De plus, ce terminal à conteneurs sera surtout respectueux des normes environnementales et sociétales. Grâce aux équipements entièrement électriques, il sera labélisé « Green Terminal » pour sa faible émission de CO2.
Pour que cette importante infrastructure sorte complètement de terre, le concessionnaire, à savoir, le consortium Bolloré port-APM Terminals va devoir décaisser 262 milliards de francs CFA. Un montant qui vient s'ajouter aux 334 milliards de francs CFA dépensés par l'Etat de Côte d'Ivoire pour la réalisation de la plate-forme devant accueillir les différents aménagements, les portiques et autres équipements de manutention. Ce qui porte le coût total de ce deuxième terminal à conteneurs à 596 milliards de francs CFA.
Comme indiqué par le Directeur Général, Hien SIÉ Yacouba, cette infrastructure en construction est l'une des principales réalisations prévues dans le plan stratégique 2011-2016 et 2016-2020, qui vont permettre au port d'Abidjan de retrouver sa compétitivité érodée au fil du temps « du fait d'une insuffisance des investissements de modernisation et de renouvellement à partir des années 80 ( )».

Les plans stratégiques, convient-il, de le rappeler, impliquaient la réalisation de deux types de projets. Les premiers devaient permettre de décongestionner les voies de circulation. Et les seconds visaient, d'une part, le décongestionnement des aires de manutention sous-douane, et d'autre part, le redimensionnement et la réalisation d'infrastructures pour permettre l'accueil des grands navires.

Pour avoir su mener le programme de modernisation et de développement du poumon économique de la Côte d'Ivoire, le Directeur Général du PAA et tous les acteurs de la plate-forme portuaire ont été félicités par le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA et le Ministre des Transports, Amadou KONÉ.
Le ministre note, surtout, qu'ils ont su répondre à la préoccupation de l'ex-Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY qui leur avait demandé

Le Président de la République SEM Alassane OUATTARA procédant à la pose de la première pierre

EVENEMENT

Forte représentation des Dockers à cette cérémonie

de faire en sorte que la forte croissance économique du pays ne soit pas contrariée par des difficultés au port d'Abidjan.

La partie privée n'a pas été oubliée par les deux personnalités. Le Président Alassane Ouattara a exprimé sa reconnaissance au groupe Bolloré pour cet important investissement. « Cela est la preuve de la stabilité de la Côte d'Ivoire et la confiance des investisseurs », a-t-il noté.

PROCESSUS D'INSTALLATION

Les travaux de la composante infrastructure lancés le 6 octobre 2015, ont pris fin en novembre 2019 et ont été réceptionnés, le 16 mars 2020. Ces travaux réalisés par China Harbour Engineering Company (CHEC), ont consisté au remblaiement de la lagune pour obtenir 37,5 hectares et en la construction d'un quai long de 1250 mètres linéaires.
Pour obtenir les 37,5 hectares de terre-plein, ce sont 11 millions de mètres cubes de sable qui ont été remblayés. Quant à la construction du quai, il a fallu utiliser une centaine de caissons de béton préfabriqués d'un poids total de 738 mille tonnes.
Il s'agit maintenant de procéder à l'aménagement de ces 37,5 hectares et à l'installation des équipements de manutention.
La société China Harbour Engineering Company (CHEC) commise à la tâche, va procéder, entre autres, au revêtement des espaces, à la réalisation de la voirie et des passages des portiques de quai, à la construction des réseaux divers (eau potable, eau pluviale, électricité, télécommunication), et à l'aménagement de parkings intérieurs.
Des bâtiments seront construits pour accueillir les services administratifs et les ateliers techniques.
Afin de permettre l'enlèvement et l'acheminement des conteneurs par train, la plate-forme sera raccordée au réseau ferroviaire existant.
Après les travaux de réalisation des superstructures, les responsables de Côte d'Ivoire Terminal (CIT) passeront au montage des 6 portiques de quai, 13 portiques de parc et à la mise en place des tracteurs électriques.

Accueil du Président sur le site de la cérémonie

Remise d'un présent à SEM Alassane OUATTARA

Tour d'honneur du Président de la République

Les invités de la cérémonie

Les officiels lors de la cérémonie

Les agents du PAA fortement représentés

La Communauté Portuaire d'Abidjan était mobilisée

Interview du Président de la République

POLE POSITION POUR LE TRANSBORDEMENT

Le chemin est plus que jamais ouvert pour le Port Autonome d'Abidjan sur le marché du transbordement. Jusque-là, le port d'Abidjan était quelque peu contrarié par le problème de tirant d'eau. De sorte que les grands navires de 14 mille conteneurs ne pouvaient y accoster. Alors que pour une question de rentabilité, les armateurs affrètent de plus en plus ce type de navires.
A partir de mars 2022, date de livraison du deuxième terminal, Il n'y aura plus aucun problème pour les grands navires d'opérer au Port d'Abidjan. Parce que la résolution du problème de tirant d'eau entamée avec l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi aura été bouclée avec la mise en service de Côte d'Ivoire Terminal (CIT) dont le tirant d'eau est de 18 mètres.
Plus rien donc ne devrait freiner, du moins, du point de vue technique, le Port d'Abidjan dans la bataille sur le marché du transbordement. Notamment, en ce qui concerne les marchandises générales.
A propos de ce segment d'activité, le vice-président du groupe Bolloré, Philippe Labonne, donne des assurances. Il promet que le consortium Bolloré Port-APM Terminals entend créer à travers le nouveau terminal « un hub de transbordement pour les pays côtiers limitrophes et une porte d'entrée naturelle pour la sous-région ».
Il en est d'autant plus convaincu que ce terminal est assuré du soutien de Maersk qui est le plus grand armateur du monde. Ce géant du trafic des conteneurs en a transportés 4 006 193 sur 718 porte-conteneurs.
Faisant donc partie du consortium du nouveau terminal à conteneurs à travers sa filiale logistique, APM Terminals, il va de soi que Mearsk fera partie de ses principaux animateurs.
De plus, Côte d'Ivoire Terminal, bénéficie de « l'engagement de la plupart des armateurs actifs sur le continent », renchérit, Philippe Labonne.

1000 MILLIARDS INVESTIS, GRÂCE AU PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA

En 9 ans, ce sont plus de 1000 milliards de francs que l'Etat de Côte d'Ivoire a investis au Port autonome d'Abidjan.
Le programme d'investissement qui est encore en cours a consisté, entre autres, en l'élargissement et l'approfondissement de la passe d'entrée du canal de Vridi, la création de terrains supplémentaires par remblaiement de la lagune, la construction d'un môle au terminal à pêche, la construction d'un terminal Roro et la réhabilitation des voiries.
Comme il faut rendre à César ce qui est à César, le Directeur Général, M. Hien SIÉ Yacouba, a saisi l'occasion de la cérémonie du 5 octobre 2020 pour rendre un vibrant hommage au Président de la République Alassane Ouattara. Car, c'est bien grâce à ses efforts qui ont permis à « la Côte d'Ivoire de revenir dans le concert des nations qui comptent, que le Port d'Abidjan est également de retour dans le concert des ports qui comptent ».
Il en veut pour preuve la barre des 25 millions de tonnes de marchandises que le port d'Abidjan a franchie, pour la première fois de son histoire, en 2019.
Pour avoir repositionné la Côte d'Ivoire depuis son avènement à la tête du pays en 2011, les travailleurs du Port Autonome d'Abidjan par la voix du Directeur Général, ont donc clamé leur fierté à son égard. Leur v u le plus ardent est que cela continue. « Il faut que cela continue avec vous Monsieur Alassane Ouattara comme Président de la République pour nous permettre de rêver lucide à l'avenir radieux de la Côte d'Ivoire et de son principal port », a lancé le premier responsable du PAA à la grande joie des nombreux agents de la plate-forme portuaire d'Abidjan et des invités.
Faut-il le dire, la cérémonie de lancement des travaux de réalisation des superstructures a été l'occasion pour l'ensemble de la communauté portuaire de célébrer celui dont la vision a permis la relance de leur outil de travail. Cet autre propos du Directeur Général résume l'état d'esprit qui prévaut sur la plate-forme portuaire d'Abidjan : « Excellence Monsieur Alassane Ouattara, vous avez choisi d'être un bâtisseur. Alors bâtissez, bâtissez Excellence, bâtissez la Côte d'Ivoire pour le bonheur des habitants de ce pays et des générations à venir . Et je tiens, du fond du c ur, à vous remercier infiniment de m'avoir associé à cette entreprise ».

L' Autorité Portuaire chaleureusement félicitée par le Président de la République SEM Alassane OUATTARA

UNE ATTRACTION ÉCONOMIQUE SÛRE

C'est une bonne nouvelle pour les armateurs et les chargeurs qui fréquentent le port autonome d'Abidjan. En effet, compte tenu de ce que le nouveau terminal à conteneurs pourra accueillir les grands navires, ces opérateurs pourront, alors, réaliser des économies d'échelles notables. Puisqu'ils pourront transporter le maximum de marchandises dans un seul navire grâce à sa grande taille.
Cela est d'autant plus un avantage que le coût d'exploitation d'un navire de 3 500 conteneurs est estimé à 20 000 dollars par jour, alors que celui de 10 000 conteneurs est de 30 000 dollars par jour.
L'un des autres avantages que ce terminal à conteneurs offrira aux armateurs et aux chargeurs, c'est le gain de temps. Dans la mesure où les performances les équipements annoncés assureront de très bonnes cadences de traitement des navires.
En définitive, les clients constateront une réduction significative du coût de l'escale au Port d'Abidjan. En effet, moins l'escale dure, moins elle coûte.
Bien que les transporteurs maritimes et les chargeurs soient les bénéficiaires directs de ces avantages, il n'en demeure pas moins que les consommateurs finaux en ressentiront les effets positifs en termes de baisse du coût de la vie.
En la matière, le vice-président de Bolloré, Phillipe Labonne est explicite. « Nous travaillons pour un port encore plus efficace et plus compétitif qui contribuera à réduire les coûts de manutention des marchandises, alimenter la croissance économique et à augmenter le pouvoir d'achat », dit-il.
Si passer par le Port d'Abidjan présente des avantages en termes de coût financier, il est clair que ce port va reprendre la main de manière très incisive sur le marché des pays de l'hinterland (Mali, Niger, Burkina Faso). Surtout que les problèmes de congestion ont connu une amélioration sensible, ces dernières années.

DES MILLIERS D'EMPLOIS

Dans sa phase opérationnelle, le deuxième terminal à conteneurs créera 450 emplois directs. Et, selon le vice-président du groupe Bolloré, Philippe Labonne, « des milliers d'emplois indirects ». Cette information réjouit le Président de la République. Il l'a fait savoir en expliquant que la question de l'emploi des jeunes lui tient particulièrement à c ur.

Il convient de noter que les deux phases des travaux de construction généreront, au total, 2050 emplois directs. La première, à savoir, celle des infrastructures (2015-2019), en a créé 1350. La seconde – celle de la réalisation des superstructures – pourvoira donc 700 emplois.

Toujours au titre des emplois, les responsables du projet annoncent de bonnes perspectives. Ils comptent mettre un accent particulier sur le développement des compétences. Aussi, promettent-ils de former les jeunes ivoiriens aux métiers portuaires. Ces derniers seront alors outillés à « la manipulation des équipements de dernière génération ».

CAP SUR LE PROJET DE COMPLEXE INDUSTRIALO-PORTUAIRE

Le Port Autonome d'Abidjan dispose de réserves foncières de 3500 hectares sur l'Ile Boulay et à l'ouest du canal de Vridi. L'Autorité Portuaire d'Abidjan aimerait bien les exploiter. Lors de la cérémonie du 5 octobre 2020, le Directeur Général a exprimé ce v u au Président de la République.

Il s'agit, a-t-il dit, de faire évoluer le Port vers « un véritable complexe industrialo-portuaire ( ) ». Les réserves foncières accueilleraient, alors, des zones franches mises à la disposition des opérateurs économiques.

Mais, pour que cette zone économique puisse prendre forme, il faut nécessairement qu'il soit possible de franchir le canal de Vridi. Hien Sié voit un tunnel sous ce canal qui matérialiserait la connexion routière entre le port et le pont de Jacqueville, ainsi que l'Autoroute du nord au niveau du PK 24 (la nouvelle zone industrielle d'Abidjan).

Au-delà des activités portuaires et industrielles qui seront déployées sur les réserves foncières, cette connexion routière de contournement de la capitale économique, favorisera une totale décongestion de la circulation à Abidjan et permettra un développement urbain de Jacqueville, du côté du canal de Vridi.

A propos de décongestion, la Direction Générale du PAA appelle, aussi, à la réalisation d'un pont sur la baie de Bietry, qui reliera Vridi au boulevard de Marseille. Cela aura l'avantage de multiplier les accès à la plate-forme portuaire, note M. Hien SIÉ.

Après avoir écouté le Ministre des Transports, Amadou KONÉ, on pourrait dire que ce projet futuriste des responsables portuaires retient l'attention de la tutelle. Concernant spécifiquement l'ouvrage de franchissement du canal de Vridi, le Ministre a réexpliqué son importance au Président de la République, après l'avoir informé que bientôt, le projet lui sera présenté dans le cadre du grand projet de contournement de la ville d'Abidjan.

QUELQUES REPERES

LANCEMENT. C'est le 6 octobre 2015 que SEM. Amadou GON COULIBALY, alors Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République, a lancé les travaux de base de la construction du deuxième terminal à conteneurs doublés de ceux de l'élargissement et de l'approfondissement du canal de Vridi.

CHINE. La construction du deuxième terminal à conteurs bénéficie du concours de la Chine. Le financement de sa composante infrastructure a bénéficié d'un prêt contracté auprès d'Eximbank Chine qui a également financé les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi. En outre, c'est l'entreprise chinoise China Harbour Engineering Company (CHEC) qui réalise les travaux de ce second terminal à conteurs, après avoir exécuté avec succès ceux du canal de Vridi, inauguré en février 2019.

EN MARGE DE LA CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIÈRE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES SUPERSTRUCTURES DU TC2, PLUSIEURS PERSONNALITES ONT DONNE LEUR AVIS

M. Kobenan KOUASSI ADJOUMANI, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

En tant que Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, nous sommes satisfaits. Vous savez, tout ce que nous produisons transite par le port, avant d'être écouler au niveau international. Donc quand le port connaît une avancée notable dans le domaine des agrandissements, dans le domaine des infrastructures, c'est le Ministère de l'Agriculture qui s'en trouve heureux. Donc nous sommes fier des prouesses que réalise le port sous la houlette de son Directeur Général, M. Hien SIÉ, qui fait un travail remarquable, qui est salué par tous. Le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA a traduit sa fierté de savoir que notre port est en train de rivaliser avec des ports européens et c'est à saluer.
Nous sommes venus au port, nous avons découvert que ce projet est d'une grandeur nature, fasse DIEU qu'il se réalise vite et que cela permette à notre pays de disposer d'un atout capable de pouvoir transporter toutes nos matières premières et tout ce que nous produisons dans le domaine de l'agriculture et dans bien d'autres domaines d'activités. En tout cas, nous partons édifier.

Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources animales et Halieutiques

Je pense que c'est l'un des projets les plus structurants que connaît notre pays ; non seulement il permettra à la Côte d'Ivoire de connaître une croissance véritable mais au port d'Abidjan de se positionner comme un hub incontournable sur la façade atlantique de l'Afrique. À terme, nous aurons un bel ouvrage. Je ne peux qu'encourager le Port Autonome d'Abidjan et lui souhaiter bonne chance.

M. Philippe LABONNE, Représentant de Côte d'Ivoire Terminal Groupe BOLLORE

Abidjan fera partir des plateformes les plus compétitives d'Afrique en particulier grâce au programme d'infrastructures qui va être mis en uvre pour améliorer la connectivité entre le port et l'intérieur de la ville. Le Port d'Abidjan avec son deuxième Terminal sera une infrastructure aux standards mondiaux et il est important que cette infrastructure soit reliée à la ville par des travaux de contournement, des ponts comme l'a indiqué le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan et le Ministre des Transports en vue d'éviter la congestion dans la ville. Ce qui permettra aux acteurs économiques d'avoir plus rapidement leurs marchandises et aussi d'exporter plus rapidement.
Notons que le Port d'Abidjan dispose déjà d'un terminal à conteneurs de 11 mètres de tirant d'eau le limitant à accueillir que des navires qui transportent 3500 à 4000 conteneurs. Aujourd'hui, le commerce mondial est traité à 95% par le secteur maritime.
Pour réduire le coût du transport, les armateurs ont construit de grands navires pouvant transporter pour certains jusqu'à 20.000 conteneurs. Et pour accueillir ces grands navires, il faut des infrastructures adaptées, modernes et bien équipées.

Monsieur DIARRASSOUBA Tahirou, Secrétaire Général de la Communauté Portuaire d'Abidjan

C'est un sentiment d'honneur de recevoir au Port d'Abidjan, le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA. C'est aussi un sentiment de bonheur parce que les infrastructures et les superstructures qui seront construites sur le TC2 vont permettre enfin au Port de rattraper le gap qu'il avait par rapport aux autres ports concurrents de la sous-région et de se positionner, comme nous le souhaitons, le 3ème hub entre Tanger au Nord et Durban au Sud. C'est une infrastructure majeure que le Président de la République va mettre à la disposition des acteurs de la Communauté Portuaire d'Abidjan. Nous attendons avec impatience l'opérationnalisation de cet ouvrage afin que nous puissions rivaliser avec nos voisins et reprendre totalement notre place de leader de la Côte Ouest-Africaine.

Monsieur N'DOLI KOUADIO, Directeur de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'ouvrage du PAA

C'est une grande fierté pour moi d'être directement lié à tous les projets de modernisation de la plateforme portuaire d'Abidjan et cela aussi en ma qualité d'ingénieur des grands travaux et directeur des infrastructures du PAA. Je tiens à remercier le Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ qui nous fait confiance depuis 9 ans pour conduire ces chantiers ambitieux.

Madame Okou D. GON COULIBALY, Directeur commercial, marketing et de la communication du PAA

C'est un sentiment de grande fierté et de satisfaction que de voir le Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, effectuer ce déplacement, malgré un agenda très chargé, pour procéder à la pose de la première pierre des travaux de superstructures du second terminal à conteneurs du port d'Abidjan.
Cette infrastructure, avec le canal de Vridi élargi et approfondi, sont les deux piliers majeurs de notre stratégie commerciale de positionnement comme hub port incontournable sur la façade Atlantique de l'Afrique. Ainsi positionné, le port d'Abidjan pourra offrir plus de possibilités de connexions directes entre l'Afrique de l'Ouest et le reste du monde.
Avec cette nouvelle infrastructure, le port d'Abidjan entrera dans une nouvelle ère en accueillant des navires de 14 000 TEU. Nous allons également améliorer notre capacité de traitement qui va passer de 1 million à 2,5 millions de conteneurs par an.
Ce projet est également très avantageux pour les armateurs, en termes de touchés directs et de transbordement. Les affréteurs pourront rentabiliser leurs investissements grâce à la baisse induite par les charges d'exploitation du fait de l'affrètement de navires de plus grandes tailles sur la Côte Ouest Africaine.
Nous avons donc hâte de le voir entrer dans sa phase d'exploitation, dès le deuxième trimestre 2022, comme cela a été annoncé.

Monsieur Assi Magloire, Directeur du contrôle, de l'audit et de la qualité du PAA

Je voudrais d'abord rendre hommage au Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, et saluer les efforts du gouvernement ivoirien, qui malgré le contexte de crise sanitaire difficile continue d'appuyer les autorités portuaires dans leurs efforts de modernisation du port d'Abidjan.
Ce deuxième terminal à conteneurs vient, à n'en point douter, améliorer la qualité des services rendus aux navires et au traitement des marchandises transitant par notre port qui est

certifié à la norme ISO 9001 version 2015 sur l'accueil navire.
Un autre avantage qui sera induit par le futur terminal est la prise en compte de la problématique environnementale à travers l'utilisation d'équipements électriques et la réduction des émissions de CO2. Cela apportera une contribution à la préservation de l'environnement et un plus pour notre certification à la norme environnementale ISO 14001 version 2015.

Monsieur Dominique AMIEN, Directeur Général Adjoint du Groupe CMA-CGM

Ce chantier est une belle uvre qui va booster les activités portuaires en Côte d'Ivoire. C'est aussi un acte fort que le Port Autonome d'Abidjan pose par rapport à la compétitivité de notre Port et surtout la concurrence que nous voyons autour de nous. Je pense que nos autorités ont pris la bonne décision pour pouvoir réaliser cette uvre en vue de mettre notre pays au premier plan.

Monsieur Didier Abi AKA, Directeur des Opérations du Groupe CMA-CGM

Pour nous, c'est un acte très fort dans ce sens que nous avons toujours voulu rentabiliser les grands navires que nous envoyons au Port d'Abidjan. Nous souhaitons que les travaux aillent au plus vite afin que nous puissions recevoir les grands navires qui sont programmés par CMA-CGM pour pouvoir venir compétir de façon saine avec les autres armateurs. Nous sommes assez confiants de ce que ce deuxième terminal va booster nos activités tant au plan concurrentiel, au plan humain, au plan professionnel et la Côte d'Ivoire pourra tirer profit de ce nouveau terminal.

M. Jean Noël KABORÉ, Représentant du Conseil burkinabé des Chargeurs en Côte d'Ivoire

C'est pour nous une très belle initiative des autorités ivoiriennes. Offrir un second terminal à Conteneurs au Port d'Abidjan, c'est aussi offrir une plus grande capacité d'entreposage pour nos opérateurs qui peuvent mieux utiliser le Port Autonome d'Abidjan. Déjà ils l'utilisent. En augmentant cette offre d'espace, cela va permettre d'accroître les possibilités d'utilisation du Port d'Abidjan.

M. Youssouf COULIBALY, Représentant du Conseil Malien des Chargeurs au Ports d'Abidjan et de San Pédro

Ce projet montre que le Port d'Abidjan est en avance, il anticipe. L'avenir du transport maritime reste les conteneurs. Le Port d'Abidjan, vu sa place de hub ne pouvait pas se contenter d'un seul terminal à Conteneurs. Le Port d'Abidjan est en train de réaliser cet ouvrage pour contenir tout le flux qui arrivera très prochainement. C'est donc une très belle entreprise qui va résoudre les problèmes de congestion. Ce projet nous est donc bénéfique et profitable.

M. NIARE Lassana, Directeur des Entrepôts Maliens au Bénin

Je crois que cette infrastructure va nous servir de tremplin en vue de faire face à nos besoins en matière d'importation pour le ravitaillement de notre pays. Et aussi par rapport à l'exportation de nos bals de cotons qui se font en conteneurs. C'est donc une très belle opportunité. Nous félicitons le Président de la République SEM. Alassane OUATTARA pour la réalisation de ces travaux gigantesques au Port d'Abidjan en vue de lui donner un souffle nouveau.

M. Ali Souleymane, Représentant du Conseil Nigérien des Utilisateurs de Transports publics (CNUT) en Côte d'Ivoire

Je tiens à féliciter le Port Autonome d'Abidjan pour ce joyau qui va être réalisé aussi pour les pays de l'hinterland. Le Niger, le Mali et le Burkina Faso, travaillons ensemble et en étroite collaboration avec le Port Autonome d'Abidjan. Nous sommes heureux d'avoir ces grandes infrastructures. Nous remercions le gouvernement ivoirien pour ce grand projet.

M. NAGOLO SORO, Société des Ciments d'Abidjan

Nous pensons que c'est un évènement important pour l'économie ivoirienne. Comme tout le monde le sait, l'économie d'un pays repose essentiellement sur les infrastructures et au niveau portuaire, c'est extrêmement important d'avoir des infrastructures de ce niveau. Nous sommes certains que ce nouveau terminal va conduire à l'amélioration de l'économie ivoirienne.

Ixchel LAMINE, sénior managers de SCANNING SYSTEMS

Tout d'abord, nous tenons à remercier les autorités du port pour l'invitation. C'est une belle cérémonie qui rentrera dans l'histoire de la Côte d'Ivoire car elle boostera son économie.

M. Franck GBALOU, représentant de MSC Côte d'Ivoire

C'est une belle cérémonie, car nous partons tout droit vers l'aboutissement des travaux du second terminal à conteneurs d'Abidjan (TC2), qui est tant souhaité par l'Etat de Côte d'Ivoire et par nous les usagers du port. Avec ce deuxième terminal, nous aurons un port en eau profonde qui nous permettra de faire accoster des navires de plus de 16m de tirant d'eau, c'est une bonne aubaine, cela permettra à l'armateur que nous sommes, c'est-à-dire MSC, de revoir sa desserte sur le port d'Abidjan et continuer dans ce que nous avons déjà commencé à faire, c'est-à-dire accroître nos lignes sur le port d'Abidjan. Comme vous savez, nous sommes très présents à San Pedro, donc nous envisageons d'être très présents à Abidjan, parce que ce nouveau terminal nous offre de nouvelles opportunités. Ces aménagements viennent à point nommé car les ports de la sous-région sont aussi en travaux. Ce deuxième terminal à conteneurs permettra d'accroître la compétitivité du port d'Abidjan dans la région africaine. Nous avons déjà des gros navires qui viennent ici, mais qui ne sont pas fort en tirant d'eau. Avec ce terminal à 16m de tirant d'eau, MSC pourra revoir sa politique de desserte sur Abidjan et c'est une aubaine pour l'économie ivoirienne et voire pour la sous-région.

Arnaud FEGER, Directeur Général de CARENA

En tant que membre de la Communauté Portuaire d'Abidjan, je suis très fier, d'être présent en ce moment historique dans le développement du port d'Abidjan. La réalisation de ce second terminal à conteneurs va amener beaucoup de trafic qui va impacter l'économie de la ville d'Abidjan et du pays.

M. Oumar KANTÉ, Directeur d'Exploitation adjoint de la Société d'Exploitation et de Construction des Entrepôts Frigorifiques de Côte d'Ivoire.

En 25 ans de port, je n'ai pas vu en l'espace d'un certain nombre d'année, autant de réalisation. Je suis fier de la cérémonie d'aujourd'hui et je souhaite que cela continue dans cette tendance, parce que le port c'est un pôle économique important. Il faut qu'on investisse assez là-dedans et depuis un certain nombre d'années le gouvernement a compris, et c'est bon signe pour l'économie ivoirienne.

M. Mamadou SANOGO, Directeur Général de la société GÉNIE-INDUSTRIE, spécialisée dans la construction industrielle

Je suis très heureux de voir cette cérémonie s'organiser en présence du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA qui a une vision du futur pour les jeunes. Avec ce projet, il y aura beaucoup de travaux à réaliser et il y aura beaucoup de jeunes qui vont s'impliquer dans l'entrepreneuriat. Félicitations au Président de la République et à tout le gouvernement.

Mme Isabelle GUESSEND, Vice-Présidente du SEMPA et DG de ATHENA SHIPPING

J'ai été invitée par la Communauté Portuaire d'Abidjan pour la pose de la 1ère pierre des travaux de réalisation des superstructures du TC2, en tant que Vice-Présidente du SEMPA. C'est un projet majeur pour le Port d'Abidjan en particulier et pour la Côte d'Ivoire en générale. Nous avons déjà assisté à l'inauguration du canal de Vridi, il y a quelques mois, aujourd'hui nous sommes à la pose de la 1ère pierre des travaux de réalisation des superstructures du TC2. Ce chantier fait partie des très grands chantiers qui ont été entamés, il y a quelques années et qui aujourd'hui arrivent à son terme ne serait que par cette pose. Je suis ravie, en tant que responsable de la société ATHENA, car nous travaillons depuis des années avec le port, donc nous ne pourrons qu'en profiter et la Côte d'Ivoire avec.

Commissaire de la Marine Mamadou DOSSO, président de l'Union des Consignataires et Armateurs de Côte d'Ivoire

C'est un grand jour puisqu'il s'agit aujourd'hui de la pose de la 1ère pierre des travaux de réalisation des superstructures du nouveau terminal à Conteneurs du port d'Abidjan. Nous savons ce que le nouveau terminal peut apporter à l'économie maritime du pays, puisqu'avec les tirants d'eau d'aujourd'hui, nous pouvons accueillir les plus gros navires porte-conteneurs qui sillonnent les mers du monde. Ceci est d'autant plus important pour nous, car cela nous permettra de valoriser notre potentiel. Vous savez que la Côte d'Ivoire est un pays où le trafic est équilibré à l'import et l'export en matière de conteneurs. Ce qui veut dire que beaucoup de navires sont obligés de passer par Abidjan pour rentabiliser leur escale et les maximiser. Je pense donc que c'est beaucoup d'espoir que nous pouvons fonder dans l'avènement de ce nouveau terminal qui va certainement faire bondir le trafic du Port Autonome d'Abidjan et celui de la Côte d'Ivoire.

M. Manfredi PICCOLO BRUNELLI, Directeur des Achats à LAFARGEHOLCIM

Cette cérémonie qui nous réunit, est très bien organisée surtout avec le respect des gestes barrières. La pose de la première pierre du second terminal à conteneurs du port d'Abidjan est une très grande avancée pour le Port Autonome d'Abidjan. Cela va permettre de renforcer les capacités de fret et va désengorger le port. C'est une avancée économique majeur pour la sous-région.

M. Bamoussa OUATTARA, Directeur du Terminal à Pêche du Port d'Abidjan

Après cette cérémonie, j'ai un sentiment de satisfaction de voir que le Port d'Abidjan continue sa modernisation pour le bonheur de l'économie ivoirienne. Nous qui sommes les collaborateurs du Directeur Général, M. Hien SIÉ, nous ne pouvons qu'être fier de lui, et aussi fier du Président de la République, qui uvre tous les jours pour que l'économie de la Côte d'Ivoire soit au firmament des économies modernes. Et l'un des instruments les plus importants, permettra au port de bien se porter à l'aboutissement de ce projet.

SIGNATURE DU PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION DES TRAVAUX DU TC2

La cérémonie de signature du procès-verbal de réception des travaux du deuxième terminal à conteneurs (TC2) entre le Port Autonome d'Abidjan (PAA) et Côte d'Ivoire Terminal a eu lieu le lundi 16 mars 2020, à la salle de réunion du 5e étage de la direction générale du PAA.
Cette signature s'est déroulée en présence du Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ et ses directeurs sectoriels, du Directeur Régional de Bolloré Transport Logistics (BTL), M. BELLEROSE Pierre, de M. KOUAMÉ Konan Séraphin, Mandataire du GIT, du Directeur Général de CIT, M. DE BACKKER Koen.
Ainsi, Monsieur Hien SIÉ en tant qu'Autorité concédante et M. DE BACKKER Koen en tant que Concessionnaire ont signé le procès-verbal de mise à disposition des ouvrages, pour l'installation des superstructures du deuxième terminal à conteneurs en vue de son exploitation.

Jérôme K. SANSAN

VISITE DU 1ER RESPONSABLE DU PAA SUR LE SITE DU TC2 ET DU TERMINAL RORO

M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), a effectué une visite de terrain le mercredi 26 février 2020, sur les sites du deuxième terminal à conteneurs (TC2) et du terminal RoRo. Cette visite de routine avait pour objectif de permettre au premier responsable du PAA de suivre l'évolution des travaux sur ces terminaux.
En compagnie de ses collaborateurs et des responsables de China Harbour Engineering Company (CHEC) Ltd, entreprise en charge des travaux, l'Autorité Portuaire a arpenté ces différents sites en long et en large et a apprécié la bonne évolution des travaux.
Cette visite s'est étendue également à la nouvelle future ligne de délimitation de la zone sous douane. Le tracé de cette nouvelle zone va favoriser la création d'une route et le gain de nouveaux espaces qui pourront profiter aux opérateurs économiques en zone hors douane.

Jérôme K. SANSAN

LA CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU TC2
ALLOCUTION DU MINISTRE DES TRANSPORTS

M. Amadou KONÉ, Ministre des Transports

Excellence Monsieur le Président de la République,
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux,
chers amis travailleurs du Port autonome d'Abidjan,
honorables invités, mesdames et messieurs,

Monsieur le Président de la République, c'est pour moi un immense honneur de prendre la parole devant cette auguste assemblée et spécialement en votre présence. C'est donc tout naturellement, que je voudrais consacrer les premiers mots de mon intervention, à rendre hommage à l'illustre personnalité, qui fait l'honneur de rehausser de sa présence cette cérémonie.

Excellence Monsieur le Président de la République, je voudrais vous exprimer la profonde gratitude de l'ensemble du monde des transports. Tout d'abord pour l'estimable bénéfice dont jouit notre secteur tout entier, pour toutes les actions politiques, diplomatiques et économiques que vous menez à la tête de notre pays afin de construire une nation plus prospère et émergente.
Malgré votre calendrier particulièrement chargé à la vieille de la campagne électorale pour les élections présidentielles du 31 octobre 2020, vous avez tenu à être parmi nous.
A propos de cette élection, Monsieur le Président, j'en suis sûr, vous allez gagner. Il y a ceux qui bavardent, ceux qui détruisent et il y a ceux qui travaillent et construisent. Vous faites partie de ceux qui travaillent et construisent.
Je peux vous affirmer, Monsieur le Président, en tant que croyant, il y a un Dieu pour les justes. Il y a un Dieu pour ceux qui travaillent dans l'intérêt général. C'est pour cela, Monsieur le Président, que nous sommes persuadés que grâce à vous, grâce au Bon Dieu, tout se passera bien. Vous serez encore le Président de la République pour conduire le navire ivoire.
Monsieur le Président, veuillez accepter que je sorte un peu de mon discours, parce qu'en réalité tout a été dit par le Directeur Général. Et tout a été également dit, à travers le film institutionnel que vous avez vu relativement au projet qui vous ait présenté ce matin.
Monsieur le Président, je voudrais premièrement, au nom des plus de 75 mille travailleurs directs et indirects du Port autonome d'Abidjan, et ceux du Port autonome de San Pedro, vous dire merci d'avoir bien voulu accepter de signer le décret portant statut particulier des dockers qui rentrera en vigueur en janvier 2021. C'est ce qui justifie leur enthousiasme, ce matin.
Monsieur le président, ce décret, en plus de tous les travaux d'infrastructures qui sont en train d'être réalisés, viennent contribuer au rayonnement du Port Autonome d'Abidjan et du Port Autonome de San Pedro.

Monsieur le Président de la République, le Port Autonome d'Abidjan représente à lui seul, plus de 90% des échanges entre notre pays et le monde extérieur. En 2011 et tout récemment en 2017, Monsieur le Président, vous avez été témoin, des difficultés que nous avons connues en termes de congestion des ports. Difficultés aggravées par les problèmes que nous avons rencontrés dans la commercialisation des produits agricoles en 2017.
Vous étiez particulièrement préoccupé par la sortie des produits agricoles. Sous la supervision du Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY, nous avons travaillé notamment avec le Directeur général du port d'Abidjan, pour que plus jamais, nous ne connaissons ces problèmes de congestion au Port autonome d'Abidjan.

Monsieur le Président, le Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY, avait instruit la Direction Générale du Port autonome d'Abidjan et mon prédécesseur, le Ministre Gaoussou TOURÉ, que je voudrais saluer, que cette forte croissance ne soit pas contrariée par les difficultés liées au fonctionnement et aux capacités des ports. Ce qui a fait qu'il y a eu ces investissements importants.
Monsieur le Président, une seconde phase d'investissements est nécessaire. Le Directeur Général du Port autonome d'Abidjan, l'a exprimé. Il s'agira pour nous du projet le plus ambitieux, aussi bien pour le Port Autonome d'Abidjan que pour la ville d'Abidjan. Le Premier Ministre nous a instruits à l'effet de travailler avec le Bureau national d'études techniques, pour contourner la ville d'Abidjan. Bientôt, il vous sera présenté un projet de contournement de la ville d'Abidjan, incluant un ouvrage important de franchissement du canal de Vridi et permettant ainsi de rallier petit Bassam à PK24, sur l'autoroute du nord en passant par Jacqueville. Avec l'appui de la Banque Mondiale et le MCC, je peux vous dire Monsieur le Président de la République que dans les cinq prochaines années, le Port autonome d'Abidjan et la ville d'Abidjan, pourront fonctionner ensemble, sans que le poumon de l'économie ivoirienne ne soit asphyxié. Mais également que la fluidité d'Abidjan soit une réalité. C'est cela le projet majeur que nous avons pour les cinq prochaines années.
Je voudrais vous rassurer, Monsieur le Président de la République, de notre détermination, au côté du Premier Ministre Ahmed BAKAYOKO, à faire en sorte que le port d'Abidjan continue d'être toujours plus haut. Je voudrais terminer mon propos, Monsieur le Président de la République, en remerciant l'entreprise CHEC, qui a réalisé les travaux d'infrastructures. Comme vous le savez, il est annoncé la réalisation des travaux de superstructures. Nous nous retrouvons là, sur la plateforme qui va être équipée dans 18 mois pour que ce terminal soit fonctionnel.

Je voudrais remercier également nos partenaires de Bolloré, de MAERSK. Je voudrais féliciter en votre nom, Monsieur Président de la République, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan et l'ensemble de la Communauté Portuaire, pour le travail important qui a été fait pour l'organisation de l'ensemble de ces chantiers. Cette organisation a permis à ces chantiers de se poursuivre, tout en faisant en sorte que le port continue de fonctionner.
Enfin je les félicite, pour leurs abnégations au travail, pour avoir réussi à maintenir cet outil, à faire fonctionner le Port Autonome d'Abidjan pendant la crise de Covid-19 que nous connaissons.
Monsieur le président, la crise n'a pas impactée gravement les activités au port d'Abidjan. Nous avons enregistré pour la même période que l'année dernière, dans les activités du port d'Abidjan, seulement 6% de perte qui seront rattrapées d'ici la fin de l'année.
Merci beaucoup Monsieur le Président de nous avoir honorés de votre présence lors de la pose de la première pierre des travaux de réalisation des superstructures.
Merci à l'ensemble des membres du gouvernement qui ont contribué à ce que ce projet se réalise.
Merci à l'ensemble des partenaires.

Mesdames et messieurs, je vous souhaite bon après-midi. Merci encore Monsieur le Président.

LA CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU TC2
ALLOCUTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PAA

M. Hien SIÉ Y., Directeur Général du PAA

Excellence Monsieur Alassane OUATTARA Président de la République de Côte d'Ivoire,
Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de la défense,
Messieurs les présidents d'institution,
Monsieur le Ministre des transports,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Présidents de Conseils d'Administration, Directeurs Généraux, Directeurs et Chefs de service,
Mesdames et Messieurs les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan,
Monsieur Philippe LABONNE chef de la délégation de CI-TERMINAL,
Honorable Chefs Traditionnels,
Très chers travailleurs du Port Autonome d'Abidjan et de la plate-forme portuaire dont les dockers,*
Mesdames et Messieurs de la presse,
Distingués invités, en vos rangs et qualités respectifs,
Mesdames et Messieurs,

Immense est ma joie de vous recevoir ce jour, sur la plate-forme portuaire, en ma qualité de Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, incarnant l'Autorité portuaire.
Aussi, au nom du Président du Conseil d'Administration, Monsieur KOLY KANTE, de l'ensemble des travailleurs de la plate-forme portuaire et au mien propre, je souhaite la bienvenue à tous et en particulier à vous, Excellence Monsieur le Président de la République et à la délégation qui vous accompagne.
Excellence Monsieur le Président de la République,
Inauguré en 1951, le port d'Abidjan, par la qualité de ses infrastructures et superstructures, a rayonné durant les décennies 70 et 80 sur la Côte Ouest Africaine comme port leader, tant en termes de trafic que par la qualité de ses Infrastructures.
Toutefois, du fait d'une insuffisance des investissements de modernisation et de renouvellement à partir des années 80, notre port n'a pas pu s'adapter aux mutations de l'industrie maritime et aux attentes des acteurs du secteur, perdant de fait, sa compétitivité et régressant de sa position concurrentielle.
L'état des lieux en 2011 faisait ressortir :
- l'incapacité du port à accueillir les grands navires,
- la congestion des aires d'opérations et de manutention,
- la congestion et la forte dégradation des voies de circulation de la zone portuaire,
- le manque d'espace industriel, et j'en passe.

Aussi, inspiré par votre vision de « faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent » nous avons décidé de « faire du port d'Abidjan le port leader de la Côte Ouest Africaine, et un hub-port sur la façade atlantique de l'Afrique », les plans stratégiques 2011/2016 et 2016/2021 ont identifié, des projets majeurs à réaliser pour repositionner notre port.
Ils sont de deux types :
- ceux visant à décongestionner les voies de circulation de la zone portuaire et péri portuaire,
- et ceux devant permettre de décongestionner les aires de manutention sous-douane et permettre l'accueil de grands navires.

Les premiers combinent la création de nouvelles voies et parkings et l'offre d'espace additionnelle de stockage. Ce programme commencé en 2013 est aujourd'hui avancé à 70% et permet actuellement une traversée de la zone portuaire en 20mn en moyenne contre 1h à 2h il y a 6 ans de cela.
Les deuxièmes doivent permettre l'accès au port de grands navires et offrir d'avantage d'espace pour la manutention en zone sous douane.
C'est ce qui justifie
- La construction d'un nouveau port de pêche, qui inauguré en décembre 2015, permet de recevoir de grands navires thoniers de 10 m de tirant d'eau qui auparavant ne pouvaient accéder au port d'Abidjan; ce projet met par ailleurs à la disposition des opérateurs du secteur, 5ha de terrain industriels et 2ha d'aire de manutention.
- Il s'agit aussi de la construction d'un terminal Roro moderne dont les infrastructures sont opérationnelles depuis 2019 avec 8ha de terrains. Ce terminal pourra, à terme, traiter 70 000 véhicules par an, faisant du port d'Abidjan un grand port de transbordement pour véhicule.
- A noter aussi le Terminal céréalier, dont les travaux sont en cours, et qui permettra de disposer de 9 ha de terre- plein pour organiser les opérations de traitement des denrées alimentaires dans le port et également d'accueillir au port d'Abidjan de grands navires céréaliers de 60 000 T contre 30 000 T actuellement.

Excellence Monsieur le Président de la République,
Si les projets cités tantôt sont importants pour le port, ceux qui font véritablement rentrer le port d'Abidjan dans la catégorie des ports leaders sous régionaux et en font un hub port, sont incontestablement :
- l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi
- et la construction du 2ième Terminal à Conteneurs.

Le canal de Vridi redimensionné et inauguré le 21 février 2019 par notre regretté Premier Ministre S.E.M. Amadou Gon COULIBALY*, permet le passage de navires porte-conteneurs de 16 m de tirant d'eau (contre 11,5 m avant) et pouvant embarquer 14 000 conteneurs (contre 3 500 conteneurs avant). Ces navires, les plus grands fréquentant la côte africaine, pourront désormais arriver au port d'Abidjan pour être accueillis au 2ème terminal à conteneurs dont la pose de la première pierre des travaux d'infrastructures nous réunit ce jour.
Ce terminal, d'un coût total de 596 milliards de F CFA, permettra, à compter de mars 2022, de faire passer la capacité de traitement de conteneurs du port d'Abidjan de 1 million conteneurs par an à 2,5 millions de conteneurs par an.
Ce deuxième terminal créera 450 emplois directs en phase d'exploitation.

Excellence Monsieur le Président de la République, tout a été possible grâce au dévouement et à l'engagement des travailleurs du Port Autonome d'Abidjan, de l'ensemble des acteurs portuaires que je félicite et remercie, et, parlant d'acteurs portuaires, je fais un clin d' il à nos dockers nombreux ici ce jour, tous accourus Excellence Monsieur le Président de la République, pour vous accueillir et vous remercier pour avoir signé en Janvier 2019, le décret portant statut particulier des dockers de Côte d'Ivoire*. C'est aussi grâce à l'accompagnement du Comité National de Pilotage des Partenariats

Publics Privés.
Excellence Monsieur le Président de la République, avec votre permission, je voudrais me réjouir de l'excellence des relations entre la Côte d'Ivoire et la république populaire de Chine d'une part et entre la Côte d'Ivoire et le Japon d'autre part, qui a permis de mobiliser des ressources nécessaires pour financer ce vaste programme d'investissements, et remercier l'ambassadeur de la république populaire de Chine et celui du Japon ici présents*.
Vous me permettrez de remercier également tous les concessionnaires qui ont foi en l'avenir radieux de la Côte d'Ivoire et du Port d'Abidjan, en concluant des partenariats publics-privés avec le Port Autonome d'Abidjan, de même que l'ensemble des acteurs du port d'Abidjan dont nos partenaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger.
Mes remerciements vont également aux équipes techniques du Port Autonome d'Abidjan, à l'ensemble des travailleurs du Port, aux consultants, Bureaux d'Etudes et de Contrôle et à l'Entreprise CHEC qui a réalisé ces grands projets.

Excellence Monsieur le Président de la République, vous avez investi plus de 1000 milliards de FCFA dans le port d'Abidjan en espace de 9 ans et à la fin du programme en cours, comme la Côte d'Ivoire que vous avez faite revenir dans le concert des nations qui comptent sur le plan international, avec vous le port d'Abidjan est également de retour dans le concert des ports qui comptent et a franchi, pour la première fois de son histoire, la barre de 25 millions de tonnes en 2019*.
Nous travailleurs du secteur portuaire sommes si fiers de vous. Tous, nous pouvons être légitimement fiers du chemin parcouru par la Côte d'Ivoire depuis 2011 sous votre leadership, et il faut que cela continue ; et il faut que cela continue avec vous Monsieur Alassane OUATTARA comme Président de la république de côte d'Ivoire*, pour nous permettre de rêver lucide à l'avenir radieux de la Côte d'Ivoire et de son principal port.

Ce rêve c'est de voir le Port d'Abidjan, dans un futur proche, devenir un véritable complexe industrialo-portuaire avec des zones franches développées sur ses réserves foncières de 3 500 ha, sur l'Ile Boulay et à l'ouest du canal de Vridi.
Cela va nécessiter la réalisation d'un tunnel sous le canal de Vridi avec une connexion au pont de Jacqueville et au PK 24, permettant :

- de favoriser une totale décongestion de la ville d'Abidjan concernant la circulation des camions
- de permettre un développement de la ville entre le Canal de Vridi et Jacqueville
- de développer les activités portuaires sur les réserves foncières.

Il s'agira aussi, de réaliser un franchissement de la baie de Bietry par une liaison Vridi-Boulevard de Marseille pour aider à diversifier les accès au port d'Abidjan.

Nous remercions d'avance Monsieur Amadou KONE, Ministre des Transports* dont le soutien ne nous a jamais fait défaut, de l'accompagnement qu'il nous apportera, une fois de plus, pour relever ces nouveaux défis.

Excellence Monsieur le Président de la République,
L'homme, création de Dieu est à la fois bâtisseur, inventeur et destructeur quand il le veut ;
Certains choisissent d'être destructeurs, mais vous Monsieur Alassane OUATTARA vous avez choisi d'être un bâtisseur ; alors bâtissez, bâtissez Excellence*, bâtissez la Côte d'Ivoire pour le bonheur des habitants de ce pays et des générations à venir.

Oui excellence Monsieur le Président de la république bâtissez la Côte d'ivoire ; et je tiens, du fond du c ur, à vous remercier infiniment de m'avoir associé à cette entreprise.

Je vous remercie de votre aimable attention.

LA CÉRÉMONIE DE POSE DE LA PREMIERE PIERRE DU TC2
ALLOCUTION DU VICE-PRÉSIDENT DU GROUPE BOLLORÉ

Excellence Monsieur le Président de la République de Côte d'Ivoire,
Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la Défense,
Mesdames Messieurs les membres du gouvernement,
Excellences Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et représentants du corps diplomatique
Mesdames & Messieurs les opérateurs de la plateformes portuaires d'Abidjan
Majestés chefs traditionnels,
Distingués invités, en vos rangs, grades et qualité
Mesdames et messieurs,

M. Philippe LABONNE, vice-Président du groupe BOLLORÉ

Au nom du groupe Bolloré et de notre partenaire APM Terminals, je remercie chaleureusement Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire dont le Gouvernement, sous son impulsion, a mis en uvre ce projet qui sera un des piliers logistiques de la Côte d'Ivoire et de la sous-région.

Premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, et véritable locomotive de l'Afrique de l'Ouest, la Côte d'Ivoire jouit grâce aux actions de son gouvernement, d'une économie diversifiée et d'un climat des affaires dynamique, favorable à la réalisation d'importants investissements dans des secteurs clés de l'économie, notamment les secteurs de l'industrie, des mines, du pétrole, du BTP et de l'agro-industrie.
Dans ce contexte, notre stratégie vise à promouvoir la place de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique dans le commerce international. Nous souhaitons favoriser les échanges intra-africains, créer des écosystèmes logistiques performants, et soutenir le développement des industries de transformation locales. Cette stratégie est en parfaite adéquation avec ce projet ambitieux qui vise à doter la Côte d'Ivoire d'une infrastructure portuaire aux meilleurs standards internationaux.
L'appel d'offres à la construction de cette infrastructure stratégique pour le développement de la Côte d'Ivoire a été l'occasion pour deux leaders mondiaux de mettre en commun le fruit de leurs expertises afin de proposer une offre audacieuse à même d'accroitre l'attractivité du port d'Abidjan, de soutenir la compétitivité des exports et de soutenir le gouvernement ivoirien dans la lutte contre la cherté de la vie.
Nous sommes conscients des immenses défis relevés pour paver la route de la Côte d'Ivoire vers l'émergence. Nous sommes fiers de participer à ce processus en investissant aux côtés de l'Etat ivoirien à la réalisation d'infrastructures performantes au service des activités économiques de la Côte d'Ivoire et de son peuple.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
C'est avec émotion que nous posons aujourd'hui, aux côtés de nos frères ivoiriens la première pierre de Côte d'Ivoire Terminal. En investissant plus de 262 milliards de FCFA le consortium Bolloré Ports & APM Terminasl, filiale du Groupe Maersk, entreprend la construction, l'équipement et l'opération d'un nouveau terminal à conteneurs. Dans 18 mois, il y aura ici un terminal ultra-moderne, performant, innovant et responsable.
Cela commencera par des travaux de revêtement, d'aménagement de terre-pleins et d'infrastructures, puis de raccordement au réseau ferroviaire d'Abidjan. Viendront ensuite la construction des bâtiments, et l'acquisition du matériel de pointe. S'étendant sur 37.5 hectares, ce nouveau hub sera doté d'un quai de 1.100 m disposant de 3 postes à quai avec un tirant d'eau creusé à 18 mètres de profondeur.

Au-delà des infrastructures, Côte d'Ivoire Terminal disposera aussi d'équipements de dernière génération. Dès la première année de mise en service, le terminal sera équipé de 6 portiques de quai, 13 portiques de parc et 36 tracteurs tous 100% électriques – zero émission carbone.
Par ses nombreux atouts, Côte d'Ivoire Terminal va entrer avec le Port d'Abidjan dans une nouvelle ère. Il pourra accueillir les navires de 15.000 conteneurs contre 3.500 aujourd'hui, ce qui fera passer sa capacité annuelle de traitement des conteneurs de 1 à 2.5 millions par an.
Nous travaillons pour un port encore plus efficace et plus compétitif qui contribuera à réduire les coûts de manutention des marchandises, alimenter la croissance économique et à augmenter le pouvoir d'achat. Bolloré Ports et APM Terminals ont l'ambition de créer un hub de transbordement pour les pays côtiers limitrophes et une porte d'entrée naturelle pour la sous-région. Il disposera du soutien de Maersk, premier armateur mondial et de l'engagement de la plupart des armateurs actifs sur le continent.
Le futur terminal sera construit dans le respect des normes environnementales et sociétales les plus modernes. Il sera notamment doté d'équipements électriques, et labélisé « Green Terminal » pour sa très faible émission de CO2. Il développera enfin des solutions digitales et connectées pour répondre aux besoins de ses clients.
Grâce à ce nouveau terminal à conteneurs, nous renforçons notre engagement pour le développement économique et social de la Côte d'Ivoire et réitérons notre volonté d'être moteur de la transformation logistique de l'Afrique de l'Ouest.

Excellence Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,
Le futur terminal à conteneurs est un modèle de partenariat public privé abouti où l'Etat ivoirien a investi plus de 334 milliards de francs CFA dans la réalisation des infrastructures portuaires sous la conduite du Directeur General du Port, Monsieur Hien Sie, sous l'égide du Ministre des transports et avec le support de ses équipes opérationnelles.
Au vu du travail accompli par l'Etat et ses représentants, nous mesurons la portée de notre responsabilité à l'égard des autorités et envers le peuple ivoirien et sa jeunesse.
A cet égard, notre Président, Cyrille Bolloré accorde une place prépondérante à l'emploi des jeunes et au développement de la parité au sein de nos entités africaines. Avec Côte d'Ivoire Terminal, le consortium Bolloré Ports & APM Terminals va mettre un accent particulier sur le développement des compétences afin de former la jeunesse ivoirienne aux métiers portuaires et à la manipulation des équipements de dernière génération. Cette organisation va générer plus de 450 emplois directs locaux, des milliers d'emplois indirects et mobiliser de nombreuses entreprises ivoiriennes.

Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,
La crise sanitaire que nous traversons offre aux Etats et aux partenaires privés l'opportunité de redéfinir les contours et les conditions d'un développement intrarégional et inclusif, ainsi que de nouveaux partenariats publics privés basés sur des critères d'empreinte sociétale, de transparence et de rentabilité économique au bénéfice de la population.
Si suivant l'adage ivoirien, « les infrastructures ne se mangent pas », elles créent cependant les conditions logistiques et structurelles permettant aux ivoiriens d'exercer leur activité économique et contribuent à la réduction de la pauvreté.
Le port est un moteur de l'économie et le nouveau terminal à conteneurs sera un accélérateur de croissance. Le nouveau terminal s'inscrit dans cette perspective mais nécessite la mobilisation des efforts de toute la communauté portuaire et des autorités administratives pour résorber la congestion urbaine, affronter les défis logistiques que représentent l'accès à la zone portuaire et améliorer la fluidité administrative. Il est essentielle de procéder ensemble à la mise en place de transitions intermodales efficientes entre le port et la ville, la mer et la route, la mer et le rail.

La réussite du futur terminal à conteneurs d'Abidjan sera indéniablement l' uvre de nos équipes ivoiriennes et le résultat d'un partenariat fructueux avec les autorités publiques. Je me réjouis de vous donner rendez-vous dans 18 mois pour l'inauguration de cette belle infrastructure et le début d'une nouvelle aventure commune.

Je voudrais terminer en vous réitérant Excellence Monsieur le Président de la République, Messieurs les ministres, Mesdames et Messieurs, notre engagement à toujours apporter à vos côtés, notre contribution à la réalisation et à la poursuite du miracle ivoirien.
Je vous remercie

Certificat

Certificate

N° 2008/30619.5

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ACCUEIL DES NAVIRES : LA PROGRAMMATION, LE CONTROLE, LA REGULATION DU TRAFIC, LE PILOTAGE, LE LAMANAGE, LE REMORQUAGE A L'ENTREE ET A LA SORTIE, LA SECURISATION DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE ET DU NAVIRE, LA SURETE, L'ACCUEIL DES MARCHANDISES, LES ACTIVITES DU PORT DE PECHE, LA GESTION DU DOMAINE, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE MARITIME

RECEPTION OF SHIPS: PROGRAMMING, CONTROL, REGULATION OF TRAFFIC, PILOTAGE, INSHORE PILOTAGE, INWARD AND OUTWARD TOWAGE, THE SAFETY OF PORT AREA AND SHIPS, THE SAFETY, RECEPTION OF GOODS, THE ACTIVITIES OF THE FISHING PORT, ESTATE MANAGEMENT, MANAGEMENT OF ENVIRONMENT AND OF MARITIME SECURITY

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

BP V 85 ABIDJAN – COTE D'IVOIRE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour) **2018-06-01** Jusqu'au **2021-05-31**
This certificate is valid from (year/month/day) *until*

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC *accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on* www.cofrac.fr AFAQ est une marque déposée.
AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.7./11-2014

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

Focus

Le 2e terminal à conteneurs

Une Référence Internationale

LE PROJET DE CONSTRUCTION DU DEUXIÈME TERMINAL À CONTENEURS (TC2)

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET DU DEUXIÈME TERMINAL À CONTENEURS (TC2)

I.1 - Contexte

Dans les années 1970, la forte croissance économique mondiale et l'augmentation des flux de marchandises échangées entre différents pays et différentes régions, ont justifié la nécessité de réalisation d'économie d'échelle par les chargeurs, mais surtout par les armateurs, ce qui a conduit à une mutation progressive de l'industrie maritime (navires de plus en plus grands).
Ces évolutions armatoriales combinées à l'apparition et à l'essor du conteneur (apparition de navires porte-conteneurs), ont véritablement révolutionné le transport maritime et la logistique portuaire.
Aussi, tant les navires Vraquiers, marchandises générales, rouliers, que les porte-conteneurs, vont devenir de plus en plus grands. Pour les accueillir, les ports doivent s'adapter.

Alors que dans les années 70, les grands navires porte-conteneurs faisaient entre 200 et 250 mètres de long avec 10 mètres de tirant d'eau, et transportaient environ 3500 conteneurs en 2018, le plus grand navire porte-conteneurs fait à ce jour 398 mètres de long (4 fois la longueur d'un terrain de football) avec 16 m de tirant d'eau, et transporte environs 20 000 conteneurs.
Ceux sur les lignes africaines font entre 250 et 350 m avec 14 à 15m de tirant d'eau et peuvent transporter jusqu'à 14 000 conteneurs.

I.2 - Justification du projet

Le port d'Abidjan dispose d'un terminal à conteneurs, l'un des premiers de la côte Ouest africaine depuis la fin des années 80. Malheureusement, avec l'essor rapide de la conteneurisation et la révolution dans l'industrie maritime qui en a résulté, ce terminal à conteneurs est devenu le maillon faible de la performance portuaire. En effet, il ne pouvait accueillir des navires de plus de 11,5 m de Tirant d'Eau (TE) alors que plusieurs ports de la Côte Ouest Africaine sont des ports en eau profonde.

Par ailleurs, les perspectives de développement économique de la Côte d'Ivoire nécessitaient une anticipation sur les besoins de capacité additionnelle de traitement des conteneurs.

I.3 - La stratégie de repositionnement du Port d'Abidjan

Jusqu'à la fin des années 80 et au début des années 90, le port d'Abidjan était le premier port de la Côte Ouest Africaine non seulement par le niveau de trafic global de marchandises (reflet de la vigueur de l'économie), mais aussi par la qualité des infrastructures dont le terminal à conteneurs existant.

Après de longues années de troubles socio-politiques et militaires qui n'ont pas permis la réalisation d'investissements de renouvellement et de modernisation, les atouts traditionnels du port d'Abidjan se sont dangereusement amenuisés. La place portuaire a notamment perdu sa position de premier port

LE 2e TERMINAL À CONTENEURS

concernant la qualité des infrastructures, parce que dans le même temps, les ports voisins, jusque-là à la traine, se sont modernisés et développés.

Aussi, quand notre pays a renoué avec la paix en avril 2011 et relancé son développement économique avec la vision du chef de l'Etat SEM. Alassane Ouattara d'en faire un pays émergent, l'outil portuaire (en son état d'alors) courrait le risque d'en être le maillon faible.

L'Autorité Portuaire s'est alors donné une vision et a défini un plan stratégique avec des axes clairs et des objectifs assortis de grands projets pour repositionner durablement le Port d'Abidjan comme « Premier port de la Côte Ouest Africaine et hub port de référence sur la façade atlantique de l'Afrique ».

Le projet de construction d'un second Terminal à conteneurs (TC2) en résulte.

II – LE PROJET

Le 06 Octobre 2015, a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre par Feu Son Excellence Monsieur AMADOU GON COULIBALY, alors Secrétaire Général de la Présidence de la République de Côte d'Ivoire.

• **Objectif général**
Permettre au port d'Abidjan d'accueillir les plus grands navires porte-conteneurs fréquentant les côtes africaines.
• **Objectifs spécifiques**
- Accueillir et traiter des navires porte-conteneurs avec 16 m de Tirant d'eau (contre 11.5 m de TE avant les projets) et de capacité 14 000 conteneurs (contre 3500 actuellement) ;
- Améliorer les cadences de traitement des navires porte-conteneurs ;
- Supprimer les temps d'attente des navires ;
- Accroître l'attractivité du port d'Abidjan pour les armateurs ;
- Doter le port d'Abidjan d'un nouveau terminal qui sera labélisé « Green Terminal » grâce à des équipements alimentés à partir de l'énergie électrique ;
- Répondre aux besoins de ses clients, par l'implémentation de solutions digitales et connectées.

Le projet se décline en deux (02) grandes composantes que sont :

- La composante « Infrastructures » à la charge du concédant (PAA/Etat)
- La composante « Superstructures » à la charge du Concessionnaire (exploitant)

II.1 - Composante « Infrastructures »

• Coût des travaux : 334 milliards de francs CFA HT/HD

• Financement :
- 85% (soit 284 milliards de FCFA) Prêt concessionnel EXIMBANK of CHINA
- 15% (soit 50 milliards de F CFA) fonds propres du PAA.

• Durée des travaux :
- 46 mois
- Début des travaux : 06 octobre 2015 (lancement officiel)
- Fin des travaux (Infrastructures) : Novembre 2019
- Réception officielle des infrastructures : 16 mars 2020

II.1.1 - Consistance de la composante « Infrastructures »

- Réalisation de 1250 mètres linéaires (ml) de quai (soit 3 postes à quai) de 18 m de profondeur;
- Dragage et réalisation d'un chenal d'accès et d'un cercle d'évitage (18 m de profondeur) ;
- Création de 37.5 ha de terre-plein par remblai hydraulique ;

• Les quantités de matériaux mis en uvre

Pour réaliser ces ouvrages, ont été nécessaires :
- Près de 221 000 Tonnes de béton ;
- 738 000 tonnes d'enrochement (granite) ;
- 11 000 000 de mètres cubes de sables (dragage et remblais)

II.1.2 – Gouvernance et gestion du projet

Organisation du chantier :

- Maître d'ouvrage : MINISTERE DES TRANSPORTS
- Maître d'ouvrage délégué : PORT AUTONOME D'ABIDJAN
- Maîtrise d' uvre : PAA – Direction de l'Ingénierie et de la Maitrise d'Ouvrage (DIMO)
- Appui à la Maîtrise d' uvre : Groupement TERRABO – BRIGHTEN – CID
- Entreprise d'exécution : CHINA HARBOUR ENGINERING COMPANY LTD.

II.2 - Composante « superstructures »

Coût des travaux : 262 milliards de FCFA soit 400 millions d'euros.

Financement : 100% par les actionnaires de Côte d'Ivoire Terminal (le Concessionnaire)

Durée des travaux : 18 mois

II.2.1 - Consistance des travaux et équipements

• Les Travaux de superstructures

- Revêtement et aménagement de 37,5 ha de terre-plein (y compris voirie, réseaux eau potable, pluviale, électricité et télécommunication) ;
- Réalisation des voies de roulement des portiques de quai ;
- Réalisation d'une zone conteneurs frigorifiques (Reefer) ;
- Réalisation d'une station de carburant ;
- Réalisation de la vidéosurveillance de l'ensemble du Périmètre Concédé ;
- Réalisation de parkings intérieurs ;
- Réalisation d'un raccordement au réseau ferroviaire du Port d'Abidjan ;
- Construction des bâtiments, de bureaux administratifs ;
- Construction d'ateliers techniques.

• Equipements du Terminal :

- 6 portiques de quai
- 13 portiques de parc
- 36 tracteurs
- 2 élévateurs télescopiques

II.2.2 – Gouvernance et gestion du projet

L'organisation du chantier se présente comme suit :

- Autorité Concédante : PORT AUTONOME D'ABIDJAN
- Concessionnaire : Côte d'Ivoire Terminal
- Maîtrise d' uvre : SETEC International
- Entreprise d'exécution : CHINA HARBOUR ENGINERING COMPANY LTD.

III - IMPACTS DU PROJET

III. 1 - Impacts économiques

- Economie d'échelle pour les chargeurs et les armateurs par la possibilité d'accueil de grands navires,
- Gain de temps pour les navires,
- De nouvelles opportunités pour les opérateurs et les investisseurs,
- Faire du port d'Abidjan le premier port à conteneurs de la Côte Ouest Africaine et un HUB régional.
- Faire du port d'Abidjan, une plateforme de transbordement,
- Gains pour l'économie nationale (gain de productivité),
- Réduction du coût de l'escale et partant du taux de fret à terme.

III.2 - Impacts sociaux

- Phase travaux des infrastructures (de 2015 à 2019) : 1350 emplois directs
- Phase travaux des superstructures (2020 – 2021) : 700 emplois directs
- Phase d'exploitation (à partir du 2ème trimestre 2022) : 450 emplois directs

Vue de la plateforme de 37,5 ha (remblayée) pour la réalisation du 2e Terminal à Conteneurs (TC2)

Image de synthèse du 2e Terminal à Conteneurs après aménagement et équipement

ÉVOLUTION DES TRAVAUX DU TC2

1- Présentation de la zone à remblayer pour la construction du TC2

2- JUILLET 2018 : délimitation et remblaiement progressif de la zone dédiée au TC2

3- AOUT 2018 : Première parcelle remblayée

4- OCTOBRE 2018 : Début de remblai d'une nouvelle parcelle

5- NOVEMBRE 2018 : remblai progressif de la nouvelle parcelle

6-FEVRIER 2019 : Dernière ligne droite pour la finalisation du remblai

7- AVRIL 2019 : Dernière poche à remblayer sur l'espace délimité du TC2

8- SEPTEMBRE 2019 : Ouverture de voies sur l'espace remblayé

9- NOVEMBRE 2019 : Remblai définitif du TC2

10- FEVRIER 2020 : Vue d'ensemble du TC2 et du Terminal RORO remblayés

11- Août 2020 : Quai du TC2 opérationnel

12- 05 Octobre 2020 : Cérémonie de pose de la première pierre des travaux de réalisation des Superstructures du TC2 par le Président de la République SEM. Alassane OUATTARA

Certificat

Certificate

N° 2015/66472.5

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

pour les activités suivantes :
for the following activities:

ACCUEIL DES NAVIRES : LA PROGRAMMATION, LE CONTROLE, LA REGULATION DU TRAFIC, LE PILOTAGE, LE LAMANAGE, LE REMORQUAGE A L'ENTREE ET A LA SORTIE, LA SECURISATION DE LA CIRCONSCRIPTION PORTUAIRE ET DU NAVIRE, LA SURETE, L'ACCUEIL DES MARCHANDISES, LES ACTIVITES DU PORT DE PECHE, LA GESTION DU DOMAINE, LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE MARITIME.

RECEPTION OF SHIPS: PROGRAMMING, CONTROL, REGULATION OF TRAFFIC, PILOTAGE, INSHORE PILOTAGE, INWARD AND OUTWARD TOWAGE, THE SAFETY OF PORT AREA AND SHIPS, THE SAFETY, RECEPTION OF GOODS, THE ACTIVITIES OF THE FISHING PORT, ESTATE MANAGEMENT, MANAGEMENT OF ENVIRONMENT AND OF MARITIME SECURITY.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations:

BP V 85 ABIDJAN – COTE D'IVOIRE

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2018-06-01

Jusqu'au
until

2020-03-12

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probationary value.

Franck LEBEUGLE
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. *The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.* Accréditation COFRAC n°4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC *accreditation n°4-0001, Management Systems Certification, Scope available on* www.cofrac.fr AFAQ est une marque déposée.
AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.7./11-2014

11 rue Francis de Pressensé - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0)1 41 62 80 00 - F. +33 (0)1 49 17 90 00
SAS au capital de 18 187 000 € - 479 076 002 RCS Bobigny - **www.afnor.org**

Hommage

À Son Excellence Feu AMADOU GON COULIBALY,
Premier Ministre,Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Chef du gouvernement

Une Référence Internationale

DEVOIR DE MEMOIRE

Ingénieur des grands travaux et acteur majeur de la vie politique ivoirienne, Amadou Gon COULIBALY s'est engagé, dès les premières années de son brillant parcours professionnel, pour le développement de la Côte d'Ivoire, en commençant sa carrière à la Direction et Contrôle des Grands Travaux (DCGTX).

Au cours des années passées dans cette prestigieuse institution étatique, aux côtés de ses devanciers, il aura acquis une solide expérience en matière de conception et de développement des infrastructures essentielles pour soutenir les ambitions de la Côte d'Ivoire.

Son entrée en politique était gouvernée par cette volonté légitime de mettre ses compétences au service de la nation ; cette nation qu'il a vu ses pères défendre et construire aux côtés du premier Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix Houphouët Boigny.

Il aura l'opportunité de traduire cette noble volonté en actes concrets à partir de 2011, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, à travers les fonctions de Secrétaire Général de la Présidence (2011 à 2016) et de Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat (10 janvier 2017 au 08 juillet 2020).

Pose de la première pierre des travaux d'agrandissement et d'approfondissement du Canal de Vridi couplés à ceux du TC2

Pendant les neuf années de travail passionné, passées dans ces hautes fonctions de l'Etat, il accordera une attention particulière au secteur maritime et portuaire, épousant ainsi parfaitement la pensée si juste du Président Félix Houphouët Boigny selon laquelle : « La voie de notre libération économique passe par la mer ».

C'est ainsi qu'il accompagnera, avec une grande disponibilité, l'Autorité Portuaire d'Abidjan dans la mise en uvre des grands projets de développement qu'elle a entrepris pour moderniser et renforcer ainsi la compétitivité du port d'Abidjan.

Le 6 octobre 2015, alors Secrétaire Général de la Présidence de la République, il a procédé au lancement des travaux d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée du Canal de Vridi, et de construction du deuxième Terminal à Conteneurs couplé au Terminal Roulier (RoRo).

Du 14 au 16 décembre 2017, en qualité de Premier Ministre, il apportera en personne, la caution du gouvernement au grand séminaire de réflexion sur l'avenir des ports ivoiriens, en présidant la cérémonie, malgré un agenda particulièrement chargé.

Ce séminaire qui a regroupé toutes les parties intéressées du secteur maritime et portuaire, s'est tenu à Grand-Bassam autour du thème « Les ports ivoiriens face aux défis de la compétitivité ». Le 21 février 2019, soit quatre ans après le lancement des travaux, il était encore avec nous au Port d'Abidjan, à la tête d'une importante délégation d'Etat, pour inaugurer le canal de Vridi élargi et approfondi.

Ce jour-là, au terme d'un mémorable discours, il a rappelé l'importance macro-économique du nouvel ouvrage en ces propos « le redimensionnement du canal de Vridi constitue pour le gouvernement un précieux instrument de développement, à forte valeur ajoutée », il a ensuite, en présence de la Grande Chancelière, Madame Henriette Dagri DIABATE, traduit la reconnaissance de la Nation à quelques acteurs majeurs de la mise en uvre de ce projet qui ont été décorés dans l'Ordre National et dans l'Ordre du Mérite Ivoirien.

Durant toutes ces années, le Premier Ministre Amadou Gon COULIBALY suivait personnellement l'évolution des travaux de développement engagés dans le port à travers notamment le plan d'action Prioritaire (PAP), et avait, à plusieurs reprises, usé de ses prérogatives pour garantir des avancées notables.

1- Coupure du ruban lors de la cérémonie d'inauguration du Canal de Vridi agrandi et approfondi.

1

2

Il faisait corps avec le port d'Abidjan dont il soutenait avec une ferme conviction les actions de développement des projets. Toute la Communauté Portuaire d'Abidjan ainsi rassurée, l'attendait pour inaugurer d'autres infrastructures dont le second terminal à conteneurs (TC2).

Mais Dieu le Tout Puissant et Miséricordieux a décidé qu'il en soit autrement, en le rappelant à Lui, en ce jour inoubliable du 08 juillet 2020. Sa disparition si brutale laisse un grand vide heureusement comblé par Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et tout le gouvernement qui continuent d'encadrer et de soutenir les efforts des ports ivoiriens.

Il est écrit dans les lignes des mémoires de feu le Président François Mitterrand que "penser aux morts est l'assurance pour les vivants de ne point oublier les êtres qu'ils ont aimés ".

Les portuaires ont aimé le Premier Ministre Amadou GON COULIBALY, ils penseront toujours à lui pour ne jamais l'oublier.

Hien Yacouba SIE

3

Dossier

Gestion de la Covid-19 au Port d'Abidjan

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

PEFC

Une Référence Internationale

COVID-19
CONTEXTE

I/INTRODUCTION

Depuis fin 2019, le monde entier fait face à une maladie infectieuse émergente, appelée la maladie à Coronavirus 2019 ou Covid-19, provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2.
Elle apparaît le 17 novembre 2019 dans la province de Hubei (en Chine centrale), et plus précisément dans la ville de Wuhan. Le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été informée d'une épidémie de « pneumonie de cause inconnue » dans la ville de Wuhan, septième ville la plus importante de la Chine avec 11 millions d'habitants. Les premiers individus infectés avaient tous été dans un marché de fruits de mer à Wuhan qui a été aussitôt clos le 1er janvier 2020.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) alerte dans un premier temps la République populaire de Chine et ses autres États membres, puis prononce l'état d'urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020.

Face à la propagation rapide de cette maladie à travers le monde entier, le 11 mars 2020, l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie par l'OMS, qui a demandé des mesures de protection essentielles pour prévenir la saturation des services de soins intensifs et renforcer l'hygiène préventive.

II/SITUATION GENERALE DE LA PANDEMIE A L'ECHELLE MONDIALE

Le coronavirus, baptisé COVID-19, a voyagé depuis la première apparition de symptômes chez un habitant de la province de Hubei, en Chine.

Ce virus a par la suite gagné les grandes métropoles du pays, puis les États voisins comme le Japon et la Corée du Sud, avant de se répandre dans le reste du monde, des Etats-Unis en passant par les pays européens, et enfin le continent africain. Il est à ce jour présent un peu partout dans le monde.

Cette vague de contamination fulgurante, a eu des incidences sanitaires graves entraînant des mesures de confinement des populations dès le mois de mars 2020, et a été particulièrement marquée par une crise économique mondiale sans précédent.

Ainsi, plusieurs secteurs à travers le monde ont été durement touchés. Commerces fermés, événements annulés, usines et transports au ralenti, places boursières qui s'affolent, fermetures de certaines frontières terrestres, aériennes et maritimes. La pandémie du nouveau coronavirus Covid-19 a frappé de plein fouët l'économie mondiale et a emmené les pays, à au fur et à mesure, se calfeutrer.
En effet, la propagation du virus a perturbé les chaînes d'approvisionnement et provoqué la chute de l'investissement et de la consommation, conduisant à un « risque réel et croissant de récession mondiale », a souligné le 15 mars 2020, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Il a à ce propos, appelé les gouvernements du monde, à travailler ensemble pour empêcher l'économie mondiale d'entrer en récession. Le Fonds monétaire international (FMI) a, quant à lui, averti que la gravité du ralentissement de l'économie mondiale dû au coronavirus, dépendrait de la durée de cette pandémie, et des réponses apportées par les gouvernements.
En début du mois de mars 2020, la Directrice Générale du FMI, Kristalina Georgieva, a prévenu que la croissance en 2020 serait inférieure aux 2,9% de 2019, sans pouvoir "prédire de combien".
Après une régression du taux de contamination, les mesures de levée de confinement ont progressivement été mises en place dans plusieurs pays à travers le monde dès le mois de juillet 2020, tandis que la Chine, foyer de propagation du virus, enregistrait une seconde vague de contamination rapidement contenue.
Sur le plan médical, la dimension géopolitique prise par la pandémie de Covid-19, a conduit inévitablement à une course effrénée, à la recherche et à la production de vaccins contre la Covid-19, par de nombreux laboratoires à travers le monde.
Quelque 172 pays participent au futur dispositif d'accès mondial pour un vaccin contre la Covid-19, connu sous le nom de COVAX, programme conçu pour garantir un accès équitable aux vaccins anti-coronavirus, a annoncé le 24 août 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : « Je suis heureux d'annoncer qu'à ce jour, 172 pays sont engagés dans le programme COVAX Service mondial pour les vaccins, qui dispose d'un portefeuille de vaccins anti-Covid-19 le plus important et le plus diversifié au monde », a déclaré le Directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une conférence de presse virtuelle depuis Genève.
L'objectif de ce programme est de sécuriser l'approvisionnement et de fournir 2 milliards de doses dans les pays qui s'engagent d'ici à la fin 2021.

III/ PLAN STRATEGIQUE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA COVID 19 EN COTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire fait face depuis le 11 mars 2020 à l'épidémie de Covid-19, après le premier cas découvert sur son sol. Ce cas, ressortissant ivoirien rentré d'Italie, a été traité au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville à Abidjan.
Au plan national, toutes les zones géographiques du pays sont touchées.
Abidjan, la plus grande ville et par ailleurs capitale économique du pays, est l'épicentre de la maladie à coronavirus en Côte d'Ivoire.
La rapidité, la portée mondiale et l'impact généralisé de cette pandémie de COVID-19, ont fait de la gestion de cette crise, une priorité absolue en Côte d'Ivoire, à l'instar de nombreux autres pays.

Le Président de la République SEM Alassane OUATTARA, a pris très tôt plusieurs décisions issues de plusieurs conseils de sécurité réunis à cet effet, pour faire face au Covid-19 pour d'une part, limiter la propagation du virus, et d'autre part, accompagner les personnes et les entreprises touchées par la crise et assurer la continuité des secteurs stratégiques.
Ainsi, un plan de soutien économique, social et humanitaire a été mis en uvre par le gouvernement ivoirien.

III-1 Mesures de soutien aux entreprises, à court terme

Au titre des mesures de soutien aux entreprises, à court terme, elles visent à maintenir l'activité économique, à soulager leur trésorerie et à préserver l'emploi :

- Suspendre les contrôles fiscaux pour une période de trois mois ;
- Reporter de trois mois le paiement des taxes forfaitaires pour les petits commerçants et artisans (notamment les maquis, les restaurants, les boites de nuit, les bars, les cinémas et les lieux de spectacles) ;
- Différer pour une période de trois mois le paiement des impôts, taxes et versements assimilés dus à l'État ainsi que des charges sociales du fait des difficultés de trésorerie des entreprises ;
- Réduire de 25% la patente transport ;
- Différer pour une période de trois (3) mois le paiement de l'impôt sur les revenus de capitaux (IRC) aux entreprises du tourisme et de l'hôtellerie qui éprouvent des difficultés ;
- Exonérer les droits et taxes de porte sur les équipements de santé, matériels et autres intrants sanitaires entrant dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ;
- Annuler les pénalités de retards dans le cadre de l'exécution des marchés et commandes publics avec l'État et ses démembrements durant

la période de crise ;

- Rembourser les crédits de TVA sous un délai de deux (2) semaines, grâce à un allègement des contrôles à priori et le renforcement des contrôles à posteriori ;
- Continuer, malgré la crise, le paiement de la dette intérieure, notamment aux entreprises des sous- secteurs sinistrés du fait de la crise, en privilégiant les factures inférieures à 100 millions pour atteindre le maximum d'entreprises, en particulier les PME et les TPE ;
- Réaménager en liaison avec les Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pedro, le paiement des frais de magasinage durant la période de la pandémie pour surseoir aux pénalités et suspendre la facturation de surestaries, c'est-à-dire les pénalités dues en cas de dépassement des délais de présence des navires.

III-2 Mesures de préservation de l'outil de production et de l'emploi

Les mesures retenues concernent :

- la mise en place d'un fonds de soutien au secteur privé pour un montant de 250 milliards de FCFA, prenant en compte le renforcement du soutien aux PME pour au moins 100 milliards de FCFA et la mise en place de fonds de garantie, afin d'avoir un effet de levier sur l'accès au crédit ;
- la mise en place d'un fonds spécifique d'appui aux entreprises du secteur informel touchées par la crise pour un montant de 100 milliards de FCFA. Cette mesure sera pérennisée après la crise avec une fiscalité simple et des modalités novatrices de financement ;
- le soutien aux principales filières de l'économie nationale, notamment l'anacarde, le coton, l'hévéa, le palmier à huile, le cacao, le café, pour un montant de 250 milliards de FCFA ;
- le soutien à la production vivrière, maraichère et fruitière pour un montant de 50 milliards de FCFA, dont 20 milliards au titre des intrants ;
- la poursuite du dialogue avec les principaux acteurs économiques, notamment les faitières agricoles, les coopératives ainsi qu'avec les populations, afin d'améliorer le plus rapidement possible la reprise économique dans les meilleures conditions de succès.

III-3 Mesures sociales du Gouvernement

Le Gouvernement entend :

- décaler, pour l'ensemble des abonnés, les dates limites de paiement des factures d'électricité et d'eau, d'avril à juillet 2020, et de mai à août 2020.

A cet effet, des facilités de paiement seront proposées pour soulager les populations ;

- prendre en charge les factures d'électricité et d'eau, devant être payées en avril et en mai 2020, des couches défavorisées c'est-à- dire des ménages abonnés au tarif social d'électricité, et des ménages facturés uniquement dans la tranche sociale pour l'eau. Cela concerne plus d'un million de ménages, soit environ 6 millions de nos concitoyens ;
- Instaurer un fonds de solidarité pour un montant de 170 milliards de FCFA, en vue de financer les populations les plus vulnérables dans le cadre du soutien humanitaire d'urgence, à travers notamment l'élargissement du champ des filets sociaux ;
- Renforcer le contrôle des produits de grande consommation et appliquer des sanctions aux contrevenants ;
- Inciter les propriétaires de logements à faire preuve de souplesse et à discuter avec leurs locataires ;
- Assurer une éducation à distance en commençant par les classes d'examens (CM2, Troisième et Terminale) par le biais de la télévision.

LE PORT D'ABIDJAN FACE A LA PANDEMIE

1/ MESURES PRISES PAR L'AUTORITE PORTUAIRE POUR LIMITER LES RISQUES DE PROPAGATION DE LA COVID-19

Face à l'intensification de la pandémie à Coronavirus (Covid-19) partout dans le monde et particulièrement en Côte d'Ivoire, le Chef de l'Etat ivoirien a pris des mesures urgentes afin de prévenir d'éventuels contamination des populations.
Afin d'éviter que le virus ne transite par le Port d'Abidjan, l'Autorité Portuaire a réagi rapidement, par la prise de certaines mesures en accord avec les actions gouvernementales, pour préserver l'entreprise et ses travailleurs des impacts négatifs de la pandémie sanitaire.

1-1Mesures prises en interne

La Direction Générale du PAA, à travers la Direction Commerciale, Marketing et de la Communication a initié des actions de communication à l'attention des salariés afin de lutter contre la propagation de cette maladie dans l'entreprise. Ces actions s'articulent autour de l'information et la sensibilisation des salariés.

• Au titre de l'information des salariés

Plusieurs activités d'informations ont été initiées et réalisées à l'attention des travailleurs depuis le début de cette pandémie dans le but de freiner la progression de la Covid-19 au sein de l'entreprise. Il s'agit de la diffusion de messages d'information et de sensibilisation sur les canaux de communication interne.

Un réaménagement de la présence des travailleurs dans l'entreprise a également été effectué par le système de rotation entre les agents toujours dans le but de garantir la sécurité sanitaire au Port Autonome d'Abidjan. Ainsi plusieurs agents ont été réquisitionnés afin d'assurer le service minimum dans l'entreprise.
Des consignes sanitaires ont été aussi édictées par la Direction Générale afin de freiner la propagation de la Covid-19 notamment par la suppression des contacts physiques, bises et poignées de mains, la promotion du lavage des mains, la fin des attroupements et des grandes manifestations ainsi que des déplacements inutiles dans l'entreprise, etc.).
Des sanctions disciplinaires à l'attention du personnel réfractaire aux mesures sanitaires édictées dans l'entreprise ont été annoncées par l'Autorité Portuaire afin de contraindre le personnel au strict respect de ces dites mesures.
Il parait important pour la Direction Générale de veiller sur la santé de son personnel.

Aussi, afin de réduire les risques de propagation de la maladie à Coronavirus, les pointages biométriques à empreinte digitale ont t- ils été remplacés par le pointage avec la carte professionnelle c'est-à-dire sans le contact physique avec la machine biométrique.

Au regard du retour progressif à la normale au plan national, la Direction Générale a invité les travailleurs de l'entreprise à la reprise de leurs activités tout en respectant les mesures sanitaires de lutte contre la Covid-19 déjà en vigueur dans l'entreprise.

2-La diffusion de spot, de dépliants et affiches de l'Institut Nationale d'Hygiène Publique
Un spot d'information et de sensibilisation, des dépliants et affiches portant sur le mode de

Visite du ministre de la santé au PAA

COVID-19

transmission de la maladie, l'attitude à tenir en cas de survenance des signes de la maladie et les moyens mis en place afin de réduire les risques d'infections ont été diffusés sur Outlook et les différents tableaux d'affichages du PAA et ce à partir du mois de mars 2020.

3-Les push-mails
Afin de rendre la fonction communication plus accessible aux travailleurs de l'entreprise, le push mail qui est un outil de communication interne utilisé au sein du Port Autonome d'Abidjan dans le but de transmettre les messages officiels à un plus grand nombre de travailleurs et en un temps record, a été utilisé afin de diffuser les informations relatives à la maladie de la Covid-19. Des messages ont été diffusés par push-mail à l'ensemble du personnel du PAA depuis le mois de mars 2020 jusqu'à ce jour.
Des exemples de messages :

- « Agent PAA, pour éviter la transmission du coronavirus, utilise le dispositif de désinfection des mains (lavage + gel hydro alcoolique) mis à ta disposition sur les différents sites de l'entreprise ».
- « Je dis non à l'avancée du Covid-19 : je me lave régulièrement les mains, je ne serre pas la main en saluant, je ne fais pas d'accolades ; j'observe une distance d'au moins 1 mètre avec mon voisin, je tousse dans le creux du coude ou dans un mouchoir à usage unique »
- « Je dis non à l'avancée du Covid-19 : je laisse ma porte ouverte ; j'ouvre les portes avec le coude ; j'ouvre régulièrement les fenêtres pour aérer les bureaux ; j'évite de toucher les rampes des escaliers »
- « Je dis non à l'avancée du Covid-19 : lorsque je présente les signes suivants ; je me rends immédiatement au centre médical du PAA : la toux, le rhume (écoulement nasal), la fièvre, les difficultés respiratoires »
- « N'oublie pas de te laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou au gel Hydro-alcoolique pour éviter le coronavirus »
- « Partout, porte un cache nez pour éviter le coronavirus (Covid-19) ta santé en dépend ».
- « Prends soin de toi, observe une

Rencontre DG PAA - CPA

distance d'un mètre avec les autres pour éviter une contamination à la COVID-19 »,
- « La maladie à Coronavirus est une réalité, protège ta famille en respectant les règles d'hygiènes recommandées par les autorités sanitaires »

• Au titre de la sensibilisation des travailleurs
L'Autorité Portuaire a initié et réalisé des actions afin de sensibiliser le personnel pour l'adoption de nouveaux comportements au regard de cette pandémie. Les activités réalisées sont notamment:
- une rencontre de la Cellule de crise relative à l'opération hygiène des mains
- une réunion de sensibilisation et d'information du Dr OBIO Mathias, membre du Comité National de lutte contre la Covid-19 du Ministère de la Santé et de l'Hygiène avec les Instances Représentatives du Personnel et de l'élaboration d'une cellule de crise .

- une réunion relative à l'élaboration d'une communication en milieu de travail sur la COVID-19 relative aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé et de l'Organisation Internationale du Travail

- une sensibilisation du personnel sur différents sites de l'entreprise etc.

Ces séances de sensibilisation qui ont débuté depuis le mois de mars 2020, se poursuivent à ce jour.

Compte tenu de la maladie à Coronavirus, cette sensibilisation est limitée à une sensibilisation de proximité sur les différents sites de l'entreprise entre le groupe de sensibilisation et les travailleurs où ceux-ci sont visités à leurs postes de travail.

1-2 Riposte du PAA contre le Covid-19 au port d'Abidjan

Afin de mener une lutte efficace contre la propagation de la maladie à coronavirus sur l'espace portuaire d'Abidjan, l'Autorité Portuaire a déployé une batterie de mesures.

• Information et sensibilisation des usagers du Port d'Abidjan
Plusieurs rencontres ont eu lieu et des notes ont été élaborées et diffusées aux usagers du Port d'Abidjan.
Au titre des rencontres il y a eu :
- Une rencontre d'information et de sensibilisation des acteurs de la plateforme portuaire d'Abidjan organisée par la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan (PAA) le 18 mars 2020 avec l'appui de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP), sur la pandémie de la maladie à Coronavirus (Covid-19). Cela a été l'occasion pour le Docteur OBIO Mathias, membre du Comité National de lutte contre la Covid-19 du Ministère de la Santé et de l'Hygiène, de présenter la situation sur l'évolution de la maladie en Côte d'Ivoire, et aussi de rappeler les mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) le 16 mars 2020 ;

- L'Assemblée Générale Extraordinaire du Conseil d'Administration de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA) tenue le 25 mars 2020 avec pour ordre du jour : « Impact du couvre-feu sur l'exploitation de la plateforme portuaire et dérogations éventuelles à solliciter ». L'objectif de cette rencontre était de plancher sur l'impact du couvre-feu sur les différentes activités menées sur la plateforme portuaire d'Abidjan, et voir quelles seront les mesures dérogatoires possibles à solliciter auprès des Autorités compétentes. Cette rencontre administrative a ainsi réuni les différents responsables des entreprises de la Communauté Portuaire d'Abidjan implantées dans la zone portuaire d'Abidjan, et a été l'occasion pour eux, d'échanger effectivement sur les mesures préventives prises pour lutter contre le Coronavirus ;

- Le 02 avril 2020, une réunion s'est tenue entre l'Autorité Portuaire d'Abidjan et les membres de la CPA, pour plancher sur les mesures du gouvernement portant sur le réaménagement du paiement des frais de magasinage dans les ports ivoiriens durant la période de la pandémie en vue de surseoir aux pénalités et suspendre la facturation des surestaries. Il s'agissait pour tous les participants à cette réunion, de faire des propositions portant sur des facilités (exonérations) à apporter aux surestaries touchant les marchandises, les navires et les conteneurs dans le but d'alléger les charges financières des entreprises implantées au port d'Abidjan. Ces sujets ont donné lieu à des échanges constructifs visant à prendre des décisions consensuelles (PAA-CPA) portées à la connaissance de tous les acteurs portuaires d'Abidjan pour application ;
Pour rappel, la mesure annoncée par le gouvernement qui engage les ports ivoiriens, porte sur le réaménagement du paiement des frais de magasinage durant la période de la pandémie en vue de surseoir aux pénalités et suspendre la facturation des surestaries, c'est-à-dire les pénalités dues en cas de dépassement de délais de présence des navires ;

- Le 17 avril 2020, a eu lieu une rencontre du Directeur Général du PAA, de quelques acteurs de la Communauté Portuaire d'Abidjan avec le Préfet de Police d'Abidjan, le Commissaire Siaka DOSSO. Cette plateforme d'échange pour les usagers du Port d'Abidjan visait à recueillir les préoccupations face à la menace d'encombrement des installations portuaires, spécifiquement du Terminal à conteneurs, du fait du couvre-feu en vigueur en Côte d'Ivoire. À cette occasion, les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan présents à la rencontre, ont souhaité que des escortes spéciales soient organisées de nuit (aux heures du couvre-feu) pour évacuer les conteneurs pleins du port sur des parcs dans la ville d'Abidjan à travers l'installation de corridors (à Yopougon et Koumassi) et ramener au port ceux qui sont vides afin d'y être rechargés ;

- La participation du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan et du Directeur Général des Douanes Ivoiriennes, le 21 avril 2020 à l'émission dénommée « ça fait l'actualité » sur les antennes de la RTI 1 avec pour thème : « l'impact du Covid-19 sur le Port d'Abidjan.

Au titre des notes diffusées :

- Le 26 février 2020, une note circulaire a été diffusée aux usagers du port d'Abidjan, relativement aux mesures préventives de contrôle des navires annoncés du Directeur Général du PAA ;

Respect des mesures barrières au PAA

- Diffusion le 25 mars 2020 de deux décisions d'exploitation aux armateurs, consignataires et accôniers, sur le site internet du PAA, sur la page Facebook de l'entreprise, sur Twitter, et sur abidjan.net. La première décision, de l'Autorité Portuaire mentionnait que tout navire effectuant des voyages internationaux, en séjour au port d'Abidjan, doit être muni d'un thermomètre à infrarouge à la coupée. Ce thermomètre acquis par l'armateur du navire doit être utilisé par le personnel à la charge de celui-ci et formé à la prise des températures en lien avec le coronavirus. Les résultats de cette opération seront tenus à la disposition du Contrôle Sanitaire Maritime de l'INHP au port d'Abidjan. L'accès au navire, de tout usager portuaire qui refuserait de se conformer à cette opération sera refusé. La seconde décision informe les usagers du Port d'Abidjan que dans le cadre de la prévention contre le Covid-19, les navires en provenance des ports des pays affectés par ladite maladie seront désormais soumis à une inspection sanitaire préalable en rade extérieure avant leur entrée au port d'Abidjan ;

- Le 27 mars 2020, diffusion d'une note aux usagers du port d'Abidjan indiquant les dispositions prises par l'Autorité Portuaire aux fins de mieux contrôler le flux de personnes désirant accéder en zone sous douane ;

- Diffusion le 10 avril 2020, d'une note du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, invitant les usagers du Port d'Abidjan à la mise en uvre des mesures de prévention de la maladie à Coronavirus (COVID-19) en milieu Portuaire ;

- Une note du Directeur Général du PAA a été diffusée le 16 avril 2020, faisant obligation du port du masque avant tout accès en zone sous-Douane du port d'Abidjan, relativement aux mesures Gouvernementales face à la prévention de la propagation du Covid-19 ;

- Du 20 au 24 avril 2020, un communiqué de presse a été publié dans les organes suivants : Fraternité Matin, le Patriote, Soir Info, Notre Voie, le Nouveau Réveil, le Rassemblement, L'expression, relativement au port obligatoire de masque avant tout accès en zone sous-Douane du port d'Abidjan ;

- Le 26 avril 2020 : Diffusion d'une note de l'Autorité Portuaire d'Abidjan, informant les usagers du port d'Abidjan des mesures prises par le Port Autonome d'Abidjan, les consignataires et les gestionnaires de terminaux, dans le cadre de la gestion des surestaries en période de pandémie à Coronavirus (COVID 19) ;

- Le 30 avril 2020 : Diffusion d'une note circulaire du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan informant les manutentionnaires du Port d'Abidjan, de l'envoie des times-sheets dorénavant par voie électronique. Cette disposition s'inscrit dans le cadre du respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie de la maladie à Coronavirus. Aussi, a t-il été diffusé une note circulaire du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, informant les usagers du port d'Abidjan qu'à compter du 29 avril 2020, toutes les demandes d'exonération sur les pénalités de stationnement prolongées des marchandises en zone sous-douane du Port d'Abidjan, se feront exclusivement par voie électronique ;

- Le 12 mai 2020, diffusion d'une note circulaire de la Direction Générale des Douanes Ivoirienne, informant de l'aménagement du paiement des pénalités sur les marchandises admises en dépôt de douane (frais de douane) relativement au Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire adopté par le Gouvernement pour la période de crise liée à la maladie à Coronavirus(COVID-19). Une autre note circulaire informant l'ensemble des usagers des marchés (restaurants et kiosques) dits « Ivoire », « Quai 17 » et « Cailloux » de la réouverture desdits marchés dans le strict respect des conditions sanitaires a été diffusée ce même jour ;

- Diffusion le 3 juin 2020 d'une note du DGPAA informant les usagers du Port d'Abidjan de la réouverture du poste de contrôle 1 (P.C. 1) suite à la mise en uvre des nouvelles dispositions prises par les Autorités Gouvernementales contre la pandémie de la Covid-19 ;

- 30 juin 2020 : diffusion d'une note du Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, faisant obligation du Port du masque, du lavage des mains à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique ainsi que du respect de la distanciation sociale avant tout accès aux locaux du Port Autonome d'Abidjan. Et ce, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie à Coronavirus.

• Mise en place d'un Comité de veille

En vue d'une gestion efficace et efficiente de la crise liée à la maladie à Coronavirus sur l'espace portuaire d'Abidjan, le Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ, par ailleurs Président de la Communauté Portuaire d'Abidjan, a, au cours d'une rencontre le 18 mars 2020 avec les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan, mis en place un comité de veille qui a pour mission de maintenir une vigilance plus accrue pour le bon déroulement des activités portuaires durant cette crise sanitaire.

• Appui du PAA en matériels sanitaires

Dans le souci de lutter efficacement contre la propagation de la maladie à coronavirus tant bien sur l'espace portuaire qu'au sein de la population ivoirienne, l'Autorité Portuaire s'est engagé à mettre à disposition des équipements de lutte contre cette pandémie.

À cet effet, le 11 mai 2020, le Port Autonome d'Abidjan (PAA), représenté par son Directeur Général a offert un important lot de produits hygiéniques aux travailleurs Dockers du Port d'Abidjan et ce en présence des membres de la Communauté Portuaire. Ce don était composé de 5.000 masques, 200 dispositifs pour le lavage des mains (seaux à robinet et seaux de recueillement d'eau), 600 bidons de savons liquides, et 200 rouleaux de papiers mouchoirs jetables.

Par ailleurs, le 05 juin 2020, il a été remis au Chef du village de Vridi-Ako situé dans la commune de Port-Bouët, un don composé essentiellement de cache-nez, de gels lavant, de gels hydro alcooliques et de dispositifs de lavage de mains.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA) a procédé à une remise de dons de vivres et de non vivres au gouvernement ivoirien, d'une valeur totale de 278.307. 500 F CFA, le 05 août 2020. Cette contribution de la CPA qui vient appuyer les efforts du Gouvernement ivoirien est répartie entre le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministère des Transports, le Ministère de la Défense et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (Institut Pasteur de Côte d'Ivoire).

• Réception de kits de lutte contre la Covid-19

Les responsables des Ports ivoirien (Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pédro) ont reçu le 08 juin 2020, des dons de l'Union Européenne (UE) pour renforcer les actions de lutte contre la Covid-19 déjà engagées sur ces différentes plateformes portuaires.

• Les reformes mises en uvre au niveau de l'exploitation Portuaire d'Abidjan dans le cadre du Covid-19

Afin d'atténuer les effets de la crise de la Covid-19

sur les activités du port d'Abidjan, l'Autorité Portuaire d'Abidjan, a décidé, d'une série d'aménagements des activités portuaires.
Cette série d'aménagements vise à assurer la continuité des activités portuaires afin de permettre l'approvisionnement du marché ivoirien et voire même sous régional en produit de 1ère nécessité et surtout préserver la sécurité sanitaire des usagers du Port d'Abidjan.
Ainsi, en collaboration avec la communauté portuaire, la Direction Générale du PAA, a enclenché un plan de continuité de l'activité pour pouvoir anticiper de sorte à ce que la chaine logistique ne s'arrête jamais.

Concernant la réception des navires (processus Accueil Navire) au port d'Abidjan, les demandes d'entrée des navires ont été revue depuis la déclaration des premiers cas de coronavirus à WUHAN (Chine) le 30 décembre 2019. Ainsi, une zone de quarantaine en rade extérieure a été définie par l'Autorité Portuaire et tout navire en provenance d'un pays infecté a fait l'objet d'une inspection sanitaire en collaboration avec l'Institut National de l'Hygiène Publique, avant l'embarquement d'un pilote en vue de l'entrée du navire.

En application des mesures édictées par le Conseil National de Sécurité le 16 mars 2020, il a été exigé à tous les navires, de communiquer à la Capitainerie (Vigie) du port d'Abidjan, la liste des dix derniers ports d'escale.

Depuis l'annonce de la fermeture des frontières et de l'instauration d'un couvre-feu le 23 mars 2020, certains Postes de Contrôle (PC) d'accès en zone sous douane ont été fermés de jour et de nuit. L'ouverture de nuit des PC2, 3, 4 et 6 n'a été possible qu'à la requête des opérateurs qui en ont exprimé le besoin, en raison de leurs opérations commerciales.

À ce jour, tous les membres concernés par une relève d'équipage font l'objet de l'observance de la quatorzaine dans des hôtels de la place, sous la supervision de l'INHP et de la police d'immigration du port d'Abidjan.

Au regard des nouvelles mesures annoncées par le Conseil National de Sécurité, le 9 avril 2020, le port de masque (cache-nez) pour entrer en zone sous douane, a été rendu obligatoire à partir du 20 avril 2020.

2/IMPACT DE LA PANDEMIE DU CORONAVIRUS SUR L'EXPLOITATION DU PORT D'ABIDJAN

• Effets du couvre-feu
Le couvre-feu a considérablement réduit le trafic navires et la manutention des marchandises sur les terre-pleins et dans les magasins-cales ;
Cela a eu aussi pour conséquence l'augmentation du temps d'attente des navires en rade extérieure;
Il a contribué à retarder la sortie de certains navires, les consignataires n'étant pas toujours en mesure de se mettre à la disposition des navires la nuit.

• Effets du confinement de la population
Les mesures de confinement d'Abidjan et des autres mesures associées ont conduit à réduire le nombre d'agents en particulier de la Capitainerie et à engendrer de ce fait, une surcharge de travail à certains postes ;
Les marchandises à destination de l'hinterland ont quelque peu "souffert" au port ;
Le confinement a donné naissance à une nouvelle méthode de gestion des activités, le télétravail en est la meilleure illustration des effets positifs de cette mesure.

• Impact sur le trafic
Les ports sont les réflexes des économies et quand les échanges mondiaux baissent, les trafics portuaires sont impactés.
Des pays comme la Chine et ceux d'Europe ont dû arrêter leurs activités. Les navires ne se déplaçaient pas, ce qui n'était pas sans répercussions sur les activités portuaires pendant que les commandes prenaient du retard.
Après une belle performance enregistrée en 2019 avec une croissance de 7%, le Port d'Abidjan a enregistré une baisse de son trafic pour cause de Covid-19 au mois d'octobre 2020 de l'ordre de -3,5%.

• Incidence sur les projets de développement portuaires

Il y a eu des projets qui ont été décalés, mais qui vont se réaliser très prochainement. Le programme normal de stratégie de développement du port est maintenu.
Concernant le Terminal Céréalier, les travaux ont continué normalement. Rien n'a varié dans la stratégie de modernisation des infrastructures. La modernisation du port d'Abidjan continue, pour qu'en fin de crise sanitaire, le port soit un ressort important pour la résilience de l'économie ivoirienne, pour permettre à la Côte d'Ivoire de continuer son développement correctement.

Respect des mesures barrières en zone portuaire

3/MESURES MISES EN PLACE PAR LE PORT D'ABIDJAN POUR LIMITER LES IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES CHARGEURS NATIONAUX ET CEUX DE L'HINTERLAND

Le Gouvernement ivoirien a pris un train de mesures dans le cadre de la riposte économique contre la pandémie à Coronavirus (COVID-19) qui sévit depuis la fin de l'année 2019.
En application de ces dispositifs, le Port Autonome d'Abidjan, les consignataires et les gestionnaires de terminaux, ont décidé des mesures suivantes aux fins d'une part de soulager les chargeurs et d'autres part d'éviter une congestion des aires d'entrepôts portuaires.

Ces mesures se sont appliquées aux marchandises arrivées entre le 15 mars et le 15 juin 2020 à l'exception des marchandises dangereuses devant sortir sous palan et les conteneurs frigorifiques.

Pour ce qui est des penalités de stationnement prolongé au terminal à Conteneurs, les mesures suivantes ont été prises :

POUR LE MARCHÉ LOCAL
• Pour les produits alimentaires, intrants agricoles, produits pharmaceutiques et tout autre produit lié à la lutte contre la pandémie : une exonération totale de 100% sur la période allant du 15 mars au 15 juin 2020 ;
• Pour les autres produits :
- 100% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 1er jour et le 15ème jour après leur arrivée ;
- 50% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 16ème jour et le 21e jour ;
- 30% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 22e jour et le 30e jour.
HINTERLAND (Trafic en transit)
• Pour les produits alimentaires, intrants agricoles, produits pharmaceutiques et tout autre produit lié à la lutte contre la pandémie : une exonération de 100% sur la période allant du 15 mars au 15 juin 2020 ;
• Pour les autres produits :
- 100% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 1er jour et le 30e jour après leur arrivée ;
- 75% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 31e jour et le 40e jour ;
- 50% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 41e jour et le 50e jour.

POUR LES VRACS

• Vrac local
Exonération de 100% pour les marchandises sorties du port entre le 1er et le 30e jour après leur arrivée au port ;
50% d'exonération pour les marchandises sorties du port entre le 31e et le 40e jour ;
30% d'exonération pour les marchandises sorties du port entre le 41e et le 50e jour.

• Vrac en transit
- Exonération de 100% pour les marchandises sorties du port entre le 1er et le 40e jour après leur arrivée au port ;
- 50% d'exonération pour les marchandises sorties du port entre le 41e et le 60e jour.

SURESTARIES CONTENEURS

POUR LE MARCHÉ LOCAL ET L'HINTERLAND (trafic en transit)

- Pour les produits alimentaires, intrants agricoles, produits pharmaceutiques et tout autre produit lié à la lutte contre la pandémie : une exonération totale de 100% sur la période allant du 15 mars au 15 juin 2020 ;
- Pour les autres produits :

100% d'exonération pour les conteneurs sortis du port entre le 1er jour et le 21ème jour après leur arrivée.

La Communauté portuaire souscrivant entièrement au plan de soutien économique, social et humanitaire annoncé le 31 mars 2020, et qui recommande aux autorités portuaires de Côte d'Ivoire de surseoir aux pénalités et suspendre la facturation des surestaries, s'est à nouveau réunie le 02 avril 2020, à l'effet d'étudier les modalités d'application de cette recommandation.

CONCLUSION

L'Autorité Portuaire d'Abidjan a pris les mesures adaptées en vue de prévenir et de freiner la propagation de la pandémie à Coronavirus (Covid-19) et aussi amoindrir ses répercussions sur les opérateurs économiques.

Ces mesures portent en autres, sur le contrôle des navires annoncés en escale, notamment sur leur inspection sanitaire préalable systématiquement effectuée par les services de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) avant leur accès au port d'Abidjan.

D'autres mesures portent ensuite sur la pratique régulière des gestes barrières de lutte contre le COVID-19 par le personnel de l'entreprise et les acteurs maritimes et portuaires.

L'ensemble de la Communauté Portuaire d'Abidjan a mis en place un Comité de veille et de suivi des répercussions de cette crise sanitaire sur les activités portuaires. Ce comité a pour mission de proposer et surtout de mettre en uvre les actions idoines pour garantir la continuité de l'exploitation du port d'Abidjan pendant toute la période de la crise.

Pour soutenir l'Etat dans la lutte contre la Covid-19, le Port Autonome d'Abidjan et les membres de la communauté portuaire d'Abidjan ont fait preuve de solidarité nationale, par des contributions financières et des contributions en fourniture de matériels sanitaires et divers concours aux populations impactées.
Conformément aux instructions gouvernementales, l'Autorité portuaire et les entreprises de la Communauté Portuaire d'Abidjan ont pris des mesures qui ont permis au Port d'Abidjan de maintenir l'épidémie sous contrôle sur la plateforme portuaire d'Abidjan et de limiter ses répercussions économiques sur les usagers du Port d'Abidjan.

INTERVIEW DE M. HIEN SIÉ YACOUBA, DG DU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

« Malgré la Covid-19, le programme normal de stratégie de développement du port est maintenu »

Un an après l'inauguration du canal de Vridi, comment avez-vous ressenti la survenue de la Covid-19. Avez-vous été désemparé ?

Désemparé ? Surement pas. Dans la mesure où avant que la Covid-19 ne soit déclarée en Côte d'Ivoire, nous avons vu un peu les perturbations qui ont eu lieu dans les autres pays, notamment, en Chine, en Europe.
C'est vrai qu'il y avait de la frayeur, mais il n'y a pas eu de panique. Aujourd'hui, nous sommes rassurés. Car, loin d'être paniqué, il s'agit plutôt de s'organiser pour sauver des vies tout en maintenant une économie fonctionnelle au minimum. Ce, pour assurer les arrières et permettre une reprise après la pandémie.

Comment vous-vous êtes organisés avec vos partenaires que sont la douane, les armateurs, les chargeurs, les consignataires et les dockers ?

Les priorités étaient dictées par les directives de l'Etat de Côte d'Ivoire. Celles-ci consistaient, en premier lieu, à sauver des vies.
Nous avons traduit en actes toutes les directives édictées par l'Etat, au niveau du port. Ce travail a été fait, non seulement en tant qu'autorité portuaire, mais aussi, en tant que Communauté portuaire. Ce qui veut dire que tous les partenaires que vous avez cités, étaient impliqués.
Il s'agissait d'imposer le lavage des mains et les réflexes qui peuvent limiter la propagation de la pandémie. Fort heureusement les sociétés d'Etat, les sociétés privées et nos amis dockers, se sont alignés. Car il s'agissait de sauver des vies humaines. Et personne ne veut perde la vie, encore moins contaminer sa famille.
Au niveau de la communauté portuaire qui est vaste, il y a eu quelques cas d'infection à la Covid-19 qui ont été pris en charge rapidement par les services de l'Etat.
Je voudrais remercier l'Etat et le gouvernement qui nous ont même appuyés avec des gels et des masques. Ce qui a permis aux agents du port de travailler dans de bonnes conditions en préservant leurs vies.

Quels sont les impacts de la Covid sur le trafic ?

Quand les économies mondiales sont presque fermées. Et que cela touche les économies locales, forcément, les ports prennent un coup.
Les ports traitent le trafic, en import et en export. Ils sont les réflexes des économies. Et quand les

échanges mondiaux baissent, cela va de soi que les trafics portuaires baissent.
Mais globalement le trafic a connu une baisse dans l'ordre de 6%. Nous espérons un rattrapage parce que les activités ont repris. Cependant, nous invitons à la prudence avec les ouvertures dans les autres pays, traduisant la volonté mondiale de vouloir relancer les économies. Nous espérons un effet de rattrapage d'ici la fin de l'année, de sorte que la baisse annuelle ne soit pas trop forte.

Dans cette situation de crise sanitaire, quelle a été la contribution du Port ?

Effectivement, en pareil cas, il y a des efforts à faire de part et d'autres. Beaucoup d'entreprises privées citoyennes ont fait des dons à l'Etat. La communauté portuaire en a fait de même.
Dans ces moments difficiles, le Port a fait l'effort de se maintenir en activité. Cela a coûté de l'argent. Le port a maintenu le personnel en entier. Les agents travaillaient par intermittence. Nous nous sommes mis d'accord avec tous les autres opérateurs. De sorte que nous avons créé une synergie d'action. Ce qui a permis d'éviter tout blocage.
De plus, le Port et la communauté portuaire ont pris des mesures pour accompagner les opérateurs. Ainsi, pendant les périodes difficiles, toutes les marchandises en import ont été exonérées de frais de surestaries de passage. Cette exonération était à 100% pour tout ce qui est alimentaire et intrant médical et autres.
Je voudrais en cela remercier tous les membres de la Communauté portuaire qui se sont engagés à notre demande à accompagner l'Etat dans ces conditions particulières. Ce processus va continuer jusqu'à ce que les choses reviennent à la normale.
Nous accompagnons les opérateurs économiques. Les mesures prises continuent jusqu'à présent.

Pour la suite, comment-voyez-vous le Port par rapport à la Covid-19, qui semble-t-il, en a pour longtemps ?

Des projets ont été retardés. Mais ces projets auront un aboutissement très prochainement. Les chronogrammes ont été revus.
Le programme normal de stratégie de développement du port est maintenu. Rien n'a varié dans la stratégie de modernisation des infrastructures.
Donc le Covid-19, n'empêchera pas de continuer la modernisation du port. De sorte qu'à la fin de la crise sanitaire, le port sera un ressort important pour la résilience de l'économie ivoirienne, pour permettre au pays de continuer son développement correctement.

Quel est le poids du terminal à conteneurs dans les activités du port ?

Le terminal à conteneurs est un fleuron. Quand on parle de modernisation des ports, on fait souvent référence aux terminaux à conteneurs, parce que les conditionnements des marchandises passent maintenant par les conteneurs.
Le fleuron d'un port, c'est donc le terminal à conteneurs. C'est pour cela qu'un port met un point d'honneur sur cette infrastructure.
Le deuxième terminal qui sera inauguré en 2021, permettra au port d' Abidjan d'être à la hauteur de tous les ports modernes. Sinon plus.
Aujourd'hui, au port d'Abidjan, toutes les marchandises qui passent par conteneurs, représentent 45% du tonnage global. Beaucoup de cargaisons commencent à passer par conteneurs. Mais, nous faisons beaucoup de vrac encore. Cela concerne les mines, les intrants ciment et le riz. Le vrac a donc encore de bons jours devant lui. Parce que pour des produits comme les minerais, c'est un peu coûteux pour les opérateurs d'utiliser les conteneurs.

Comment avez-vous fait face au couvre-feu ?

C'est la concertation entre les différents acteurs et l'Etat qui nous a aidés. Je voudrais en cela, remercier le Ministère de la Sécurité qui s'est impliqué dans cette opération. Pendant le couvre-feu, les choses tournaient au ralenti. Parallèlement, il y a les travaux de réhabilitation du pont Felix Houphouët Boigny qui ralentissaient les rotations des camions.
A cause du couvre-feu, les marchandises à l'export avaient du mal à entrer dans le port. Aussi, en accord avec la communauté portuaire et les douaniers, avons-nous pris contact avec le ministère de la sécurité. Il nous a, alors, valablement, accompagnés.
Il fut un temps où des escortes étaient organisées, la nuit, jusqu'à Yopougon et vers les autres zones industrielles. Ce, avec l'aide des services de l'Etat, de la gendarmerie et de la police. Cela nous a permis de ne pas freiner le fonctionnement du port. Toute chose qui aurait mis en péril les opérations.
En temps de Covid-19 où l'Etat a besoin de ressources. Si les quelques ressources attendues devraient être paralysées, cela aurait été un manque à gagner pour le pays.
Les uns et les autres s'y sont mis pour que pendant cette période, il n'y ait pas de blocage dans le fonctionnement du port.
Je l'ai dit tantôt et je le rappelle, le port est un instrument important de résilience dans un pays. Si demain le port n'est pas résilient, c'est l'économie qui prend un coup.

Votre mot de fin Monsieur le Directeur Général

Je voudrais traduire l'honneur que j'ai à gérer ce port depuis l'accession au pouvoir du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, et la fierté que je ressens à être dans son sillage.
Sachez que les travaux en cours au port, ce sont 1100 milliards de FCFA. C'est très ambitieux. Et cela, parce nous avons un Président qui a des défis à la hauteur de ce que nous faisons. On ne peut pas avoir une économie émergente avec un port secondaire.

Donc c'est la vision du Président de la République que nous avons traduite ici. Autant il y a eu une modernisation des infrastructures de santé, des routes, de l'éducation nationale, autant il était nécessaire de s'adosser sur une infrastructure portuaire performante pour accompagner l'économie. Les investissements qui sont en cours au port, sont à l'image de tout ce qui se fait en Côte d'Ivoire. Et cela est à mettre à l'actif de la vision du Président Alassane OUATTARA pour la Côte d'Ivoire. Je me réjouis d'avoir été choisi pour mettre en uvre les politiques portuaires.

COVID-19

INTERVIEW DE HERVÉ ZONGO, DG CMA-CGM CÔTE D'IVOIRE

« Le maître-mot durant cette crise était de faire en sorte que nos services ne soient pas dégradés »

Comment avez-vous appréhendé la fermeture des frontières ?

Le transport maritime constitue 97% des échanges commerciaux à travers le monde. Notre secteur d'activités est au c ur de l'économie mondiale à travers les échanges de biens et de services. Ce, aussi bien au niveau de l'importation que de l'exportation en Côte d'Ivoire. Nous sommes aujourd'hui dans un contexte de mondialisation et cette pandémie est venue changer un peu nos méthodes de travail et nos façons de fonctionner.
Conformément à la vision de notre Président Directeur Général, notre seule mission était d'arriver à maintenir nos agences dans tous les pays pour continuer à servir l'économie. Parce qu'on savait très bien qu'il y aurait des effets néfastes sur l'économie mondiale.

Quels sont vos nouvelles méthodes de travail ?

Avec l'instauration des mesures barrières par les autorités et les organismes internationaux, à savoir le télétravail, nous avons accéléré notre processus de digitalisation grâce à nos plateformes et à nos produits de e-Commerce. C'est ainsi qu'en peu de temps, nous avons pu faire en sorte que 70% de nos collaborateurs, puissent travailler à distance, depuis leurs domiciles et continuer à avoir accès à l'information pour continuer à servir le client. Le maître-mot durant cette crise et durant la période de confinement, était de faire en sorte que nos services ne soient pas dégradés et de permettre aux importateurs et aux exportateurs de continuer à faire leurs opérations. Nous avons donc lancé des produits tels que le BL express. Tous les clients pouvaient désormais envoyer par mails leurs demandes de remboursement de caution, leurs demandes d'échange de BL que nous traitions, et leur envoyions directement par courrier électronique. Ils pouvaient, ensuite, payer directement par banque ou par chèque.
Nous avons aussi pensé aux originaux de BL qui pourraient être bloqués chez les fournisseurs pendant que les conteneurs arrivaient. Dans la mesure où, à cause du confinement, ils n'auraient pas pu les transmettre par DHL.
Il fallait donc développer des services digitaux pour que ces fournisseurs puissent déposer des BL dans l'une de nos agences, afin que nous puissions libérer les marchandises.
Durant cette période aussi, nous avons fait en sorte de ne pas supprimer une seule escale en Côte d'Ivoire. Nous avons maintenu tous nos services en Côte d'Ivoire afin que les importateurs et les exportateurs puissent faire leurs opérations.

COVID-19

HERVÉ ZONGO

C'était à quel rythme, vu le coronavirus ?

Nous n'avons rien changé. Nous avons maintenu nos services hebdomadaires au départ de l'Europe et au départ de l'Asie.

Comment comptez-vous maintenir ce rythme ?

Tout d'abord, c'est le lieu pour moi de remercier tous les collaborateurs de CMA CGM, qui, malgré la situation difficile, ont pris le risque de se rendre à leur lieu de travail et ont travaillé dans des conditions inconfortables. A savoir, les petits problèmes d'électricité et de connexion internet dans certaines zones.
Malgré ces difficultés, ils ont réussi à garder quand même un niveau de service acceptable. De sorte que nos clients n'ont pas été impactés par la crise.
Aujourd'hui, nous avons franchi un pas en avant. Nous avons compris qu'avec les nouveaux produits de digitalisation, les nouveaux produits innovants, nous pouvons continuer à servir nos clients et leur permettre même d'accélérer le traitement de leur opération. Nous allons donc continuer dans les échanges documentaires à travers internet. A cette fin, nous allons essayer d'augmenter les services via notre plateforme qui fonctionne très bien. Nous avons même créé un pack de business continuity pack, pour que les clients puissent désormais échanger avec CMA-CGM depuis leurs maisons.
Il reste la question des BL originaux qui sont des documents bancaires qui doivent être échangés et qui impose un déplacement dans une agence. Mais en dehors de cela, tous les autres services ont été bien digitalisés.
Je tiens à remercier les autorités portuaires, les autorités douanières, nos partenaires et les terminaux, qui ont pris certaines mesures pour nous permettre de déposer les manifestes cargos directement par internet et d'alléger le traitement des déclarations douanières.

Quels sont les actions concrètes, au niveau de la communauté portuaire et des douanes ?

Au niveau de la communauté portuaire, par exemple, avant, nous déposions par courrier physique les manifestes de nos conteneurs. Aujourd'hui, nous pouvons le faire via internet. L'ensemble de la communauté portuaire peut ainsi les recevoir et traiter nos bateaux. C'est un gain notable. Nous espérons qu'avec l'accélération des travaux du guichet unique, nous arriverons à la mise en place d'une plateforme au niveau de la communauté portuaire où tout sera dématérialisé. Ce qui permettra à nous autres armateurs de faire des échanges et faire des opérations avec la communauté portuaire de façon digitale.
Au niveau de la douane, les responsables ont déjà entrepris des actions pendant la COVID-19. Ils sont en train de travailler pour que la plateforme soit totalement fonctionnelle. Je crois que nous avons de quoi améliorer la qualité de nos services pour permettre à tous les acteurs de pouvoir travailler sainement.

Quel a été l'impact du couvre-feu sur la qualité du service ?

Il y a eu un ralentissement au niveau du service multimodal, donc au niveau de la livraison des conteneurs. Au départ, l'obtention des laissez-passer n'était pas chose aisée. Qu'à cela ne tienne, nous avons pu sortir dans les délais 90 à 95% de nos conteneurs dans des temps raisonnables.
On peut donc le dire, nos services n'ont pas été impactés de façon significative.

COVID-19

HERVÉ ZONGO

Maintenant que le coronavirus fait partie de notre quotidien, comment CMA-CGM compte s'organiser par rapport à cette donne ?

Nous allons faire en sorte que tout en respectant les mesures barrières recommandées, tous nos clients soient satisfaits. Nous allons mettre un point d'honneur à faire en sorte que nos collaborateurs ne soient pas infectés en venant au travail. Pour cela, le port du masque au niveau des open-space est obligatoire. Nous mettons les gels hydro-alcooliques à leur disposition. Nous veillons à la prise de températures à l'entrée. Ça c'est le premier volet de nos mesures.
En ce qui concerne le deuxième volet, nous essayons de rassurer les clients sur le fait que nous sommes prêts à développer de nouveaux produits et de nouveaux services adaptés pour faciliter leurs opérations. Il s'agit de faire en sorte que, depuis leur domicile et leur lieu de service, ils puissent être capables de traiter avec nous. Ce qui nous permettra de maintenir le niveau d'échanges que nous avons.
Il faut que par exemple ,celui qui dépose un courrier (BL) à 18h à travers notre plateforme pour préparer sa remise documentaire, puisse, dès le lendemain matin, à 8h 30mn, faire les échanges documentaires et aller au port et à la douane pour faire sortir sa marchandise. Donc nous allons renforcer nos services à ce niveau et faire en sorte que la qualité de service soit meilleure qu'avant.

Votre mot de fin

Je voudrais remercier les autorités publiques pour leur accompagnement. Quant aux autorités portuaires, nous leur sommes reconnaissants pour la mise en place du cadre d'échanges. Nous souhaitons que cela soit ainsi à chaque fois qu'un tel événement surviendrait. Car cela nous permet de nous concerter davantage afin d'adresser les solutions idoines pour l'ensemble du secteur économique de la Côte d'Ivoire.

COVID-19

INTERVIEW DE MME CISSÉ ASTA-ROSA, DIRECTRICE D'ABIDJAN TERMINAL

« Tout a été mis en uvre pour que la chaine logistique ne s'arrête jamais. »

A combien s'élèvent les investissements que le groupe Bolloré a effectués à Abidjan Terminal depuis qu'il en a la gestion ?

Les investissements effectués pendant les 16 ans d'activités s'élèvent à plus de trois cent milliards de francs CFA.
Nous sommes là pour être au service de l'économie ivoirienne. Ces investissements ont été nécessaires pour la modernisation du port. De sorte à pouvoir traiter les navires avec célérité, afin de mieux servir la chaine logistique.

Quels sont les caractéristiques d'un port moderne ?

Un port moderne, c'est un port qui a des cadences de déchargement élevées pour pouvoir traiter très rapidement les navires. Concrètement, nous sommes aujourd'hui à 60 mouvements par heure. C'est-à-dire dans une heure, nous manipulons 60 conteneurs. Ce sont des standards qui sont quasi internationaux.

Quel a été l'impact de la pandémie de la Covid-19 sur cette performance ?

Nous avons frémi au début. Il a fallu du temps pour s'organiser. Nous avons eu de la chance parce que l'Autorité portuaire, à travers la communauté portuaire et la Direction Générale du PAA, a, tout de suite, pris les devants. Elle a enclenché un plan de continuité de l'activité. Ce plan qui a réuni tous les acteurs a eu pour objectif de faire en sorte qu'on puisse, malgré la situation, continuer à approvisionner les opérateurs économiques. Donc tout a été fait pour que la chaine logistique ne s'arrête jamais.

Même pendant le couvre-feu et la distanciation physique et sociale ?

Oui. Nous avons été accompagnés. Et les choses se sont bien passées malgré le couvre-feu, malgré les restrictions. Le Port Autonome d'Abidjan a pris les mesures adéquates en relation avec d'autres institutions, notamment, le Ministère de la Sécurité. Cela nous a permis d'avoir un couloir sanitaire qui a facilité l'évacuation des conteneurs, de nuit. Nous avons travaillé énormément la nuit, malgré le couvre-feu.

Pendant ces moments critiques de la Covid-19, le pays n'a pas connu de pénurie sur le marché. Comment avez-vous travaillé ?

En fait, nous n'avons pas connu de pénurie parce qu'au début de la crise, c'est la chine qui a été impactée en premier. Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours un délai d'approvisionnement. En effet, les bateaux qui partent de la Chine vers la Côte d'Ivoire, mettent environ une vingtaine de jours pour

COVID-19
CISSÉ ASTA-ROSA

arriver. Ce qui fait que nous n'avons pas ressenti les effets immédiatement. C'est lorsque l'Europe s'est mise en confinement, que nous avons commencé à ressentir l'impact. Ce, à partir d'avril jusqu'à juin. Aujourd'hui, avec le déconfinement de l'Europe, les volumes de l'import sont de retour. Les pays asiatiques comme l'Inde et le Vietnam, ont repris leurs commandes de marchandises, Notamment, la noix de cajou dont nous avons effectivement repris l'exportation.

La crise a eu certainement perturbé les périodes de campagnes des principaux produits agricoles ?

La campagne de cajou débute dans le mois d'avril. Mais, à cause de la Covid-19, elle s'est décalée au mois de juin. La campagne cacao, n'a, quant à elle, pas souffert. Car on était déjà vers son terme.

Comment Abidjan Terminal a-t-il organisé le travail ?

Nous nous sommes organisés très rapidement parce que notre activité est essentielle pour un pays. Nous avons, alors, adapté nos horaires de travail en aménageant nos horaires de shift. Le nombre de personnes dans les bureaux a été réduit.
L'usage des masques a été adopté au cours des opérations de traitement des conteneurs à l'arrivée comme à la sortie.

Les cadences n'ont-elles pas varié ?

Les cadences n'ont pas varié, les navires sont arrivés. Et nous les avons traités en temps et en heure.
L'impact de la crise sanitaire a été ressenti au mois d'avril. Avant la crise, nous avions, en moyenne, 8 navires par semaine. Au mois d'avril, nous avons traité 5 navires par semaine. Aujourd'hui nous sommes repartis sur une cadence similaire au premier trimestre.
Il faut dire que les prévisions du premier trimestre étaient en ligne avec nos prévisions budgétaires.

Comment Abidjan Terminal s'est pris pour que le rythme soit plus ou moins maintenu ?

Notre souci a été de préserver tous les emplois du port. Aussi bien les dockers que notre personnel permanent. Il ne fallait pas ajouter à la crise sanitaire, une crise économique et sociale.
Pour le réussir, il fallait faire preuve d'anticipation et d'organisation.

Qu'avez-vous fait au niveau de l'environnement du travail pour que le personnel soit à l'aise ?

Le personnel a été d'un grand soutien. Il s'est montré très impliqué et très engagé. Les uns et les autres ont compris ce que le pays traversait.
Tout le monde était présent au travail. Nous avons aménagé les horaires de shift pour les dockers. Nous les avons transportés. Pour assurer la distanciation sociale, nous avons loué des bus complémentaires. Leur repas étaient assurés sur place.

Après ces mois de crise de la Covid-19, quelle leçon en tirez-vous ?

J'en tire comme leçon, que nous devons toujours aller de l'avant. La Côte d'Ivoire a démontré que nous

COVID-19
CISSÉ ASTA-ROSA,

pouvons être un pays résilient. Nous avons les hommes et les femmes qui sont capables d'aller de l'avant et de continuer à travailler dans de bonnes perspectives, malgré cette crise.

Vous constituez le c ur du port. Comment allez-vous-y prendre pour que le c ur continue de fonctionner correctement dans ce contexte de Covid-19 qui risque d'être long ?

Dans le respect des mesures barrières, nous allons continuer à assurer la fluidité des opérations. Nous aurons surtout pour leitmotiv de maintenir et améliorer les cadences des navires.
Il s'agit pour nous d'améliorer la croissance de l'économie ivoirienne, qui a redémarré.

Avez-vous un appel à lancé à l'endroit des ivoiriens ?

Les mesures prises par le gouvernement ivoirien se traduisent sur le terrain par un effet immédiat à travers une circulaire qui a permis une exonération des frais de surestarie, et l'annulation des frais de stationnement de 100% pour les produits de première nécessité, les produits alimentaires et les produits pharmaceutiques.
Nous avons exécuté les recommandations du gouvernement. Et cela s'est traduit directement par une réduction des charges pour les opérateurs économiques.

Avez-vous subi un manque à gagner ?

Tout à fait. Parce que nous avons fait preuve de solidarité, comme l'a demandé le gouvernement. Nous avons donc été impactés par les mesures d'exonérations de 100% que nous appliquons également sur notre parc de stationnement.
Ce qui est important pour nous, c'est d'accompagner notre pays. Et de pouvoir permettre aux opérateurs d'être moins impactés par cette crise sanitaire.

Compte tenu de la situation, arrivez-vous à dormir tranquillement malgré tout ?

Nous dormons tranquillement parce que nous avons des équipes compétentes. Le terminal est dirigé par une équipe compétente. J'ai des collaborateurs compétents dans tous les domaines. C'est grâce à eux et à la complémentarité que nous y arrivons.

Il ne vous est pas arrivé à un moment de flancher ?

Non. Je ne flanche pas. J'ai foi dans ce que je fais, j'ai confiance en mes compétences et mes capacités. J'ai confiance en mon équipe. Ensemble nous avons créé une cohésion et un cadre de confiance qui nous permettent de nous remettre toujours en cause et de trouver des solutions face à nos difficultés.

COVID-19

INTERVIEW DE M. CISSE OUSMANE,

DIRECTEUR DES TRANSPORTS, DES INFRASTRUCTURES ET DE LA LOGISTIQUE À L'OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

« Le fait de travailler en symbiose donne plus de transparence et plus de visibilité aux opérateurs »

Comment l'Office Ivoirien des Chargeurs (OIC) gère-t-elle la situation de crise de la Covid-19 qui secoue le monde ?

Pour respecter le protocole sanitaire édicter par les autorités ivoiriennes, nous avons dû repenser l'organisation du travail en interne. Notamment, en faisant en sorte que la distanciation sociale soit respectée. Ainsi, nous avons instauré une double vacation qui est axée sur une alternance hebdomadaire. Cela a été possible grâce au télétravail qui permet d'éviter autant que faire ce peu les contacts physiques.
Nous avons doté le siège et toutes les 22 antennes de l'OIC de dispositifs de lavage des mains. Et le port du masque a été imposé sur le lieu de travail.

En ce qui concerne nos partenaires chargeurs, nous nous sommes résolument inscrits dans l'application des mesures d'allègement et également des mesures de facilitation, qui ont été prises par la Communauté Portuaire d'Abidjan pour soulager un tant soit peu les chargeurs. Et ce, dans le prolongement du plan de riposte et de soutien économique qui a été initié par l'Etat de Côte d'Ivoire.
Nous avons renoncé à une partie de nos ressources liées aux pénalités de stationnement prolongé de marchandises. Ces pénalités, faut-il le rappeler, sont payées en terme de magasinage d'une marchandise qui arrive en Côte d'Ivoire, et qui n'est pas dédouanée et n'est pas sortie du port à temps.
Nous avons également réduit le nombre de documents requis pour la validation du suivi de cargaison de marchandises.
De plus, nous avons mis en place une cellule d'écoute et d'assistance au profit des chargeurs. Elle fonctionne tous les jours ouvrés de la semaine.
Voilà un peu les différentes mesures prises pour accompagner les chargeurs.

A propos de la cellule d'écoute, quels sont les retours que vous avez eus ?

S'agissant de la cellule d'écoute, le constat que nous faisons, c'est que, beaucoup d'opérateurs sont heureux de cette décision prise par l'OIC de réduire le nombre de documents pour la validation du bordereau de suivi de la cargaison.

Quelles sont les difficultés vécues par vos chargeurs, surtout pendant le couvre-feu ?

Je ne pense pas qu'il y ait eu de difficultés. Dans la mesure où pendant le couvre-feu, nous avons fait

en sorte que dans la journée, le trafic soit fluide. C'est à cette fin que nous avons même interrompu les contrôles des documents uniques de transports routiers des marchandises.
Concernant nos partenaires aux transports, c'est-à-dire les conducteurs, nous avons mis à leur disposition des cache-nez. Nous avons participé aux campagnes de sensibilisation aux cotés des transporteurs, pour pouvoir relayer le contenu des textes administratifs qui ont été pris par l'Etat dans le cadre de l'Etat d'urgence.
Notamment l'arrêté du n°128 du 24 mars 2020 du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, portant interdiction de circulation des personnes et des véhicules, l'arrêté du Ministère des Transports n°015 du 18 avril 2020 portant règlementation de la circulation des personnes, à bord des véhicules et des bateaux.
Nous avons également fait un don en numéraire au comité des chargeurs de San Pedro pour lui permettre d'accompagner les chargeurs de la localité dans le cadre des campagnes de sensibilisation.

A combien estimé-vous le coût financier des effets du COVID 19 en termes de manque à gagner?

A ce stade, il est un peu difficile d'évaluer. Nous sommes tous conscients que cette pandémie est mondiale et multidimensionnelle, au niveau économique et social. Donc forcément cela va impacter les activités des chargeurs qui sont largement tributaires des échanges avec l'extérieur. Pour l'instant, il n'est pas facile de déterminer l'ampleur de cet impact. Une chose est sûre, il est vraiment réel.

Les rotations des véhicules ont-elles variées ?

Il y a eu moins de rotations. Il est connu que les transporteurs aiment voyager nuitamment à cause de la chaleur de la journée. Donc s'il y a un couvre-feu, évidemment, cela va impacter le nombre de rotations des véhicules de transports de marchandises.

Quel a été l'impact de cette donne sur les consommateurs finaux, surtout ceux de l'hinterland ?

Nous n'avons pas eu de retour à ce niveau. Mais, sachez que les marchandises n'ont pas arrêté de circuler. Peut-être, comme vous l'avez dit, c'est le transporteur qui a dû ressentir des effets, du fait du nombre de rotations de véhicules qui a dû diminuer.

Quelle appréciation faites-vous de la synergie d'action entre l'OIC, le Port et la Communauté portuaire d'Abidjan pour une meilleure organisation des activités ?

Je pense bien que nous sommes tous membres de cette communauté portuaire. L'OIC joue sa partition concernant les décisions prises par cette communauté portuaire. Le fait de travailler en symbiose et en synergie donne plus de transparence et plus de visibilité aux opérateurs. Cela est très important dans les relations entre les chargeurs et les transporteurs.

Est-ce que cette situation de pandémie à booster la collaboration avec le PAA ?

Je crois qu'on n'a pas eu besoin de cette situation pour booster cette relation. Avec le PAA, nous travaillons en très bonne intelligence. L'OIC est partenaire et membre de la Communauté portuaire d'Abidjan. Et l'OIC a toujours été associé aux décisions qui ont été prises par le PAA dans le cadre du bon fonctionnement du port d'Abidjan et de la zone portuaire.

COVID-19

INTERVIEW DU COLONEL AKÉ LÉOPOLD,

CONSEILLER TECHNIQUE DU DG DE LA DOUANE ET PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VEILLE « DOUANE COVID-19 »

« Nous avons exonéré toutes les marchandises qui participent à la lutte contre le coronavirus »

Quelles sont les reformes mises en place par l'administration des douanes dans le cadre de la crise sanitaire ?

L'apparition de la maladie à coronavirus dans le monde n'a malheureusement pas épargné notre pays la Côte d'Ivoire. Pour faire face à cette pandémie, le gouvernement ivoirien a adopté un plan de riposte économique. Et faisant suite aux instructions du gouvernement, l'administration des douanes a pris un train de mesures pour assurer la continuité du service, pour s'assurer également de l'approvisionnement du marché en produit de 1ère nécessité, et enfin pour garantir la sécurité sanitaire de ses agents.

Quelles sont les mesures prises par la douane ?

L'ensemble des mesures prises par la Direction Générale des douanes peuvent être regroupé en 3 catégories.

La 1ère catégorie de mesures a trait à l'allégement des formalités de dédouanement des marchandises.

La 2ème catégorie vise, à soutenir les opérateurs économiques.

Et enfin la 3ème catégorie consiste à assurer assurer la sécurité du personnel.

La 1ère catégorie de mesures porte sur l'allégement des formalités de dédouanement qui vise principalement à faire en sorte que les marchandises puissent sortir rapidement de l'enceinte portuaire. Donc il s'agit d'accélérer le mouvement de sortie des marchandises et de réduire les temps de dédouanement. L'administration des douanes a identifié les marchandises pour voir quels sont les marchandises qui sont prioritaires et qui présentent un caractère urgent.

Dans le cadre du coronavirus par exemple, les envois de secours, les matériels et les équipements sanitaires (gants, gel hydro-alcoolique et masques) constituent des produits prioritaires. Aussi, faisons-nous en sorte que l'importateur ait la possibilité d'enlever ses marchandises sous palans. C'est-à-dire que, dès l'arrivée de la marchandise, sur simple présentation du connaissement ou la lettre de transport aérien, en ce qui concerne les envois par l'aéroport, l'opérateur économique peut disposer automatiquement de sa marchandise sans avoir recours à un commissionnaire en douane agrée (transitaire). Voyez que c'est une avancée importante.

La 2e mesure en ce qui concerne l'allégement des formalités de dédouanement porte sur les déclarations. Lorsque les marchandises ont été déclarées, l'opérateur économique bénéficie du réaménagement que nous avons opéré dans la procédure de dédouanement. Donc nous avons vu et revu nos critères de sélectivité qui ont permis par exemple d'augmenter de façon substantielle le taux de circuit vert. Et lorsque l'opérateur économique est éligible au circuit vert, dès la validation de sa déclaration, il a automatiquement le bon à enlever. Ce qui lui permet d'enlever la marchandise. Vous constaterez que nous avons réduit les contrôles. Et tout ce qui est contrôle physique à l'intérieur du port est supprimé. Nous avons opté plutôt pour des contrôles à domicile, c'est-à-dire dans les entreprises des opérateurs.

La 3ème mesure concerne les mouvements des personnes. Pendant la période de coronavirus, il faut limiter les déplacements des personnes, parce qu'il y a un risque important que les opérateurs qui se déplacent dans les bureaux de douanes puissent constituer une menace pour eux et pour nos agents.

Nous avons donc ouvert une ligne internet qui permet aux opérateurs d'accéder à nos systèmes et faire leurs opérations de dédouanement sans avoir à se déplacer. Mais nous sommes allés plus loin. Nous avons créé des adresses électroniques que nous avons mises à la disposition des opérateurs. Elles leur permettent de nous transmettre les documents commerciaux et toutes leurs demandes de sorte à ce que, déjà à nos bureaux, nous puissions travailler en toute sérénité et que nous puissions accomplir les formalités sans grand problème.

Toutes ces mesures montrent bien que nous sommes dans les dispositions pour permettre aux opérateurs d'être véritablement à l'aise. Nous leur permettons ainsi de travailler en toute quiétude.

La 2ème catégorie de mesure, ce sont des mesures de soutien économique. Nous avons exonéré toutes les marchandises qui participent à la lutte contre le coronavirus, des droits et taxes. Donc toutes les marchandises importées qui entrent dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, bénéficient d'une exonération totale des droits et taxes. Il s'agit des équipements, du matériel sanitaire, du gel hydro-alcoolique, des gants, des masques et de toute sorte de matériel et intrants qui participent à la fabrication du gel hydro-alcoolique.

En fait, c'est à la suite d'une ordonnance prise par le Président de la République, que l'administration des douanes a pris une circulaire d'application. C'est d'ailleurs ce qui permet de réduire les coûts des produits concernés sur le marché.

La 2ème mesure, en ce qui concerne les mesures de soutien économique, porte sur la suspension des contrôles apostériori. C'est-à-dire que pendant la période et pour une durée de 3 mois, tous les contrôles sont suspendus.

À cela, il faut ajouter également, toutes les affaires contentieuses qui sont issues des contrôles.

Tout ceci permet aux opérateurs économiques de ne pas avoir des contraintes supplémentaires. Parce que nous savons que la situation est très difficile pendant cette période de Covid-19.

Nous avons consenti un abattement de 100% des frais de dépôts concernant les marchandises qui viennent dans le cadre de la lutte contre le Covid-19 et un abattement de 75% sur toutes les autres catégories de marchandises. Vous savez que lorsqu'une marchandise vient et que le séjour de cette marchandise est prolongé dans le port, cela occasionne des frais qu'il faut payer. Mais pour la période, nous avons demandé à ce que les opérateurs ne supportent pas cela.

Ce sont là les mesures économiques, que nous avons mises en place pour pouvoir soulager les opérateurs économiques.

Enfin la 3e catégorie de mesures porte sur les dispositions prises pour assurer la sécurité du personnel. Comme vous le savez, le gouvernement, par le biais du Ministre de la Fonction Publique, avait fixé les horaires de travail de 8h à 14h au plus fort de la crise du Covid-19, alors que les activités portuaires vont au-delà de ces heures. Elles fonctionnent 24h sur 24.

Il fallait donc que nous réaménagions les horaires de travail pour permettre une présence de nos agents aux différentes portes de sortie. C'est ce que nous avons donc fait de sorte à ce que les agents soient à leurs postes de travail plus longtemps pour ceux qui sont dans les services de bureaux et ceux qui sont dans les services de brigade. La permanence est assurée 24h sur 24 tous les jours, y compris les samedis et les jours fériés.

Cette présence permanente des agents de douane dans les différents services assure un fonctionnement normal des activités économiques.

Nous avons adopté le système de rotation par double vacation pour réduire l'effectif et permettre à nos agents d'observer les mesures de distanciation sociale.

Enfin, nous avons renforcé les mesures barrières en obligeant tous ceux qui viennent à nos bureaux, de se soumettre à un contrôle obligatoire de la température corporelle, au port d'un masque et au lavage des mains avant d'accéder à nos bureaux.

Toutes ces mesures décrites font l'objet d'un suivi et d'une coordination assurés par des structures de

COVID-19
COLONEL AKÉ LÉOPOLD

gestion que le Directeur Général des douanes à mises en place. Il s'agit d'un comité de crise qui est présidé par lui-même et d'un comité de veille dont j'ai l'insigne honneur de diriger.
Ce sont ces mesures que nous avons prises et qui ont permis de maintenir un bon niveau des activités économiques.

Y a-t-il un manque à gagner pour les activités de la douane ? Si oui, à combien l'évalué-vous ?
Je vais vous surprendre. Nos résultats sont plus que bons. Au niveau de la perception des droits et taxes, nous avons fait de très bons résultats. Je peux vous le dire. L'hécatombe ou le cataclysme qui avait été redouté n'est pas arrivé. Mais il ne m'appartient pas de vous donner les résultats.

A propos d'exonération, quel est le sort des produits de grandes consommations (le riz, le lait et autres) ?
Les produits de grandes consommations font l'objet d'un traitement spécifique et préférentiel. Je vous ai dit, tout à l'heure, que nous avons augmenté le taux de circuit vert. Le circuit vert veut dire qu'il n'y a pas de contrôle du tout. Lorsque vous faite venir la marchandise, et quand vous faite votre déclaration et que vous êtes éligibles au circuit vert, automatiquement votre déclaration est validée. Ainsi, vous avez votre Bon à Enlever, ce qui vous permet de sortir la marchandise.
Nous savons que dans d'autres pays, il y a des pénuries. Il fallait donc nous assurer que le système que nous avons mis en place fonctionne bien et que le marché est convenablement alimenté. D'où le fait que nous avons mis un point d'honneur à mettre en place un dispositif qui permet la fluidité des marchandises qui ont un caractère urgent, des marchandises qui sont très importantes ou très sensibles.

N'y a-t-il pas de risques que des opérateurs, profitant des mesures relatives à la Covid-19, fassent entrer des produits prohibés ?
Au niveau de la sécurité sanitaire, l'Administration des Douanes a plusieurs fonctions. Nous ne sommes pas là seulement pour percevoir des droits et taxes. Nous veillons à la sécurité de la population. Donc avant qu'une marchandise ne sorte, nous avons l'assistance d'autres administrations, dont les services phytosanitaires qui contrôlent et travaillent avec nous pour nous permettre de nous assurer de la qualité de la marchandise avant son franchissement du cordon douanier. Je puis donc vous rassurer que toutes les dispositions sont prises pour préserver la sécurité de nos populations.

Les opérateurs économiques constatent que le travail se fait avec plus de célérité. Cela serait-il lié aux connexions que vous avez établies avec eux ?
Tout à fait. Nous avons mis un point d'honneur à faire en sorte comme je l'ai dit plus haut, à alléger tout ce qui est dispositifs de contrôle. Parce que, pendant cette période de Covid-19, il faut éviter qu'il y ait trop de contacts avec les opérateurs. Ce que nous avons fait, c'est la mise en place d'un dispositif qui permet de recevoir via notre système informatique toutes les informations, tous les documents. Et depuis nos bureaux, nous traitons les déclarations.
Le système fonctionne tellement bien que, je puis vous dire que les résultats enregistrés dépassent vraiment notre entendement. C'est comme cela que nous avons toujours travaillé. Mais pour la période du Covid-19, nous avons mis un point d'honneur à faire en sorte que les formalités soient, le plus possible, allégées. Donc l'utilisation des outils des nouvelles technologies pour transmettre les documents apparait comme un élément important. Et cela donne entière satisfaction.

Qu'en est-il du travail au départ de la marchandise ? Y a-t-il eu une amélioration ?
Le dispositif de la douane n'a pas changé. Nous faisons des contrôles avant que la marchandise n'arrive. Ce travail doit être fait pour éviter qu'au moment où la marchandise arrive, on soumette les opérateurs économiques et la marchandise à des contrôles intempestifs. Car cela a pour effet d'allonger les délais de dédouanement.

En quoi consiste concrètement ce travail préalable ?
Le travail préalable, c'est ce qu'on appelle contrôle anticipé. Nous faisons en sorte d'avoir toutes les informations sur la cargaison qui arrive pour nous assurer de la nature de la marchandise, de l'identité de l'importateur et de la provenance de la marchandise. Ce sont les caractéristiques qui nous permettent de savoir exactement à quel type d'opérateurs nous avons affaire et ceci nous amène justement à mieux orienter les contrôles que nous faisons.
Au niveau de la douane, nous travaillons beaucoup avec le système informatique. Il prend en compte tous les contrôles que nous effectuons. C'est tout un dispositif de sélectivité qui se fait en amont.
Les marchandises sont orientées dans les circuits de sélectivités en fonction des risques qu'elles présentent.
Lorsqu'elles ne présentent pas de risque, nous les mettons dans les circuits de facilitation. C'est ce qu'on appelle des circuits verts. Ce qui permet à l'opérateur de disposer assez rapidement de sa marchandise.
Par contre, lorsque la marchandise présente des risques élevés, nous le mettons dans les circuits rouges. C'est-à-dire, des circuits de contrôle.
Voyez que le dispositif en amont nous permet de bien canaliser la marchandise et de bien orienter les circuits de vérification.

A quelque chose malheur est bon, vous partagez cela ?
Non, je ne partage pas cet avis, parce que chez nous en douane, nous avons toujours travaillé de la sorte. L'administration des douanes est une administration moderne et modèle. Nous travaillons beaucoup avec les outils informatiques. Ceux qui nous pratiquent savent que, dans la sous-région, nous avons une bonne presse. Nous essayons, autant que faire ce peu, de pouvoir mettre toutes les dispositions en notre possession pour soulager les opérateurs économiques. C'est vrai que pendant cette période, nous étions plus à l'écoute des opérateurs économiques pour recueillir leurs préoccupations, nous assurer qu'ils n'ont pas de difficultés, et intervenir dans les circuits de dédouanement pour débloquer les situations en cas d'écueil.
En tout cas pendant cette période, nous avons été très regardants. Peut-être que c'est ce qu'il va falloir encourager pour satisfaire un peu plus les opérateurs économiques.

Compte tenu de ce que cette pandémie perdure, comment entendez-vous vous organiser ?
Nous y réfléchissons. Et nous nous y préparons. Déjà, les 1ers résultats nous montrent que nous devons persévérer dans les bonnes pratiques. Nous devons faire davantage pour faciliter les procédures. Il s'agit, autant que faire se peut, d'alléger les formalités de dédouanement pour permettre que les marchandises circulent de manière fluide.
Vous savez, plus les contrôles sont intempestifs, plus cela engendre des coûts importants. Toute chose qui est répercutée au consommateur final. Nous en avons conscience. Donc nous allons essayer de nous améliorer en travaillant avec les outils modernes.

En termes d'outils modernes, qu'est-ce qui retient votre attention en particulier ?
Le télétravail. Car, aujourd'hui, je pense que nous avons la possibilité de travailler même n'étant pas en contact avec les opérateurs. Nous l'avons toujours fait. Mais nous allons mettre un accent particulier sur le développement de ces différentes procédures. Nous allons travailler à améliorer cela. Et je pense que ce sont de bonnes pratiques que nous avions, mais que nous allons encore essayer de capitaliser.

Le télétravail nécessite que vos partenaires soient dotés convenablement en termes techniques. Comment appréhendez-vous cela ?
C'est à leur avantage, qu'aujourd'hui, nous puissions aller au télétravail.
C'est vrai que le fait que les opérateurs économiques peuvent nous transmettre leurs informations et avoir accès directement à nos systèmes, peut comporter des problèmes de sécurité. C'est pour cela qu'il va falloir mettre tous les garde-fous pour ne pas que des malins puissent désorganiser le système. Mais, je le répète, le fait que les opérateurs peuvent avoir accès à nous sans se déplacer est une très bonne pratique. Elle mérite donc d'être développée. C'est à juste titre que le Directeur Général met un point d'honneur sur ce dispositif.

COVID-19

INTERVIEW DE M. HOUNSINOU JOEL

DG DE BOLLORE TRANSPORTS LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE

« Nous nous sommes organisés pour répondre efficacement aux besoins de nos clients »

Quelles sont les activités de Bolloré Transport Logistics Côte d'Ivoire ?
En tant que logisticien, nous traitons des commodités qui vont à l'export de marchandises tel que le coton. Nous sommes prestataires pour la CMDT et la SOFITEX pour plus de 200 000 tonnes de coton par an.
Nous traitons également la grande majorité du cacao. Environ 900 000 tonnes par an dans les deux ports de Côte d'Ivoire.
Nous traitons également plus de 150 000 tonnes de cajou, plus de 100 000 tonnes de bois, plus de 100 000 tonnes de caoutchouc.
En ce qui concerne l'import, nous sommes le premier transitaire de la place. Nous avons une part de marché de plus de 15% au niveau des conteneurs.
Nous manutentionnons beaucoup de riz, du blé et plusieurs marchandises conventionnelles.

Comment avez-vous réagi face à la pandémie de la Covid-19 ?
La première réaction c'est de mettre notre personnel en sécurité. La mise en place d'un plan qui assure la continuité des activités. La mise en uvre des mesures que l'Etat a décrétées. A savoir, la distanciation sociale, le télétravail, la mise en congé, les mesures barrières, etc. C'est la première réaction d'une entreprise citoyenne comme la nôtre.
Ensuite, il fallait faire en sorte que l'activité ne soit pas pénalisée. D'où la mise en place d'une organisation qui permet de continuer à répondre à la demande de nos clients.

Quelle organisation avez-vous mise en place ?
Comme je l'ai dit tantôt, nous avons redimensionné les effectifs. Des agents sont restés à la maison en télétravail. D'autres ont été mis en congé. Et les autres sont restés sur les sites opérationnels dans le respect de la distanciation sociale.
Nous avons pratiqué beaucoup de digitalisation avec nos partenaires de la communauté portuaire. Nos documents qui étaient transmis physiquement, le sont désormais par voie électronique. Tout ceci a permis de sécuriser nos activités et celles de nos clients.

Quel est l'impact financier de ces nouvelles dispositions sur l'activité dans son ensemble ?
En tant qu'entreprise citoyenne, nous avons été à l'écoute des doléances de l'Etat. Nous avons apporté notre contribution à cet élan social. Nous avons mis à la disposition des populations et des centres médicaux, qui nous environnent, des kits d'hygiène, du matériel de prévention. En sommes, nous avons mis en uvre beaucoup d'actions sociales.

Comment a-t-on réussi à approvisionner les supermarchés sans interruption pendant cette crise ? Y a-t-il eu un dispositif particulier ?
Notre métier c'est effectivement la logistique. Dans cet environnement quelque peu difficile, nous avons réorganisé notre service. Les effectifs ont été redimensionnés pour satisfaire l'ensemble de nos clients parmi lesquels se trouvent des opérateurs de la grande distribution alimentaire.

En termes chiffrés, quelle a été l'évolution des activités de Bolloré Transports Logistics CI, avant et depuis le déclenchement de la crise sanitaire ?
Pour être très transparent, je dirai que le Covid-19 a eu un impact sur nos activités. Dans la mesure où pour certains secteurs, il y a eu une baisse.
Si pour l'import, il n'y a pas eu de baisse véritable, pour l'export de produits tels que le coton, le cacao et le cajou, la demande extérieure étant faible, le volume des exportations, a baissé.
Quant aux clients, nous nous sommes organisés pour pouvoir répondre efficacement à leurs besoins. Par exemple pour les clients qui opèrent dans le secteur alimentaire, nous faisons pour eux le dépotage de conteneurs, le stockage de marchandises, l'emballage et la distribution. Pour accomplir ces tâches nous avons mis en place des équipes tournantes 24h sur 24. Nous avons augmenté le nombre de camions de livraison. Cela a permis de satisfaire toutes les demandes.

Le couvre-feu ne vous a-t-il pas perturbé ?
C'est vrai que le couvre-feu a été pénalisant au début. Car c'était difficile de circuler dans les heures du couvre-feu. Heureusement que le gouvernement a réaménagé les horaires pour faciliter la circulation des marchandises. Notamment, les produits de première nécessité.
Nous avons alors organisé notre dispositif de transport pour répondre à la demande de notre clientèle.

Quelles dispositions avez-vous prises en ce qui concerne le marché sous régional ?
Effectivement. Le marché sous régional a été pour nous une préoccupation majeure. Nous sommes dans le transport ferroviaire. Grâce à la synergie entre le terminal , BTL CI et le chemin de fer, nous avons pu mettre en place une organisation souple afin que le flux de marchandise transporté vers le Burkina Faso ne soit pas interrompu.

Comment voyez-vous la suite, avec cette crise sanitaire qui perdure ?
Je crois qu'aujourd'hui tous les Ivoiriens et la population mondiale s'y font. L'organisation mise en place s'est montrée efficace. En tant que logisticien, nous avons su anticiper la situation. Car n'oublions pas que nous sommes une multinationale. Quand les évènements ont commencé en Asie, nous avons su capitaliser le retour d'expérience par l'organisation mise en place par nos entreprises s urs.
Toute l'organisation mise en place fonctionne normalement et nous permet, malgré la situation qui perdure, de continuer à travailler dans de bonnes conditions.

Quel est l'impact de la crise sur votre chiffre d'affaires ?
Faire des affaires, c'est être sujet à des périodes imprévisibles. Nous avons cet avantage d'être multisectoriel. Donc même si dans certains secteurs, il y a eu une certaine baisse, dans d'autres, nous avons résisté. Ce qui a permis de compenser les baisses dans les secteurs les plus touchés. Dans l'ensemble, nous avons été certes inquiets, mais cette inquiétude à vite fait place à la sérénité.

Quel est votre jugement sur le port ?
Le port n'a pas arrêté de fonctionner. Nous sommes quotidiennement en contact avec les acteurs de la communauté portuaire. A savoir, la Direction Générale du port, les manutentionnaires, les accôniers et l'administration douanière.
Je peux vous garantir que durant la période difficile, nous avons tenu des réunions régulières avec ces acteurs.
Le fait que le port ait permis de maintenir la chaine de distribution et d'importations, traduit une très bonne synergie entre l'ensemble des acteurs.

Quelle est votre appréciation du travail de l'administration des douanes ?
Je peux vous rassurer. La douane est au rendez-vous. Nous sommes un des principaux contributeurs des recettes douanières. Donc nous avons de bons contacts avec la douane. A ce niveau, je peux vous garantir que cette administration a été à l'écoute des opérateurs. Elle a réaménagé certaines procédures pour accroître l'efficacité en toute sécurité. Par exemple le nombre de documents qu'il fallait produire pour les déclarations a été allégé. La Douane a permis que certains documents soient transmis sur support électronique.

Je voudrais faire remarquer que le groupe Bolloré, dans son organisation, a su répondre à l'attente de tous ses partenaires. Nous avons un historique avec la Côte d'Ivoire où nous sommes présents depuis 80 ans. Nous sommes présents sur toute la chaine logistique. Nous sommes transitaires, transporteurs et manutentionnaires. Notre objectif est de satisfaire nos clients dans les meilleures conditions de sécurité.
Nous avons eu également un regard particulier sur la santé de notre personnel. Parce que la santé pour nous est primordiale. Nos ressources humaines sont capitales pour la bonne marche de l'entreprise.

COVID-19

L'AUTORITÉ PORTUAIRE PROPOSE DES FACILITÉS AUX USAGERS DU PORT D'ABIDJAN (CPA)

Suite au plan de soutien économique, social et humanitaire annoncé par le gouvernement ivoirien le 31 mars 2020 en vue de réduire les effets néfastes du Covid-19 en Côte d'Ivoire, l'Autorité Portuaire d'Abidjan a initié, le 2 avril 2020, une rencontre avec les responsables des entreprises de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA).
Il s'agissait pour tous les participants à cette réunion, de faire des propositions portant sur des facilités (exonérations) à apporter aux surestaries touchant les marchandises, les navires et les conteneurs dans le but d'alléger les charges financières des entreprises implantées au port d'Abidjan.

Pour rappel, la mesure annoncée par le gouvernement a porté sur le réaménagement du paiement des frais de magasinage durant la période de la pandémie en vue de surseoir aux pénalités et suspendre la facturation des surestaries, c'est-à-dire les pénalités dues en cas de dépassement de délais de présence des navires.

Serge KIMOU

Vue des participants.

Les participants à la rencontre

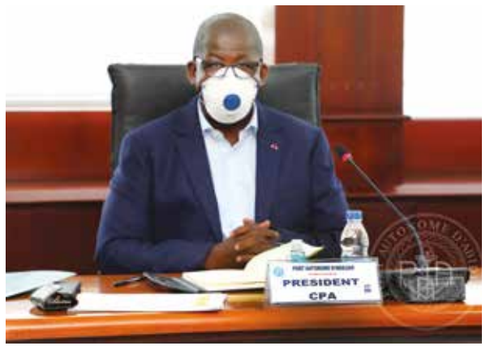

M. Hien Y. SIÉ, DGPAA

Le Sécrétaire Général de la Communaté Portuaire d'Abidjan M. DIARRASSOUBA Tahirou et Mme OKOU Djénéba GON COULIBALY Directrice Commerciale, Marketing et de la Communication au PAA.

COVID-19

LE MINISTRE ADJOUMANI S'ASSURE DU BON NIVEAU D'APPROVISIONNEMENT DU PAYS EN DENRÉES ALIMENTAIRES

À l'instar de ses collègues des Transports et des Ressources Animales et Halieutiques qui ont effectués des visites au Port d'Abidjan, M. Kobenan Kouassi ADJOUMANI, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, s'y est également rendu, dans la matinée du jeudi 16 avril 2020, pour vérifier le niveau d'approvisionnement du pays en produits alimentaires de première nécessité, afin de rassurer la population qu'aucune pénurie alimentaire n'était à craindre en cette période de crise sanitaire due au COVID-19.

Cette visite a conduit M. ADJOUMANI d'abord au terminal céréalier où il a assisté au déchargement d'une importante cargaison de blé. Ensuite il a pu constater la disponibilité d'importants stocks de riz en se rendant dans les grands entrepôts du quai 9 et ceux de l'opérateur Global Manutention, situés à Vridi.
Enfin, le Ministre s'est rendu dans l'entrepôt de la société ABIMEX, où il a également été satisfait du bon niveau d'approvisionnement en oignon.

Serge KIMOU

Accueil du Ministre Adjoumani Kouassi par le Commandant du Port d'Abidjan

Visite du Ministre sur les quais du Port d'Abidjan

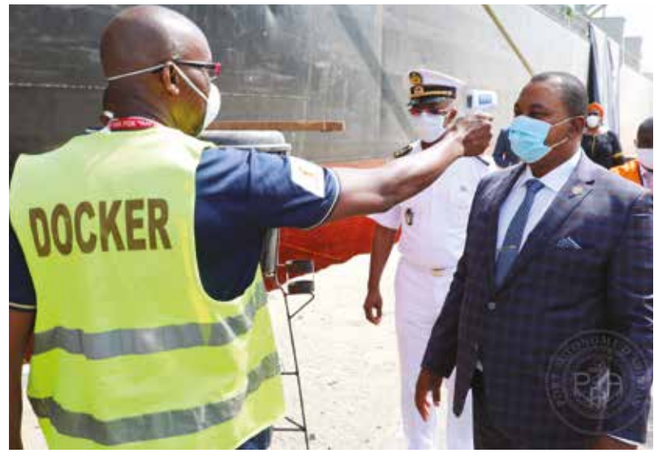

Le Ministre se soumettant aux règles d'hygiène.

COVID-19

LES ACTEURS DU PORT D'ABIDJAN SOLLICITENT DES MESURES SPÉCIALES POUR PRÉVENIR LA CONGESTION DES INSTALLATIONS

Dans le cadre de la mise en uvre du plan de soutien économique, social et humanitaire annoncé par le gouvernement ivoirien le 31 mars 2020 en vue de réduire les effets néfastes du Covid-19 en Côte d'Ivoire, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Yacouba SIÉ et quelques acteurs du secteur portuaire ont eu une rencontre, le 17 avril 2020 avec le Préfet de Police d'Abidjan, le Commissaire Siaka DOSSO.
Il s'agissait pour le Préfet de Police d'Abidjan, de recueillir, au cours de cette réunion, les préoccupations face à la menace d'encombrement des installations portuaires, spécifiquement du Terminal à conteneurs, du fait du couvre-feu en vigueur en Côte d'Ivoire.
A cette occasion, les membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan présents à la rencontre, ont souhaité que des escortes spéciales soient organisées de nuit (aux heures du couvre-feu) pour évacuer les conteneurs pleins du port sur des parcs dans la ville d'Abidjan à travers l'installation de corridors (à Yopougon et Koumassi) et ramener au port ceux qui sont vides afin d'y être rechargés. Cette rotation a permis de décongestionner le port et faciliter les opérations d'export pendant la journée.
Toute chose que le Préfet de Police d'Abidjan a dit bien comprendre tout en rassurant que sa hiérarchie sera très rapidement saisie du dossier afin de prendre les dispositions conséquentes.

Serge KIMOU

Mr Dosso, Prefet de Police d'Abidjan

M. Hien Y. SIÉ, DGPAA

Les participants lors de la rencontre

COVID-19

LE MINISTRE DES TRANSPORTS AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU PORT D'ABIDJAN

Le mercredi 15 avril 2020, le Ministre des Transports, M. Amadou KONÉ, accompagné du Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Transports chargé des Affaires Maritimes, M. Philippe LÉGRÉ, s'est rendu au port d'Abidjan où il a eu un entretien avec une délégation de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA) avec à sa tête, son président, M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan.
Cette visite, aux dires du ministre, avait pour but d'échanger avec les acteurs de la plateforme portuaire d'Abidjan sur les dispositions prises par le gouvernement afin de soutenir les entreprises nationales, plus spécifiquement celles du secteur du transport maritime, victimes des effets collatéraux de la pandémie du coronavirus.
Plusieurs points importants ont marqué cette rencontre. D'abord le rappel des mesures de soutien du gouvernement aux entreprises en difficultés, ensuite la sensibilisation et l'appréciation des mesures prises par l'Autorité Portuaire pour freiner l'avancée de cette terrible maladie en Côte d'Ivoire. Enfin, le Ministre a noté avec intérêt les préoccupations émises par les acteurs du port d'Abidjan.
Par ailleurs, M. Amadou KONÉ a instruit les représentants du personnel docker à d'avantage d'implication dans la lutte contre la covid-19, en exhortant leurs collègues au respect strict des mesures barrières préconisées par le gouvernement et par l'Autorité Portuaire. Car, dira-t-il, il y va de leur santé et aussi de la préservation de leurs emplois.
Au terme des échanges, une visite du port a permis au Ministre de constater l'ensemble du dispositif de sécurité sanitaire déployé sur la plateforme portuaire d'Abidjan pour faire barrage à cette pandémie.

Serge KIMOU

Une vue d'ensemble des participants lors de la rencontre.

Le Ministre Amadou KONE se soumettant à la prise de température.

Le Ministre M. Amadou KONE et le Sécrétaire d'Etat aux Affaires Maritime M. Légré.

Des membres de la Communauté Portuaire d'Abidjan

COVID-19

LE MINISTRE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES AU PORT D'ABIDJAN

A gauche, le Ministre Moussa DOSSO, à droite le DGPAA M. Hien Yacouba SIE.

Le Ministre Moussa DOSSO.

Au cours des échanges.

Le mardi 7 avril 2020, le Ministre DOSSO Moussa, en charge des Ressources Animales et Halieutiques, s'est rendu au Terminal à Pêche d'Abidjan, dans le but de sensibiliser les acteurs de ce secteur sur les mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie du covid-19.

Cette visite l'a conduit dans les locaux d'IMPRO-CI et SONAL, deux entreprises de production, de transformation et de distribution de produits halieutiques, où il a prodigué des conseils relatifs à la pandémie avant de s'assurer de la disponibilité des stocks de poissons pour l'approvisionnement suffisant des marchés. Il a ensuite pris bonne note des préoccupations de ces entreprises dans cette situation de crise sanitaire.

Enfin, M. DOSSO Moussa a fait des dons de kits de lavage de mains et divers matériels de protection (récipients, savons, masques, gants) à la Direction de l'Aquaculture et des Pêches (DAP), afin de soutenir les vétérinaires qui au quotidien, exercent une activité de proximité avec de nombreuses populations.

Avant la visite de terrain, le Ministre s'est d'abord rendu à la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan où il s'est entretenu avec le premier responsable de cette entreprise, M. Hien Yacouba SIÉ.

Serge KIMOU

Le Ministre Moussa DOSSO se soumettant au lavage des main avec une solution hydro alcoolique.

COVID-19

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN AUX CÔTÉS DES DOCKERS

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la maladie à Coronavirus (COVID-19) en Côte d'Ivoire en général et sur la plateforme portuaire d'Abidjan en particulier, le Port Autonome d'Abidjan (PAA), représenté par son Directeur Général a offert un important lot de produits hygiéniques aux travailleurs Dockers du Port d'Abidjan. C'était le 11 mai 2020 en présence des membres de la Communauté Portuaire.

Au cours de son intervention, M. Hien Yacouba SIÉ, a rappelé que le Ministre des Transports, M. Amadou KONÉ, lors de sa dernière visite au Port d'Abidjan, avait fait la promesse de mettre à la disposition des dockers du matériel de protection. Il leur a donc, au nom du ministre, remis 5.000 masques, 200 dispositifs pour le lavage des mains (seaux à robinet et seaux de recueillement d'eau), 600 bidons de savons liquides, et 200 rouleaux de papiers mouchoirs jetables.

Le premier responsable du PAA a également exhorté les dockers au respect des mesures barrières recommandées par le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique en faisant bon usage des dons qui leur a été faits.

Le Président du SEMPA, M. Joël BROUX, a, au nom des bénéficiaires, salué l'implication de l'Autorité Portuaire dans la gestion de cette crise sanitaire.

Profitant de l'occasion, le Directeur Général du PAA a, comme de coutume, offert aux dockers musulmans 120 cartons de sucre et 10 cartons de lait, en guise de soutien pendant la période de jeûne.

Naférima Cissé

Remise symbolique de matériel par M. BROUX (premier plan à gauche) au représentant des dockers

Le DGPAA (2e à partir de la gauche) en compagnie des membres de la CPA

Une vue du matériel offert aux dockers

COVID-19

L'UNION EUROPÉENNE (UE) OFFRE DU MATERIEL DE PROTECTION AUX PORTS IVOIRIENS

Les responsables des ports ivoiriens (Ports Autonomes d'Abidjan et de San Pedro), ont reçu, le 8 juin 2020, des dons de l'Union Européenne (UE) pour renforcer les actions de lutte contre la Covid-19 déjà engagées sur ces plateformes portuaires.

C'est l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, SEM. JOBST VON KIRCHMANN, qui a remis les dons composés de combinaisons et gants jetables, masques, gel hydro alcoolique, savon liquide, thermomètres à infra-rouge, etc. d'une valeur d'environ 52 millions de Francs CFA.

Cette action est à mettre à l'actif du projet WeCAPS, un projet de l'UE mis en uvre par Expertise France, dont la mission est de contribuer au renforcement de la sécurité et de la sûreté des ports d'Afrique de l'ouest et du centre.

Le point focal national du projet WeCaps, le Lieutenant-Colonel KOUADIO Aké José-Nicole, a exprimé la satisfaction du Secrétariat permanent de l'action de l'État ivoirien en Mer, de voir se réaliser concrètement une action du WeCaps, à

Le représentant de l'UE et le DG du PAA.

Les dons de l'UE

Allocution du représentant de l'UE.

Les officiels.

savoir aider les ports ivoiriens dans la lutte contre la covid-19.

Lors de cette cérémonie qui a eu pour cadre la caserne des sapeurs-pompiers du Port d'Abidjan, l'Ambassadeur de l'UE a exhorté les ivoiriens en général et spécifiquement les travailleurs des zones portuaires à respecter les mesures barrières édictées dans le cadre de la lutte contre la covid-19. Il a souligné que la levée de certaines dispositions prises par le gouvernement n'est pas synonyme d'éradication de la pandémie.

Le diplomate a tenu à féliciter les autorités portuaires ivoiriennes pour les dispositions prises en vue de garantir la continuité des activités malgré la crise et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour participer significativement à la relance de l'économie ivoirienne.

Sensible à cette marque de solidarité de portée sociale et humanitaire, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, porte-parole des deux ports bénéficiaires a adressé des remerciements à l'EU pour cette contribution, avant d'exhorter, à son tour, au strict respect des mesures barrières.

Serge KIMOU

Le représentant de l'UE remettant le don du PAA

Le représentant du Port Autonome de San Pédro receptionnant le don de l'UE

Une vue du matériel offert aux dockers

COVID-19

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN OFFRE DES KITS SANITAIRES AUX POPULATIONS DU VILLAGE VRIDI-AKO

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a manifesté son engagement à accompagner les populations installées sur le domaine portuaire, dans le cadre de la lutte contre la pandémie mondiale du coronavirus (Covid-19).

Cet engagement s'est matérialisé, le 05 juin 2020, à travers un don de kits sanitaires aux populations du village de Vridi-Ako dans la commune de Port Bouët. Le don était composé de cache-nez, de gels lavant, de gels hydro alcooliques et de dispositifs de lavage de mains (récipients fontaine de 60 litres, récipients recueil d'eau usée de 15 litres et supports de fontaine).

Il a été remis au chef dudit village lors d'une cérémonie de remise symbolique, organisée dans la cour de la caserne des pompiers du Port Autonome d'Abidjan, par M. Zoumana TOURÉ, Directeur du Domaine et du Patrimoine (DDP), représentant M. Hien Yacouba SIE, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, en présence du Directeur des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE).

Prenant la parole au nom de sa population, le chef du village de Vridi-Ako, M. YAMBLÉ Sagou Marcel, a exprimé sa gratitude au Directeur Général du PAA, qui depuis cette pandémie, demeure disponible pour les populations de Vridi-Ako.

Fathime D. DIENEPO

1

2

1 - Les kits sanitaires destinés aux populations de Vridi-Ako
2- M. Zoumana TOURÉ, Directeur du Domaine et du Patrimoine remettant symboliquement des kits au chef du village de Vridi-Ako

COVID-19

REMISE DE DONS DE LA COMMUNAUTE PORTUAIRE D'ABIDJAN AU GOUVERNEMENT

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la maladie à coronavirus, la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA) a procédé à une remise de dons de vivres et de non vivres au gouvernement ivoirien, d'une valeur totale de 278.307. 500 de F CFA, le 05 août 2020 au Seamen's Club sis à Treichville.
Cette contribution de la CPA qui vient appuyer les efforts du Gouvernement ivoirien, est répartie entre le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté à hauteur de 114 979 500 F CFA, 23.150.000 F CFA au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, 24.000.000 F CFA au Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, 29.998.000 F CFA au Ministère des Transports, 23.150.000 F CFA au Ministère de la Défense et 49.598.000 F CFA pour l'achat d'un extracteur d'ADN/protéine afin d'augmenter la capacité des tests et au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (don destiné à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire).
Ces dons ont été réceptionnés par les ministres et représentants des départements ministériels récipiendaires. Mme Mariatou KONÉ, Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la lutte contre la Pauvreté, au nom des récipiendaires, a remercié la CPA qui par ce don de grande portée sociale, a démontré son implication dans la lutte contre cette pandémie à coronavirus.
M. Hien Yacouba SIÉ, Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan et par ailleurs Président de la CPA, a rappelé que cette contribution citoyenne vient répondre à l'appel du Président de la République, SEM. Alassane OUATTARA, de mobiliser les ressources financières afin d'assurer les mesures de prévention des populations.
Le Ministre des Transports, M. Amadou KONÉ, a quant à lui profité de cette cérémonie pour remercier les entreprises de la plateforme portuaire d'Abidjan, qui ont su s'adapter au contexte nouveau dû à la crise sanitaire, afin d'assurer la pérennité de leurs activités pour permettre à la Côte d'Ivoire de poursuivre son développement.

Fathime D. DIENEPO

Remise symbolique de kits sanitaires au représentant du Ministère de la Sécurité et celui de la Défense

Remise de chèque à l'Institut Pasteur

Photo de famille des membres du gouvernement et de la Communauté Portuaire

Remise symbolique de kits sanitaires au Ministre des Transports

COVID-19

LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE, M. EUGÈNE AKA AOUÉLÉ VISITE LE CONTRÔLE MARITIME SANITAIRE AU PORT D'ABIDJAN

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, M. Eugène Aka AOUÉLÉ a effectué une visite au Service de Contrôle Maritime Sanitaire de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) sis au Port d'Abidjan précisément à la Capitainerie, le mercredi 4 mars 2020, en compagnie du Directeur Général du PAA, M. Hien Yacouba SIÉ et du Directeur Général de l'Institut National d'Hygiène Publique, le Pr Simplice DAGNAN.

Cette visite dont l'objet est de comprendre comment sont appliquées les mesures de prévention et de sécurité sanitaires mises en place pour faire face au Coronavirus (Covid-19), lui a permis de visiter également le navire CMA CGM OPAL, arrivé de Singapour le mardi 3 mars, en transitant par le port de Cotonou (Bénin), avant de rentrer au port d'Abidjan.

Selon le Capitaine de CMA CGM OPAL, M. BAHAA Ahmed, son navire s'est soumis aux règles de contrôle d'usage en rade extérieure du Port d'Abidjan, avant d'avoir accès au plan d'eau lagunaire pour accoster à quai, chose qui est différente dans les autres ports où le contrôle des navires se fait lorsque ceux-ci ont accosté. Il s'est réjoui de la bonne stratégie mise en place pour lutter contre cette pernicieuse pandémie.

Jérôme SANSAN

Le DG de l'INHP entretient la délégation

Intervention du Ministre AKA-AOUELE

Les participants ont été tous soumis au contrôle sanitaire

Photo de famille

Au port d'Abidjan

PEFC

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

Le Port d'Abidjan exporte désormais de la Bauxite

La bauxite fait désormais partie des produits qui sont exportés à partir du port d'Abidjan. En effet, le vendredi 29 mai 2020, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. Hien Yacouba SIE a été le témoin du lancement d'un premier embarquement de 20.000 tonnes de ce minerai, au terminal vraquier. C'est une première en Côte d'Ivoire.
Cette cargaison à destination de la Chine, provient des mines exploitées par la société Lagune Exploitation Bongouanou (LEB), dirigée par M. BICTOGO Moumouny. La production annuelle est estimée à 750.000 tonnes.
Pour le premier responsable du Port Autonome d'Abidjan, l'exploitation de la bauxite en Côte d'Ivoire va contribuer non seulement à accroître le trafic du port d'Abidjan mais apportera également une plus-value à l'économie ivoirienne.
Cette cérémonie a également enregistré la présence du Directeur Général des Mines, M. Ibrahim COULIBALY, représentant le Ministre des Mines, du Directeur Général du Terminal Vraquier d'Abidjan, M. Anthony ARCIDIACO, et de quelques membres du Comité de Direction du PAA.

Clarisse K. TRAORE

1 - Le Directeur Général du Terminal Vraquier d'Abidjan, M. Anthony ARCIDIACO lors de son intervention.
2 - Le navire Dr. FRIDTJOF NANSEN à quai au Port d'Abidjan.
3 - Photo de famille.
4 - Chargements de bauxite prêts à être embarqués

1

2

3

4

PORT AUTONOME D'ABIDJAN
Le procès-verbal de réception des travaux de construction du Terminal Roulier signé.

Après la signature de la convention de concession du Terminal Roulier (Roro) du Port d'Abidjan, signée le 15 janvier 2020, entre le Port Autonome d'Abidjan, et le Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA), a eu lieu le 23 avril 2020, la signature du procès-verbal de mise à disposition des ouvrages, conformément aux prescrits de cette convention.
Étaient présents à cette cérémonie, le Port Autonome d'Abidjan, autorité concédante, le concessionnaire, TERRA et le Groupement Terrabo- Brighten-CID (Groupement en charge de l'Appui à la Maîtrise d' uvre).

Echange de parapheurs entre le DGPAA et le DG de TERRA

Au cours de cette cérémonie, le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, accompagné de ses collaborateurs, a remercié TERRA pour sa disponibilité qui a permis d'aboutir à la signature de la convention de concession et l'a invité à mettre à la disposition du Port d'Abidjan, un terminal moderne, qui sera exploitable très rapidement dans l'intérêt des deux parties.
Dans son intervention, M. Régis D. OLIVEIRA, Directeur Général de TERRA a exprimé sa reconnaissance au Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, pour la mise à disposition de cette ouvrage et a assuré que TERRA mettra tout en uvre pour être à la hauteur de ses attentes.
« Ensemble, nous mettrons à la disposition de nos clients, des infrastructures et des équipements de qualité pour l'accueil des navires Rouliers, nous réaliserons ainsi également des performances plus élevées à la dimension des ambitions du port d'Abidjan, un port d'excellence, une référence internationale, et le leader de la Côte ouest Africaine. » a indiqué le premier responsable de TERRA.

Pour rappel, un investissement de 68 milliards de Francs CFA a été nécessaire pour construire le nouveau Terminal RoRo qui dispose de 8 hectares de terre-plein et deux (2) postes à quai avec 14 mètres de tirant d'eau.
L'aménagement des terres pleins et l'acquisition des équipements de manutention sont à la charge du concessionnaire, TERRA, pour un coût estimé à 11 milliards de Francs CFA.

Notons qu'après la cérémonie de signature de réception des travaux de construction du Terminal Roulier a aussi eu lieu ce même jour entre le PAA et l'entreprise CHEC (China Harbour Engineering Compagny), la signature du procès-verbal de réception provisoire des travaux d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée du canal de vridi, de construction du 2ème Terminal à conteneurs (TC2) et de construction du Terminal Roulier (RORO).

Echange de parapheurs entre le representant de CHEC et le Directeur des Infrastructures et de la Maîtrise d' ouvrages du PAA

Clarisse K. TRAORE

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE CONCESSION DU NOUVEAU TERMINAL ROULIER DU PORT D'ABIDJAN

Dans le cadre de sa volonté de réforme et d'amélioration de la productivité et de la compétitivité du Port d'Abidjan, le Port Autonome d'Abidjan a décidé de réorganiser les activités sur la plateforme portuaire et à cet effet, a décidé de dédier des quais spécifiques aux différentes activités exercées sur le domaine portuaire, de moderniser certaines infrastructures, dont le quai au trafic roulier.
C'est dans ce contexte qu'a été signé le 10 décembre 2008 avec la société TERRA, une convention de concession portant sur l'aménagement et l'exploitation du Terminal Roulier pour une durée de 15 ans à compter de sa date d'entrée en vigueur fixée au 1er avril 2009.
Dans le cadre de la mise en uvre d'un vaste programme de modernisation et d'extension des infrastructures et des installations du Port d'Abidjan démarré depuis 2013, la convention existante nécessitait d'être révisée pour d'une part, la doter d'un plan d'investissement, et d'un modèle financier régulatoire, et d'autre part, assigner des objectifs de performances clairs au concessionnaire et créer les conditions d'un développement du trafic roulier de transbordement.

Echange de parapheur entre l'Autorité Portuaire et le réprésentant de TERRA.

L'Autorité Portuaire et le réprésentant de TERRA lors de la signature de convention.

Le Ministre des Transports M. Amadou KONE signant la convention.

Le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, M. Moussa SANOGO signant la convention.

C'est dans cette dynamique que le 15 janvier 2020, a eu lieu au Ministère des Transports, la signature de la convention de concession du nouveau Terminal Roulier du Port d'Abidjan, en présence de M. Amadou KONE, Ministre des Transports et de M. Moussa SANOGO, Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'État.
Portant sur un coût estimé à 11 milliards de Francs CFA, cette convention qui a été signée par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIE, et le Directeur général du Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA), M. Régis DE OLIVIERA, prévoit entre autres, de faire du Port d'Abidjan la porte d'entrée principale pour les véhicules à destination de la Côte d'Ivoire et des pays frontaliers sans façade maritime.
Cet accord garantit non seulement les intérêts du Port Autonome d'Abidjan et de TERRA mais il ouvre des perspectives pour des investisseurs locaux qui pourront participer au capital à hauteur de 20%.

Pour rappel, un investissement de 68 milliards de Francs CFA a été nécessaire pour construire le nouveau Terminal RoRo qui dispose de 8 hectares de terre-plein et deux (2) postes à quai avec 14 mètres de tirant d'eau.

L'aménagement des terres pleins et l'acquisition des équipements de manutention sont à la charge du concessionnaire, TERRA, pour un investissement de 11 milliards de F CFA.

Notons que le Conseil des Ministres du 11 mars 2020 a adopté un décret portant approbation de la convention de concession du terminal roulier du Port d'Abidjan.

Clarisse K. TRAORE

Le Port Autonome d'Abidjan et le Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA) ont procédé le 15 janvier 2020, à la signature de la convention de concession du nouveau terminal roulier de Côte d'Ivoire.
Ce partenariat permet au nouveau terminal Roulier de :
- Disposer d'infrastructures et d'équipements de qualité pour l'accueil des navires Rouliers à destination de la Côte d'Ivoire ou, plus généralement de la Côte Ouest Africaine ;
- Réduire les temps de passage, et améliorer la qualité des services offerts aux navires Rouliers escalant au port d'Abidjan, afin d'accroître sa compétitivité et son attractivité sur ce marché ;
- Faire du port d'Abidjan, la porte d'entrée principale pour les véhicules à destination de la Côte d'Ivoire et des pays de l'hinterland ;
- Développer au port d'Abidjan une activité de transbordement de véhicules vers les autres ports de la Côte Ouest Africaine ;
- Gérer le flux de véhicules de sorte à décongestionner la zone portuaire sous-douane ;

Ce nouveau Terminal Roulier constituera à n'en point douter, une infrastructure compétitive au service de l'économie ivoirienne et sous régionale.

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN TESTE SON SYSTÈME SÉCURITAIRE

Un exercice de sécurité grandeur nature s'est déroulé, sous la supervision du Cabinet Memnon expert en sécurité incendie, le 5 août 2020 à la station de carburant de PORTSECURITE située sur le site de l'outillage du Port Autonome d'Abidjan (PAA).

Cet exercice initié par la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l' Environnement (DOMSE) du PAA a été l'occasion pour toutes les structures impliquées dans la sécurité au port d'Abidjan (Groupe de Sécurité Portuaire (Police spéciale du Port, Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers du PAA), Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires, PORTSECURITE CIAPOL, CIR) de simuler un scenario d'un camion-citerne en feu et de déployer tous les moyens de sécurité nécessaires (arsenal des pompiers du PAA et d'autres structures du domaine portuaire) pour le circonscrire.

Le déroulement de cette importante man uvre s'est fait en présence du Commandant du Port d'Abidjan, le Colonel COFFI Emmanuel représentant le Directeur général du PAA et des représentants des structures engagées dans la sécurité au port d'Abidjan.

À la fin de l'exercice au cours duquel chaque acteur s'est bien illustré, un débriefing s'est tenu sous le préau de la caserne des sapeurs-pompiers du PAA et a été l'occasion pour chaque participant de faire le bilan de son intervention lors de cet exercice en mettant en exergue ses points forts mais en reconnaissant aussi ses faiblesses en vue d'y apporter des corrections.

Le cabinet Memnon, en charge de recueillir les impressions des acteurs, apportera les correctifs nécessaires en vue d'améliorer la compétence des différents acteurs en cas d'intervention réelle touchant au système sécuritaire du port d'Abidjan.

Serge KIMOU

Intervention des pompiers du PAA lors de l'exercice

Vue du poste de commandement lors de l'exercice

Le Groupement des Sapeurs Pompiers Militaires (GSPM) a pris part à l'exercice

Photo de famille de tous les participants

LE MINOTIER MAROCAIN FORAFRIC, EN QUÊTE D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES AU PAA

1 - Séance de travail avec les minotiers.
2 - Visite du nouveau terminal céréalier depuis le balcon du 6e étage de la Direction Générale du PAA.
3 - Le Directeur Général du PAA échange avec le chef de délégation du Groupe FORAFRIC

Une délégation du groupe minotier marocain FORAFRIC, conduite par M. ELBAZ Yariv, président dudit groupe, a été reçue en audience par le Directeur général du Port Autonome d'Abidjan (PAA), M. HIEN Yacouba SIÉ, le mardi 25 août 2020, à la salle de réunion du 5e étage de la Direction Générale.

L'objet de cette visite selon le chef de la délégation, était de rencontrer l'Autorité Portuaire en vue d'échanger sur les potentialités et les opportunités d'affaires qu'offre le Port d'Abidjan, étant donné que sa structure intervient dans divers secteurs d'activités qui sont en relation étroite avec les ports.

Selon M. ELBAZ Yariv, son groupe intervient dans le traitement de plusieurs produits tels que les céréales, la logistique, le stockage, la transformation des produits agricoles, il entend pour ce faire implanter une succursale en Côte d'Ivoire avec en ligne de mire, la transformation du cacao, de l'anacarde et bien d'autres produits agricoles. « Nous sommes intéressés à investir en Côte d'Ivoire. Nous sommes le premier stockeur marocain et nous sommes donc ici pour écouter et voir ce qu'il y a lieu de faire », a déclaré M. ELBAZ Yariv.

Le Directeur Général du PAA a manifesté sa satisfaction pour cette initiative prise. Il les a ainsi encouragés et édifiés sur les grands projets de développement et d'aménagement du port d'Abidjan. M. ELBAZ a marqué son attention sur le projet de transport des marchandises par barges, de la zone portuaire vers la zone industrielle PK24, sise à l'autoroute du Nord.

À la suite de leur entretien avec le premier responsable du PAA, les hommes d'affaires marocains ont effectué une visite des installations portuaires.

Jérôme SANSAN

LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN, PARTENAIRE DE LA 4ème ÉDITION DE LA CONFÉRENCE RISQUE PAYS DE BLOOMFIELD

Le Port Autonome d'Abidjan (PAA) a pris part le jeudi 17 septembre 2020 à la salle des fêtes du Sofitel Hôtel Ivoire, à la 4ème édition de la conférence sur le risque-pays Côte d'Ivoire.
Organisée par l'agence internationale de notation financière, BLOOMFIELD INVESTMENT CORPORATION, la cérémonie d'ouverture de la conférence-débat s'est effectuée en présence du Ministre de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire, M. Adama COULIBALY.
Partenaire de cette édition, le PAA était représenté par messieurs Almamy OUATTARA, Directeur des Finances et de la Comptabilité (DFC), et KOUADIO Jules, Directeur des Études Économiques, de la Stratégie et de la Planification (DEESP).
Cette conférence annuelle a pour objectif majeur d'établir la cartographie des risques en Côte d'Ivoire, en mettant en relief ses atouts, ses opportunités et ses axes d'amélioration afin de permettre aux investisseurs de maîtriser les risques tant aux niveaux économique, social, que socio-politique.
Notons que ces échanges se sont déroulés sous forme de panels durant lesquels, des personnalités de divers secteurs d'activités ont donné leurs avis sur plusieurs sujets.

Naférima CISSÉ

1

2

3

1 - Une vue des panelistes
2 - Les participants lors de la conférence
3 - L' autorité gouvernementale lors de la conférence

90 STERLING ROAD INC EN PROSPECTION AU PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, a reçu en audience, le mercredi 19 août 2020, dans ses locaux, une délégation de 90 Sterling Road INC, une entreprise américaine basée à New York, aux États-Unis.
Selon M. Dwight CHARLTON, chef de la délégation et par ailleurs président de ladite entreprise, la rencontre avec le Directeur Général du PAA, vise à prospecter d'éventuelles opportunités d'affaires.
Engagée dans le financement de grands projets, l'entreprise 90 Sterling Road INC est spécialisée dans la construction des infrastructures. À cet effet, elle fournit des solutions et conseils pour la construction de bâtiments, de routes, d'autoroutes, de ponts, de tunnels, etc.
Notons que M. Dwight CHARLTON était accompagné de M. Achille ABANET, Directeur d'Optima Finance SARL, entreprise qui uvre dans le secteur de l'intermédiation.

Jérôme SANSAN

La délégation de 90 Sterling Road INC au cours de la séance de travail

L'Autorité Portuaire d'Abidjan (à droite) a eu des échanges fructueux avec les représentants de l'entreprise américaine

LE NOUVEAU DG DE LA DGAMP RENCONTRE SON HOMOLOGUE DU PAA

Le nouveau Directeur Général des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) par intérim, le Colonel YAO Kouassi Julien, a été reçu en audience par le Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan, M. Hien Yacouba SIÉ, le mardi 21 juillet 2020.

Nouvellement nommé à ce poste, le Colonel YAO Kouassi Julien, a rencontré ce jour, M. Hien Yacouba SIÉ, par ailleurs, président de la Communauté Portuaire d'Abidjan (CPA), pour établir une prise de contact afin de lui présenter d'une part ses civilités, et d'autre part échanger avec lui sur divers sujets touchant au domaine maritime et portuaire.

Rappelons que le nouveau Directeur Général de la DGAMP a pris fonction le mercredi 17 juin 2020, au siège de cette institution sise aux Deux-Plateaux Aghien dans la commune de Cocody.

Il faut souligner que la DGAMP existe depuis 2004, et a pour rôles et missions de promouvoir le développement des activités de transport maritime, de veiller à l'application des normes de sûreté des navires, des installations portuaires et d'assurer la police balnéaire.

Jérôme SANSAN

2

3

1 - Tête-à-tête entre le DG/PAA et son homologue de la DGAMP.
2 - Séance de travail entre les deux Directeurs Généraux et leurs collaborateurs.
3 -Photo souvenir des deux Responsables.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS : TERRA FORME SES AGENTS AU CODE ISPS/PFSO

Dans le cadre du renforcement de leurs capacités, des agents du Terminal Roulier d'Abidjan (TERRA) ont reçu une formation sur le thème: « Code ISPS / PFSO », du 27 au 30 juillet 2020 dans les locaux de ladite entreprise

Cette formation qui a été assurée par le Commandant SORO Sinaly, Directeur adjoint à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (DOMSE) du Port Autonome d'Abidjan, a permis à M. N'DRI Yao Charles et Mme SILWE Kafalo Nagoudjingué, de mieux cerner les aspects de la sécurité et de sûreté des navires, des installations portuaires ainsi que des biens et des personnes transitant et travaillant dans cette zone.

Notons que le PAA est certifié au normes du code ISPS (International Chip and Port Facility Security) en français (Code Internationale pour la Sûreté des Navires et des Installations Portuaires) depuis 2004.

Jérôme SANSAN

Conseil d'usage des formateurs aux apprenants avant l'entame de la formation

Commandant SORO Sinaly, le formateur

Photo de famille d'après formation

Une séminariste recevant son certificat de fin de formation.

Echos du secteur

PEFC

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

TRANSPORT MARITIME

• DJIBOUTI ABRITERA LE FORUM AFRICAIN DES PORTS EN NOVEMBRE PROCHAIN

Djibouti a abrité du 9 au 10 novembre 2020, la deuxième édition du Forum africain des ports (FAP). Organisé conjointement par TangerMed S.A, Proparco, SSATP, et l'Autorité des ports et des zones franches de Djibouti, cet événement, qui a pour objectif de servir de plateforme d'accompagnement des ports africains dans leur développement, réunira sur place 200 personnes et sera suivi également à travers le monde en mode virtuel par des milliers de participants, selon l'Agence Djiboutienne d'Information (ADI).

Photo © D.R

L'impact du développement des ports sur l'hinterland et les meilleures approches pour améliorer leur compétitivité ainsi que la digitalisation, sont les principaux thèmes retenus pour cette édition.

• POUR UN MEILLEUR TRANSPORT MARITIME AFRICAIN

Le transport maritime est le moteur principal du commerce mondial, puisque plus de 80% des échanges commerciaux se font par voie maritime. Toutefois, la contribution de l'Afrique à ce commerce maritime demeure faible, à raison de 5,7% du trafic maritime mondial en 2017. Une part qui reste très faible eu égard aux atouts distinctifs de l'Afrique, avec un littoral donnant accès à trois façades maritimes (atlantique, indienne et méditerranéenne), regroupant 38 pays, soit plus de 70% des pays du continent.

Photo © D.R.

Le rapport de la direction des études et prévisions financières (DEPF), après avoir dressé un panorama d'ensemble sur le transport maritime des pays de la façade atlantique de l'Afrique de l'Ouest allant du Maroc au Nigéria (FAAMAN), et mis en exergue le gap à rattraper en termes de performance maritime/portuaire de la région, a identifié quelques leviers d'inflexion afin de relever les défis qui interpellent les pays africains riverains de l'Atlantique.

Ainsi, l'étude appelle à une coopération portuaire et maritime renforcée favorisant la mutualisation des moyens humains et techniques, à travers le partage des connaissances, de l'expertise, voire des infrastructures, pour faire bénéficier l'ensemble des pays de la région des atouts compétitifs acquis dans certains domaines (par exemple le développement des plateformes de transbordement au Maroc et au Togo, et les formations en sécurité et sûreté maritimes en Côte d'Ivoire).

Il souligne en outre la nécessité d'une gestion efficace du trafic, notant que la région est amenée à développer de nouvelles approches maritimes, à travers la mise en place de clusters portuaires, dédiés à des segments spécifiques où un avantage concurrentiel certain est acquis.

Il est également préconisé une digitalisation des ports, précisant que tous les pays ne doivent pas nécessairement avoir de gigantesques infrastructures portuaires, mais doivent nécessairement investir dans des systèmes d'informations innovants pour rester en phase avec les mutations technologiques qui s'imposent, et ce à des fins d'amélioration de la qualité des services maritimes et leur corolaire de l'attractivité des ports pour l'investissement privé.

SÉCURITÉ / SÛRETÉ

• L'INDUSTRIE MARITIME EN ALERTE APRÈS LE PIRATAGE DE L'ARMATEUR FRANÇAIS CMA-CGM

Le géant français du transport maritime CMA-CGM a été touché par une attaque avec demande de rançon. Ainsi, les quatre plus grandes compagnies de transport maritime du monde ont désormais été touchées par des cyberattaques au cours des quatre dernières années.

Rappelons en effet que le groupe danois APM-Maersk a été ébranlé pendant des semaines par le ransomware NotPetya en 2017. En juillet 2018, la compagnie COSCO a également été paralysée par un ransomware durant près d'un mois. Enfin, en avril 2020, c'était au tour de la compagnie Mediterranean Shipping Company d'être frappée par une souche de malware sans nom, qui a fait s'écrouler son centre de données pendant plusieurs jours.

Il s'agit d'un cas unique, car il n'y a pas d'autres secteurs industriels où les principaux groupes ont subi des cyberattaques majeures les uns après les autres comme celui-ci. Bien que tous ces incidents soient différents, ils montrent un ciblage préférentiel du secteur de la navigation maritime.

ENVIRONNEMENT

• PORT D'ABIDJAN : DEUX NOUVEAUX TRACTEURS 100% ÉLECTRIQUES POUR ABIDJAN TERMINAL

Du nouveau à Abidjan Terminal, filiale de Bolloré Ports, qui opère le premier terminal à conteneurs du port d'Abidjan et réalise des performances exceptionnelles qui font de lui le moteur de la transformation logistique pour l'Afrique de l'Ouest.

Photo © Abidjan Terminal

En effet, prenant en compte les exigences en termes de développement durable à travers l'utilisation d'équipements électriques et l'intégration des mécanismes de préservation de la biodiversité, réduisant ainsi l'empreinte carbone de ses activités, Abidjan Terminal vient de réceptionner deux nouveaux tracteurs APM 75T HE, 100% électriques.

Ces nouveaux équipements qui entrent dans le cadre du programme de certification environnementale « Green Terminal » initié par Bolloré Ports, permettent de réaliser d'importantes économies d'exploitation en termes de coûts de maintenance et dépenses énergétiques, sans pollution sonore, et de viser zéro émission de CO2, tout en augmentant la productivité, la sécurité et le confort de conduite.

L'APM HE est la première solution de transport de conteneurs conçue spécifiquement pour les pays chauds, grâce à sa technologie unique de batterie à l'état solide, insensible aux variations de températures extérieures de -20°C à +60°C.

• LA CHINE PROMOUVRA LE DÉVELOPPEMENT DES NAVIRES INTELLIGENTS ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARITIME

L'Administration de la sécurité maritime de Chine a signé un accord avec le constructeur naval d'État du pays pour coopérer dans les secteurs des navires intelligents et de la protection de l'environnement maritime. Les deux parties se sont associées à l'étude et au développement des navires à énergies nouvelles et des appareils d'économie d'énergie et de protection de l'environnement. Elles prévoient d'élaborer des stratégies pour promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des navires. Les nouvelles commandes en termes de tonnage de l'entreprise CSSC, le plus grand constructeur naval du pays, ont augmenté de 34,2% en base annuelle à 5,35 millions de tonnes au premier semestre, malgré les impacts du COVID-19.

Dossier réalisé par Céna RICHMOND-DIA

PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

Performance - Expertise - Sécurité

Site web : www.portabidjan.ci • Email : info@paa.ci

afaq ISO 9001 ISO 14001 Qualité Environnement AFNOR CERTIFICATION

OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

Professionalisme - Rigueur - Transparence

UNE ASSISTANCE DYNAMIQUE AUX SERVICES DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES SUR LA CHAÎNE DES TRANSPORTS

MISSIONS

- Assistance aux chargeurs (importateurs/exportateurs)
- Représentation et défense des intérêts des chargeurs;
- Appui au developpement harmonieux du commerce international

ACTIVITES

- Suivi du trafic maritime (BSC en ligne)
- Suivi du trafic routier (Géolocalisation, RFID)
- Gestion d'entrepôts réels sous douane
- Gestion des gares de fret (Plateformes logistiques)
- Création d'infrastructures d'appui au transport
- Formation et accroissement des capacités (Ateliers, Séminaires et Colloques)
- Publication des statistiques des trafics maritimes et routiers
- Edition des lettres de voiture (DUT)
- Service transit (D11)

Abidjan, Treichville
Rue le Havre, Zone portuaire
01 B.P. 3709 ABIDJAN 01
Tel : (+225) 21 25 99 33 / 21 25 27 21
FAX : (+225) 21 25 27 20
Site Web : www.oic.ci
E-mail : Info@oic.ci